

**Association pour la Promotion des Populations
d'Origine Nomade d'Alsace - Haut-Rhin**

PROJET SOCIAL

2025 - 2028

CENTRE SOCIO-CULTUREL APPONA68

Octobre 2024



APPONA 68

21 rue Victor Schoelcher - 68 200 MULHOUSE

Tél. : 03 89 66 18 17

Email : appona.68@wanadoo.fr



SOMMAIRE

EDITO DE LA PRÉSIDENTE	p. 5
-------------------------------	-------------

UNE INTRODUCTION POUR MIEUX SE CONNAÎTRE	p. 6
---	-------------

L'association APPONA68
Nos missions et secteurs d'intervention
Fiche identité

I. MÉTHODOLOGIE DE SUIVI ET DE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL	p. 10
---	--------------

1.1. Le pilotage du Projet	p. 10
-----------------------------------	--------------

- 1.1.1. Le groupe de suivi
- 1.1.2. Le COPIL : pilotage technique et politique
- 1.1.3. Le Conseil d'administration

1.2. Les rencontres Projet	p. 11
-----------------------------------	--------------

- 1.2.1. Les réunions d'équipe mensuelles du projet social
- 1.2.2. Les rencontres bénévoles, membres du Conseil d'administration, salariés, et partenaires

1.3. L'accompagnement méthodologique imaginé avec Impact Positif	p. 12
---	--------------

- 1.3.1. L'accompagnement dans la démarche de renouvellement du Projet Social souhait
- 1.3.2. Les formats de travail déployés
- 1.3.3. Le processus de conception
- 1.3.4. Les rencontres mensuelles
- 1.3.5. Les groupes de travail

1.4. La collecte de données pour actualiser et réaliser le diagnostic	p. 14
--	--------------

- 1.4.1. Difficulté dans la collecte de données statistiques
- 1.4.2. Le regard sur le territoire des différents acteurs

1.5. L'évaluation du projet social 2021/2024	p. 15
---	--------------

- 1.5.1. Une évaluation qualitative accompagnée par Yves Macquet et l'UD CSC
- 1.5.2. Une évaluation annuelle des 3 axes du projet
- 1.5.3 Les rencontres en quartier
- 1.5.4. Le recueil de la parole au quotidien

1.6. Les grandes étapes de la démarche de renouvellement du Projet social	p. 17
--	--------------

II. LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CENTRE p. 18

2.1. Le centre socio-culturel APPONA68 p. 18

- 2.1.1. Notre histoire et ses évolutions
- 2.1.2. Nos engagements, valeurs et principes d'interventions
- 2.1.3. Un territoire d'intervention atypique
- 2.1.4. Notre place dans le paysage de l'animation de la vie sociale du territoire
- 2.1.5. Les acteurs et les modalités de leur implication dans notre projet
- 2.1.6. Notre gouvernance

2.2. Recueil et analyse des données du territoire d'intervention p. 29

- 2.2.1. L'inscription des familles tsiganes et Gens du voyage dans le territoire
- 2.2.2. L'inscription des familles tsiganes et Gens du voyage dans les politiques et dispositifs publics du territoire

2.3. Les collaborations et apports respectifs entre notre CSC

et les acteurs du territoire p. 40

- 2.3.1. Les collaboration entre le CSC APPONA 68 et le territoire
- 2.3.2. Les apports du territoire au CSC APPONA 68
- 2.3.3. Les apports du CSC APPONA 68 au territoire

2.4. Des outils de synthèse : le SWOT et l'étoile de mer p. 44

III. BILAN ET ENSEIGNEMENTS DU PROJET SOCIAL 2021/2024 p. 46

3.1. Rappel des 3 axes développés dans le projet social 2021/2024 p. 46

3.2. Bilan du projet social 2021/2024 p. 46

- Axe 1- Changer le regard réciproque
- Axe 2 - Familles, enfance et jeunesse
- Axe 3 - Mieux vivre son quotidien
- Le projet Familles
- Le projet Jeunesse

3.3. Différents regards sur notre projet p. 50

- 3.3.1. Pour les équipes
- 3.3.2. Pour les partenaires, instances politiques et administratives
- 3.3.3. Pour les familles
- 3.3.4. Un outil pour les centre socio-culturels : l'évaluation Macquet

3.4. Les enseignements du projet social 2021/2024 p. 57

IV. PROBLÉMATISATION ET DÉCLINAISON DU PROJET POUR LES 4 ANS À VENIR

p. 60

4.1. Problématisation et synthèse : vers la définition des enjeux et orientations du nouveau projet

p. 60

- 4.1.1. Du point de vue des publics
- 4.1.2. Du point de vue du territoire

4.2. Déclinaison opérationnelle du projet social 2025 / 2028

p. 62

- 4.2.1. Les 3 axes du nouveau projet social
- 4.2.2. Le projet Familles et le projet Jeunesse
- 4.2.3. Une évaluation de l'impact de notre projet sur notre territoire en utilisant des outils collaboratifs

V. LES MOYENS POUR LA MISE ŒUVRE DU NOUVEAU PROJET SOCIAL

p. 86

5.1. Les ressources humaines

p. 87

- 5.1.1. L'équipe de salariés
- 5.1.2. L'équipe de bénévoles
- 5.1.3. Les prestataires extérieurs
- 5.1.4. Le soutien aux professionnels et aux bénévoles

5.2. Les moyens matériels et la logistique

p. 91

- 5.2.1. Les locaux
- 5.2.2. Le parc automobile
- 5.2.3. Les outils logistiques
- 5.2.4. Les moyens de communication
- 5.2.5. Les modalités d'accueil et d'interventions

5.3. Les projections financières 2025 / 2028

p. 94

ANNEXES

1. Liste des abréviations
2. Les outils de questionnement des équipes, des habitants et des partenaires



Pour aller à la rencontre de nos publics, découvrez notre "livret connaissance des publics" accessible via le QR Code en [page de fin](#). Ce livret [accompagne votre lecture](#) du projet social dans la compréhension des différents termes. À chaque fois que le symbole * apparaît, nous vous invitons à approfondir le sujet dans le livret (accessible via le QR Code).

EDITO DE LA PRÉSIDENTE

Ce projet social est l'aboutissement d'une co-construction entre salariés, bénévoles, partenaires et usagers. Cet investissement reflète l'attachement de chacune de ces parties prenantes à APPONA68

Le Centre Socio Culturel APPONA68 fait partie de ces espaces intermédiaires si importants pour un bon fonctionnement de notre société. C'est un espace de rencontre, d'expression, de connaissance, d'entraide, de sociabilité.

Le travail d'évaluation continu que nous mettons en place sur les 4 ans de notre projet social permet l'adéquation des objectifs fixés aux réalités du terrain. Ainsi nous constatons les évolutions des besoins exprimés ou mis en évidence dans nos actions.

Nos axes présentés en 2018 , « changer le regard réciproque, famille enfance jeunesse, mieux vivre son quotidien » que nous avons développé avec des impacts positifs pour certains du moins, des mises en route pour d'autres, évoluent vers « mieux vivre au quotidien, mieux grandir, mieux vivre ensemble ». C'est une dynamique nouvelle dans la perspective de mobiliser les personnes souvent isolées ou ne trouvant pas leur place dans notre société pour plus d'autonomie, de valorisation culturelle et sociale.

Un chiffre marquant du questionnaire auprès de nos usagers : à la question « qu'est-ce que c'est pour vous le Centre Socio Culturel APPONA68 ? » 80% des personnes ont répondu « des personnes qui vous aident ». Bien sûr nous souhaitons pouvoir évoluer comme tous les autres Centres Socio Culturels vers plus d'actions de loisirs, de culture, de dynamiques personnelles et familiales, de promotion sociale.

Mais très souvent les besoins fondamentaux du quotidien liés à la santé, à l'habitat, aux revenus, à l'emploi, à la scolarité des enfants, à la place que peuvent trouver les jeunes dans leur société traditionnelle et leurs espoirs d'évolution, envahissent nos permanences. Nous les intégrons dans nos réflexions et dans nos actions

Autant les salariés que les bénévoles, dans la rencontre avec les Tsiganes^{*1} et Gens du voyage^{*2}, sont à l'écoute et dans l'accueil des propositions, pour évoluer ensemble.

Notre nouveau projet social 2025-2028 s'inscrit dans cette dynamique et nous espérons pouvoir le faire vivre avec toutes les instances administratives, politiques et associatives qui collaborent avec nous dans un travail partagé et un cheminement fructueux avec les Tsiganes et Gens du voyage.

Marie-Reine Haug.

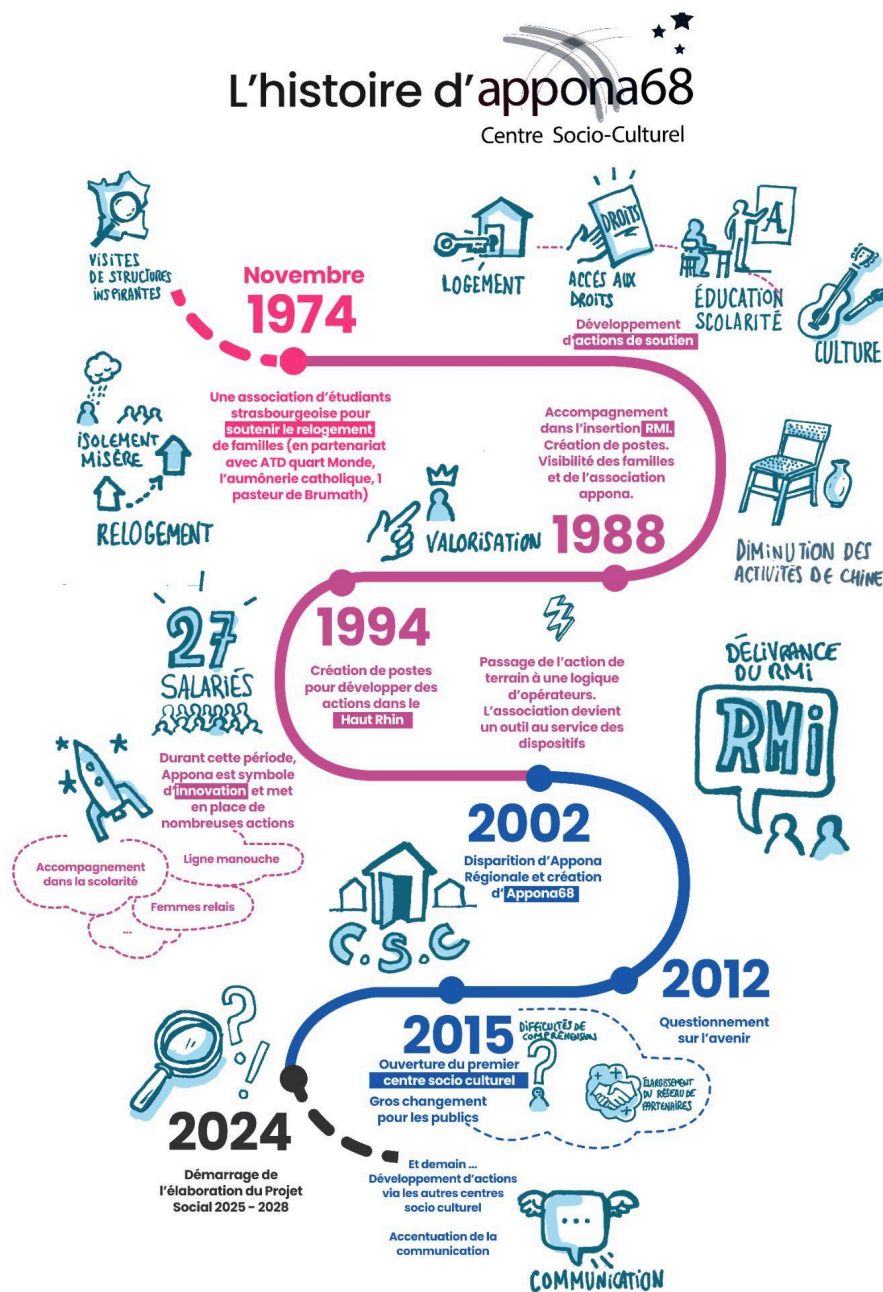


¹ Parties 1 et 3

² Parties 1 et 3

UNE INTRODUCTION POUR MIEUX SE CONNAÎTRE

L'ASSOCIATION APPONA68



Trait d'union entre habitants d'origine nomade*³ et population sédentaire, l'Association pour la Promotion des Populations d'Origine Nomade d'Alsace œuvre à une meilleure connaissance - reconnaissance entre ces deux composantes de son territoire d'intervention.



³ Partie 3

Par populations d'origine nomade, on entend les personnes d'origine nomade sédentarisées sur le Haut-Rhin et les Gens du voyage^{*4} séjournant ou de passage^{*5} dans le département stationnant sur les aires d'accueil et les lieux de vie informels.

Depuis 1974, l'association, apolitique, areligieuse et sans but lucratif, fait le lien entre les populations tsigane et Gens du voyage et leur environnement social et institutionnel.

Son expertise et sa connaissance du terrain font d'APPONA68 un interlocuteur privilégié pour répondre ou élaborer des stratégies en réponse aux problématiques rencontrées par les populations, les acteurs socio-économiques et les institutions.

Pour développer ses projets d'animation de la vie sociale, l'association est agréée depuis 2015 **Centre socio-culturel**. Proximité, souplesse et réactivité y favorisent des réponses adaptées à des situations souvent complexes.

Avec en premier lieu, l'action sociale comme réponse aux enjeux du territoire, le projet Familles puis le projet Jeunesse sont venus enrichir et développer les pratiques d'action de l'association.

L'accueil inconditionnel, la co-construction et les projets participatifs visent à impulser des dynamiques d'autonomisation au sein d'une population souvent non intégrée aux circuits classiques.

En agissant pour la promotion sociale, économique et culturelle des populations d'origine nomade dans le Haut-Rhin, son objectif premier, l'association APPONA68 contribue au renforcement de la cohésion sociale sur le département.

NOS MISSIONS

APPONA68 a pour mission de contribuer à la promotion sociale, économique et culturelle des populations d'origine nomade dans le département du Haut-Rhin.

Elle s'inscrit dans la continuité des activités d'APPONA Régionale, association dissoute en 2002, dans le soutien et le suivi des problématiques des populations nomades.

L'association intervient sur les différents aspects de la vie quotidienne, à travers des actions éducatives. APPONA68 propose aux populations nomades sédentaires ou itinérantes dans le département un accompagnement multiforme : accès aux droits, amélioration du cadre de vie, appui à la scolarité des enfants, appui à l'insertion professionnelle, prévention santé et accès aux soins, etc.

L'association valorise son expertise et son savoir-faire dans la relation et la compréhension mutuelle sur ces thématiques (connaissance du public et de son évolution, maîtrise des aspects légaux, etc.) et est facilitateur de communication par son rôle de médiateur auprès des collectivités locales concernées par cette question, dans le cadre d'appuis techniques ciblés ou de consultations.

NOS PRINCIPAUX SECTEURS D'INTERVENTION



Enfance et jeunesse

Promouvoir les actions éducatives, les activités de loisirs et les pratiques artistiques auprès des enfants et des jeunes.



⁴ Partie 1

⁵ Partie 1



Familles

Soutenir la parentalité par des actions inscrites dans les contrats locaux d'accompagnement scolaire, les animations parents-enfants, les sorties familles.



Médiation et scolarisation

Accompagner, collectivement ou individuellement, les parents dans la scolarisation, la formation et l'apprentissage de leurs enfants et adolescents ; faire le lien entre familles et Éducation nationale ; proposer du soutien scolaire ; accompagner les projets éducatifs.



Culture

Faciliter la connaissance réciproque par des rencontres de terrain, des actions de formation, des projets participatifs ; encourager l'implication et l'engagement ; contribuer au montage de projets sur la culture tsigane (films, expositions, conférences, etc.)



Accompagnement social

Favoriser les projets d'insertion des familles par l'accès aux droits et l'inclusion numérique en s'appuyant sur le dispositif rSa, par des entretiens individuels et des actions collectives.



Insertion économique

Accompagner les projets de formation et de création d'entreprise ; soutenir la recherche d'emploi salarié.



Habitat et accueil

Améliorer les conditions de vie, de logement et d'habitat des Tsiganes et Gens du voyage par le diagnostic, le conseil, l'accompagnement, le montage de projets et la participation au Schéma Départemental d'Accueil des Gens du voyage.



Domiciliation

Pourvoir l'élection de domicile ; assurer un accueil inconditionnel et une veille sociale.



Santé et bien-être

Prévenir les comportements à risques en construisant avec les professionnels de santé des actions concertées et adaptées.

FICHE IDENTITÉ	APPONA68 Association pour la Promotion des Populations d'Origine Nomade – Haut-Rhin
ADRESSE	21 Rue Victor Schoelcher - 68 200 MULHOUSE
ANTENNE	140 Rue de Logelbach - 68 000 COLMAR Locaux d'animation dans ou hors lieux de vie des familles
MODE DE GESTION	Gestion associative Association de droit local Alsace Moselle
RESPONSABLE LÉGAL	Marie-Reine HAUG Présidente 21 rue de Bellevue 68 800 Rammersmatt Appona68.haug@gmail.com
ZONE D'INTERVENTION	Département du Haut-Rhin Entre 5 000 et 10 000 Tsiganes et Gens du voyage sur le département du Haut-Rhin Un espace à dominante urbaine ou périurbaine Des interventions en zone rurale Une partie du territoire en veille active de la Politique de la Ville (Colmar Espérance)
ANNÉE DU 1^{er} AGRÉMENT CENTRE SOCIAL	1 ^{er} janvier 2015

NOMBRE DE CARTE D'ADHÉRENTS	191 adhésions individuelles 135 adhésions familles soit 540 personnes
EFFECTIFS SALARIÉS	15
EFFECTIFS BÉNÉVOLES	12
ADHÉRENT À :	FCSF - Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France FOL - Ligue de l'enseignement FNASAT : Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Actions avec les Tsiganes et les Gens du voyage

CODE APE	9499 Z
NUMÉRO SIRET	444 959 902 000 40
DATE DE PUBLICATION DE LA CRÉATION AU JOURNAL OFFICIEL DE L'ASSOCIATION	13 octobre 2002
DATE DE PUBLICATION DE L'INSCRIPTION AU REGISTRE DES ASSOCIATIONS	28 juin 2002 (Volume 79 Folio 111) - Au Tribunal de Mulhouse
CONVENTION COLLECTIVE	Des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966 - IDC 413
SITE INTERNET	appona68.fr
CONTACT MESSAGERIE	appona.68@wanadoo.fr
RÉSEAUX SOCIAUX	Facebook : appona68 Instagram : appona.68 Tiktok: (promeneur du net)
NOUS CONTACTER PAR TÉLÉPHONE	• Siège social Mulhouse : 03 89 66 18 17 • Direction : 06 32 23 66 39 • Formation / Habitat : 06 62 65 86 14 • Social / Colmar Espérance : 06 32 23 66 28 • Social / Heimersdorf : 07 84 58 13 83 • Référents Familles : 07 56 36 84 21 • Médiation scolaire : 06 32 23 66 33 • Animation : 07 57 00 94 08 • Médiation GDV : 07 50 55 68 16 • Numérique : 07 67 85 64 57

I. MÉTHODOLOGIE DE SUIVI ET DE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL



1.1. Le pilotage du Projet

1.1.1. Le groupe de suivi

Le groupe de suivi est constitué du binôme Présidente (Marie-Reine Haug), Directrice (Elisabeth Florentin), de 2 salariées du pôle Interventions sociales de l'association (Véronique Noll et Barbara Zégarac) et de la Référente Familles (Alma Vuillard jusqu'en juin 2024).

Ce groupe de suivi anime le processus du projet social : choisir les thématiques à travailler, les personnes visées, organiser, mobiliser, animer, synthétiser et rendre compte des rencontres de travail. Il s'assure aussi de la diffusion des comptes rendus, afin de mobiliser les différents acteurs du Projet, de développer leur participation et leur prise de responsabilités. Sa méthode de travail s'appuie sur le canevas commun proposé par la CAF.

1.1.2. Le COPIL : pilotage technique et politique

Les COPIL ont lieu chaque trimestre. Ils réunissent nos équipes (bénévoles, administrateurs, salariés), la représentante du Conseil d'administration de la CAF Laurence Saturni, le chargé de conseil et développement de la CAF (Yannick Harter puis Manuela Pennestri) et un représentant de l'Union départementale des centres sociaux (Le délégué Jean Luc Hilgert Lubat, un administrateur membre de notre Conseil d'Administration Alain Akir puis Francine Anne Metz).

Le rôle attendu des partenaires dans ce COPIL est d'apporter leurs avis, contributions, regard critique par rapport au diagnostic et actions proposés, et d'appuyer notre démarche.

De notre côté, nous informons nos partenaires des étapes de construction, de réalisation et d'évaluation de notre projet.

Ce COPIL sert de point d'étape pour valider l'élaboration du projet et est garant des décisions prises.

Il s'est réuni à 9 reprises sur la durée du projet social 2021/2024. En septembre 2023, avec le lancement de la démarche de réécriture du nouveau projet social, les COPIL ont été entièrement consacrés à l'élaboration du nouveau projet social 2025/2028.

1.1.3. Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration valide la démarche d'évaluation et d'élaboration du Projet social. Le Projet social est inscrit à l'ordre du jour de chacune de ses réunions pour assurer sa prise en compte. Le Conseil d'administration et notamment sa Présidente s'impliquent fortement dans les différents chantiers d'animation du projet. Enfin, la majorité de nos bénévoles sont membres du Conseil d'administration.

⇒ Il a validé à l'unanimité, le 4 juillet 2024, les 3 axes du Projet social 2025/2028.

1.2. Les rencontres Projet

1.2.1. Les réunions d'équipe mensuelles du projet social



Le projet social définit nos axes de travail et ceux des équipes. Leur réalisation donne lieu, tout au long de l'année, à des réunions d'équipe mensuelles entre les salariés et un administrateur, le deuxième mardi du mois de 9h à 11h.

Ces réunions s'appuient sur le diagnostic partagé de territoire afin de repérer les évolutions, évaluer et réajuster au besoin les actions.

Pour le dernier contrat de projet, nous avons veillé à être plus pertinents par rapport à notre vaste territoire d'intervention, à l'évolution du contexte et à nos moyens.

2 outils ont été élaborés :

- **la frise chronologique** sur 4 ans pour rythmer la réalisation des 9 actions identifiées dans le Projet social;
- **le tableau des priorités** actualisé tous les 6 mois qui rythme notre présence sur les nombreux lieux de vie (quartiers, APA, informels) de notre territoire en fonction des besoins (exprimés par les familles, identifiés par les partenaires, nos équipes), des financements, de la logistique à déployer, des partenariats possibles en relais ou en soutien et l'accueil qui nous y est réservé. En croisant ces différentes données nous arrivons aux conclusions suivantes :
 - Pas d'intervention
 - Action ponctuelle selon opportunités
 - S'y rendre avec périodicité pour fidéliser le public
 - Action pérenne.

1.2.2. Les rencontres bénévoles, membres du CA, salariés et partenaires

Elles rassemblent bénévoles, membres du Conseil d'administration, salariés et partenaires (UDCSC et CAF) pour une journée + une demi-journée tous les ans.

Les participants relèvent, outre la réflexion et le travail produits lors de ces journées, l'importance du lien qui se crée entre les équipes et avec les partenaires et l'intérêt de sortir du cadre en se retrouvant dans un lieu hors de nos locaux.

Les 3 rencontres qui ont eu lieu depuis décembre 2023 ont visé à créer, maintenir et renforcer la dynamique autour de la construction collective du nouveau Projet social.

À noter qu'à ce jour, nos publics ne sont représentés dans ces rencontres que par des personnes déjà engagées dans la gouvernance ou engagées en service civique.

1.3. L'accompagnement méthodologique imaginé avec



1.3.1. L'accompagnement dans la démarche de renouvellement du Projet Social souhaité

En raison de la spécificité de notre territoire et du public ciblé, mais aussi des ressources internes de notre Centre, nous avons orienté notre besoin d'accompagnement sur du soutien méthodologique et de l'aide à l'écriture par le cabinet Impact Positif.

Guillaume Claus et Margot Michel nous ont donc appuyé dans la démarche sur les aspects suivants :

- Élaboration de la trame du projet social
- Soutien méthodologique dans la réalisation du bilan du précédent projet et son évaluation
- Réalisation d'un plan, d'un sommaire détaillé
- Aide à la rédaction /synthèse, de façon à obtenir un document que chacun puisse s'approprier
- Relecture (forme, syntaxe, fautes)
- Mise en page et facilitation graphique du document, réalisation de schémas par exemple
- Préparation de l'audition auprès du Conseil d'administration de la CAF.

Les valeurs partagées pour mener la démarche



1.3.2. Les formats de travail déployés

- La tenue de 7 rencontres mensuelles (une demie journée à une journée) associant salariés, bénévoles, partenaires et soutenues par la société coopérative d'intérêt collectif Impact Positif
- La constitution de 6 groupes de travail internes permettant pendant plus de 6 mois de partager l'effort de recherche, d'enquête et de rédaction
- La mise en forme par une designer du présent document avec l'appui d'un facilitateur graphique.

Si cette démarche collective avait pour premier objet de permettre la rédaction d'un projet social porté par tous, sa construction a également amené une profonde réflexion sur des sujets déterminants pour l'avenir du centre socio-culturel. Les valeurs qu'il souhaite défendre, la place qu'il devra occuper, les actions qu'il faudra mener, son mode d'organisation sont quelques-uns des sujets qui ont fait vibrer les membres investis.

1.3.3. Le processus de conception

Imaginé avec l'équipe de designers de service IMPACT POSITIF, le plan de construction du projet social a eu plusieurs ambitions :

- Offrir **un temps de réflexions et d'expressions ouvert à l'ensemble des membres d'Appona68** qui se sont prêtés au fil des **7 rencontres** à une série d'ateliers réflexifs et créatifs parfois déroutants mais toujours très riches (étoile de mer pour l'orientation, photolangage des valeurs, portraits chinois de la structure sont quelques exemples de formats employés)
- **Répartir les sujets** et l'effort de construction en **groupes de travail** pour **porter collectivement** la démarche et s'investir ensemble.
- Construire des **formats visuels** pouvant servir en dehors du projet social à la **communication des actions auprès des différents publics**.
- **Valider ensemble** le projet social.

1.3.4. Les rencontres mensuelles

Au fil des mois, les rencontres mensuelles ont permis de suivre l'évolution de la construction du projet social et d'aborder des sujets transversaux importants. Ainsi durant 1 demie journée (23/01/2024 - 20/02/2024 - 16/04/2024 et 21/05/2024) ou 1 journée (19/12/2023, 19/03/2024, 25/06/2024), les salariés, bénévoles et partenaires ont pu se questionner sur :

- l'histoire de la structure
- les valeurs clés qui forgent leurs actions
- les relations partenariales existantes et celles à développer
- l'avenir espéré pour le centre socio-culturel et le rôle de chacun dans cet avenir
- le bilan des 4 années vécues
- l'organisation interne et la gestion mensuelle des sujets fonctionnels et opérationnels
- la construction des axes de travail

En parallèle de ces temps de réflexions, ces rencontres mensuelles ont également permis le suivi des résultats obtenus par les groupes de travail

1.3.5. Les groupes de travail

Pour ce nouveau projet social, le parti pris de l'équipe projet formé du groupe de suivi du projet d'APPONA68 et d'Impact Positif a été de constituer des groupes de travail permettant d'approfondir les sujets essentiels. Ainsi 6 groupes composés de 2 à 3 membres ont été constitués et ont travaillé en parallèle sur les sujets pendant 7 mois.



- **Les archéologues :**

Ambition : FACILITER l'écriture du nouveau projet social en s'appuyant sur le précédent.

Méthode : Relecture du PS et trier ce qui est à garder ou ce que nous pouvons retirer et ce que nous pouvons garder mais modifier.

- **Les organisateurs :**

Ambition : FACILITER l'écriture du nouveau projet social en s'appuyant sur les bilans et comptes rendus existants.

Méthode : Rassembler, relire, assembler, trier les documents, écrits et comptes-rendus produits sur la période, et bilan des 4 dernières années. Déterminer les éléments intéressants à utiliser dans l'écriture du nouveau projet social.





- **Les évaluateurs :**

Ambition : ÉVALUER la compréhension et l'intérêt pour les démarches mises en œuvre par APPONA68.

Méthode : Interroger par le biais d'un questionnaire dans un premier temps l'équipe des salariés et les bénévoles, et dans un deuxième temps les partenaires, sur la plus-value du centre socio culturel, la connaissance d'Appona68 et de ses actions et les propositions d'actions à développer qui ne seraient pas déjà mises en œuvre par le centre.



- **Les valorisateurs :**

Ambition : METTRE EN VALEUR APPONA68 en trouvant un/des angles de présentation(s) en s'appuyant sur le travail des reporters et évaluateurs.

Méthode : Rappeler les valeurs et soutenir la communication sur les actions. Répertorier les outils de communication existants qui permettent de véhiculer ces valeurs. Rédiger une proposition de charte de valeurs.

- **Les reporters :**

Ambition : FAIRE L'ÉTAT DES LIEUX de l'image que véhicule APPONA68 pour les usagers et potentiels usagers.

Méthode : Recueillir la parole des habitants, l'expression de leur satisfaction vis-à-vis des actions proposées par le centre ainsi que leurs besoins et demandes non prises en compte actuellement par le centre.



- **Les rédacteurs :**

Ambition : RÉDIGER le projet social 2025-2028 en s'appuyant notamment sur le travail des autres groupes de travail.

Méthode : Rassembler, assembler, trier les documents et bilans des 4 dernières années. La mise en place de ces groupes de travail représente une nouvelle preuve de la réelle confiance apportée aux professionnels et bénévoles et de la volonté du CSC d'être à l'écoute de ses salariés et bénévoles.



1.4. La collecte de données pour actualiser et réaliser le diagnostic

1.4.1. Difficulté dans la collecte de données statistiques

Nous ne disposons pas de données exactes concernant le nombre et les caractéristiques de la population tsigane et Gens du voyage sur le territoire. 2 raisons expliquent cet état de fait :

- D'une part rappelons-le, la loi française interdit la reconnaissance, donc le recensement, de minorités ethniques et culturelles (Les Tsiganes).
- D'autre part, aucune étude statistique, chiffrée ou sociologique sur nos publics à l'échelle du département n'est disponible.

C'est pourquoi le diagnostic initial identifiant les populations de manière globale n'a été réactualisé que sur la base de données issues de 2 études dont l'entrée n'est pas populationnelle mais le mode d'habiter :

- Une étude réalisée par APPONA68 à la demande de la DDT en 2022 recensant les sites de nomades sédentarisés ou en voie de sédentarisation^{*6} sur le département (excluant de fait, les lieux de vie formels ou informels des populations itinérantes).
- Les éléments du bilan de la révision du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage 20213/2018 effectué en 2022 et 2023 avec son état des lieux des équipements d'accueil existant, leur occupation, et les actions d'accompagnement social, la scolarisation, l'emploi et la santé réalisées.



⁶ Partie 1

1.4.2. Le regard sur le territoire des différents acteurs

1.4.2.1. Les partenaires

La restitution des différents travaux d'évaluation avec la méthode MACQUET a été présentée le 23 janvier 2024 lors d'une demi-journée de travail où étaient invités les partenaires du centre socio culturel avec pour finalité de leur proposer de valider ou de nuancer l'évaluation faite par l'équipe du centre au travers des 5 thématiques et de faire profiter l'équipe de leurs remarques et suggestions.

Ces éléments ont été complétés par l'enquête réalisée par le groupe de travail des évaluateurs qui a élaboré un questionnaire comportant deux thématiques se déclinant en 4 questions.

- La connaissance qu'ils ont du CSC
- Les améliorations à apporter tant au niveau du partenariat que pour notre public.

Le questionnaire a été donné en version papier lors de réunions partenariales, envoyé par mail sous forme initiale ou de réponse google formes. Nous avons récolté 25 réponses sur un total de 60 partenaires contactés. Certains n'ont pu répondre, car ne se sentaient pas légitimes de répondre sans l'aval de leur hiérarchie.

1.4.2.2. L'équipe des salariés et des bénévoles

Un questionnaire spécifique a été distribué à tous les membres de l'équipe des salariés, du Conseil d'Administration et des bénévoles afin de recueillir leur propre évaluation.

L'enquête comportait deux thématiques pour un total de 5 questions ouvertes ou fermées :

- Le fonctionnement de l'association aujourd'hui.
- Le fonctionnement du CSC dans le futur

Le questionnaire a été déposé dans les bannettes directement et envoyé par email à l'ensemble de l'équipe et des membres du Conseil d'administration. Nous avons récolté 15 questionnaires.

1.4.2.3. Les habitants

Notre consultation a pris place sur l'ensemble du territoire d'intervention de APPONA68. Nous avons apporté une attention particulière sur le territoire de SLA. En effet, depuis 3 ans, nous intervenons sur un territoire avec des familles étant peu connues par les services de l'association et comme principal objectif d'apporter un nouveau regard sur notre pratique.

L'enquête comportait trois thématiques pour un total de 16 questions ouvertes ou fermées :

La connaissance qu'ils peuvent avoir de l'association

- Les besoins ou attentes qu'ils peuvent soumettre
- La carte d'identité de la personne interrogée

Les personnes ont été majoritairement interrogées lors de leurs venues à l'association, pour des démarches sociales, la distribution de courrier, mais aussi sur les terrains en allant vers, dans l'optique de toucher les personnes n'étant pas connues ou usagers de nos services. 55 questionnaires ont été récoltés.

1.5. L'évaluation du projet social 2021/2024

1.5.1. Une évaluation qualitative accompagnée par Yves Macquet et l'UDCSC

En entrant dans la démarche proposée par notre tête de réseau, nous voulions prendre en main le sujet de l'utilité sociale et de la plus-value des actions du CSC. Cette évaluation, ça a été une autre façon de regarder le centre social à travers 5 thématiques/champ de l'utilité sociale, mais aussi une manière de promouvoir nos actions sur le territoire.

L'équipe des salariés et des bénévoles s'est retrouvée pour répondre aux questions ou critères qui permettaient d'évaluer chaque thème. Ces critères ont été notés, validés et éventuellement repositionnés suite à l'échange en groupe.

Dans un second temps, la directrice a été invitée à restituer de manière écrite les échanges pour faire ressortir les atouts et les faiblesses du centre social. Pour terminer, un moment de compréhension, de dialogue et de rencontre avec les partenaires autour de notre appréciation a été réalisé en février 2024.

Les thématiques étaient :

- Reconnaissance des personnes (leur intérêt, qu'est-ce qu'elles y gagnent, qu'est-ce qu'on fabrique, le parcours, la rencontre, les publics accueillis et les autres ...)
- Contribution du CSC au faire ensemble / vivre ensemble pour par exemple faire tomber les discriminations ?
- Contribution à la démocratie locale, c'est quoi notre place, comment nous agissons pour, par exemple, transformer la colère en pouvoir d'agir ?
- Contribution à la transition écologique, quelles actions nous mettons en œuvre ? les moyens, avons-nous envie d'y aller ? ...
- Contribution à l'économie du territoire, qu'est-ce que rapporte notre CSC ?



1.5.2. Une évaluation annuelle des 3 axes du projet

Chaque année en décembre (2021-2022-2023) et en avril 2024, les équipes se rencontrent pour travailler sur 2 aspects :

- la mesure de l'impact de nos actions auprès des familles Tsiganes et Gens du voyage
- la collecte de données (population, ressources du territoire, besoins, etc.)

Les informations recueillies de ces trois années et demi donnent de la matière à notre diagnostic mais il permet surtout d'ajuster les actions menées à l'évolution des problématiques familiales et d'élaborer des préconisations de travail qui pourront alimenter l'élaboration du nouveau projet social.

Les indicateurs que nous avons retenus pour évaluer notre projet étaient :

- Les ressources locales et notre capacité à les mobiliser
- La qualité du service rendu
- La participation de nos publics
- Les échanges internes
- Notre relation au public

Au niveau de la méthode, les groupes se constituent en fonction de la connaissance des participants de tout ou partie de la thématique développée. Chaque groupe procède de la façon suivante :

- Lecture des axes
- Répondre aux indicateurs
- Se baser sur des éléments d'évaluation (rapport, bilan, statistiques ...)
- Donner des exemples.
- Réaliser une synthèse de l'axe en lien avec la perspective du prochain diagnostic à réaliser
- Faire ressortir les problématiques repérées, les traduire en besoins.

Les résultats de cette évaluation sont transmis à la CAF dans le cadre du bilan de l'utilisation faite des Fonds locaux depuis 2022.

Ces trois évaluations annuelles servent de matière à l'évaluation globale du projet social en dernière année de celui-ci. L'ensemble des bilans est alors repris, confronté, pour en dégager l'évolution des actions du CSC, et penser les orientations à prendre.

1.5.3. Les rencontres en quartier

« Aller-vers », « hors-les-murs » ... Ces missions sont au cœur de l'activité de notre centre socio-culturel. Elles nous poussent à aller au-delà du Centre, y compris en dehors de nos publics actuels, de nos habitudes, des solutions préconçues, pour d'abord et avant tout écouter les envies, les espoirs, les difficultés et les colères.

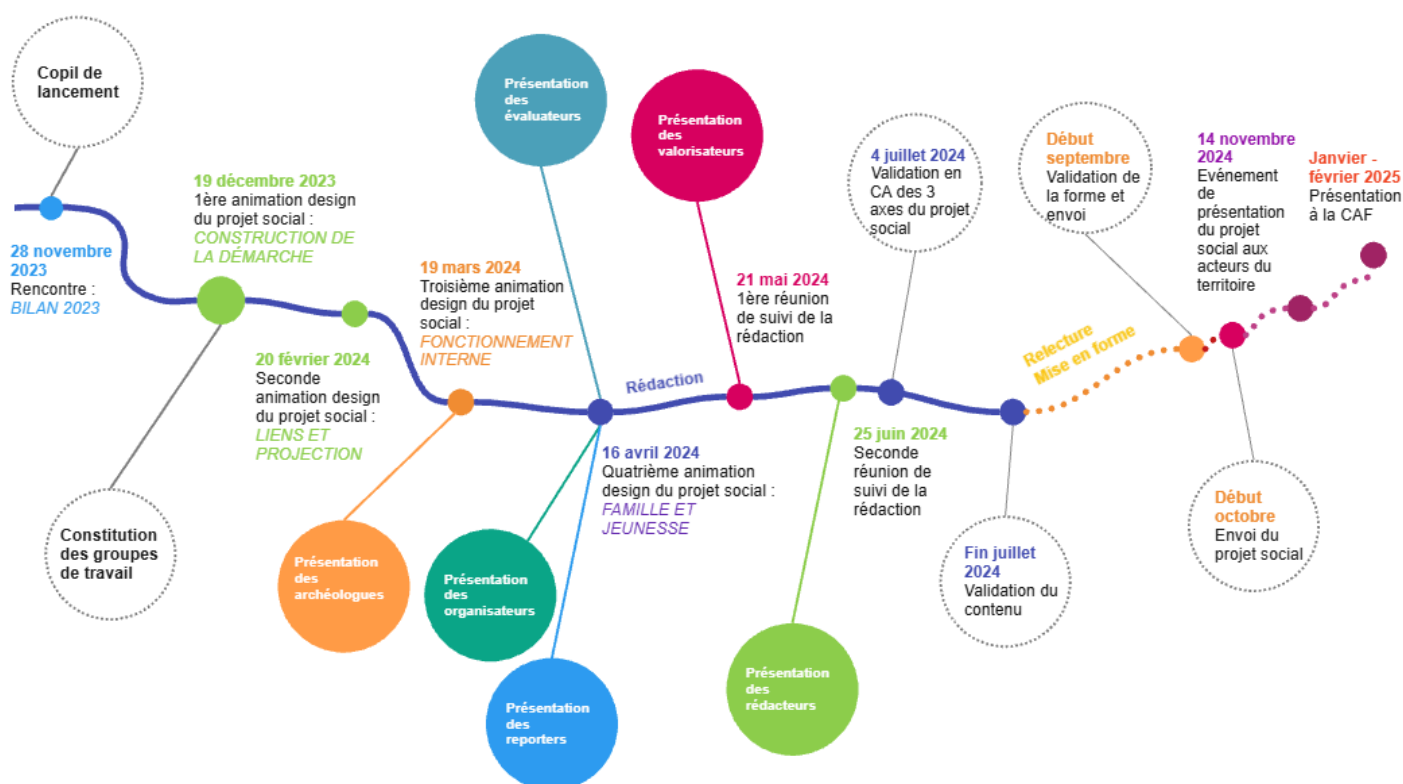
Pour accorder une plus grande place à la parole des habitant(e)s et étayer le diagnostic du territoire avec leur connaissance, nous avons réfléchi à une nouvelle manière d'aller à leur rencontre. De ces cogitations est née l'idée de rencontres participatives organisées sur les lieux de vie, inscrites dans le Projet Social (action 3 de l'axe 1). Une rencontre le 30 août 2022 a eu lieu sur le quartier Espérance de Colmar avec des membres du conseil d'administration et la directrice. Nos objectifs : présentation du travail d'APPONA68, échange sur les besoins et demandes des familles, revenir sur un incident de la semaine précédente qui avait impliqué des salariés en activité, tenter de redynamiser positivement les liens sur ce quartier.

Sur ce même quartier nous avons décidé de faire notre assemblée générale ordinaire 2023, là aussi dans l'idée de nourrir notre Projet des échanges et débats qui y ont eu lieu.

1.5.4. Le recueil de la parole au quotidien

L'accueil est l'affaire de tous. Il est basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information, d'orientation, et de facilitation en matière d'accès aux droits au sens large. La fonction est portée par l'agent d'accueil, mais surtout collectivement par l'ensemble de l'équipe. C'est un moment privilégié de rencontres, où l'ensemble de l'équipe contribue au recueil des besoins des habitants et de leurs idées de projets collectifs, analyse cette parole et fait remonter celle-ci en réunion mensuelle de projets pour les sédentaires et les voyageurs afin de construire des projets prenant en compte les besoins et les attentes exprimées par les familles.

1.6. Les grandes étapes de la démarche de renouvellement du Projet social



II. LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CENTRE

2.1. Le centre socio-culturel APPONA68

2.1.1. Notre histoire et ses évolutions

Appona68 a dès sa création centré son action sur l'aide sociale, mais l'ouverture à d'autres champs de développement de la population tsigane a toujours été un fil conducteur. L'objectif de « **promotion** sociale, économique et culturelle » est au cœur de nos missions depuis 1974, comme en témoignent les statuts de l'association.



► En 2012, l'association qui a 10 ans, sollicite un Diagnostic Local d'Accompagnement (DLA) dans un contexte de **questionnement sur l'avenir de l'association**, où émerge l'idée de créer 1 centre social atypique et éclaté sur l'ensemble du département.

► Cette même année, lors de l'évaluation du SDAGV 2013-2018 : **mise en évidence de l'implication importante d'APPONA68** dans le Haut-Rhin auprès des familles nomades ou sédentarisées mais interrogation des services du Conseil départemental et de l'État sur notre fonctionnement et place dans le champ social de l'association

► Une circulaire AVS de la CNAF de 2012 précise qu'un centre social - en plus de rompre l'isolement, prévenir et réduire les exclusions et permettre aux habitants d'être acteurs de leur territoire - doit aussi « **organiser une fonction d'accueil et d'écoute**, assurer une attention particulière aux **publics fragilisés**, développer des actions collectives adaptées au territoire (...) » Et précise ensuite le cadre d'organisation des centres sociaux et espaces de vie sociale dits atypiques, comme les centres sociaux dit « Gens du voyage ». La COG 2013-2017 confirme son intérêt pour des **formes atypiques** de centres sociaux.

► En 2013, la FCSF et la FNASAT dans une démarche de co-animation inter-réseaux s'engagent avec 30 associations adhérentes dont la nôtre dans une recherche action sur la question d'une **meilleure prise en compte des familles du voyage** sur les territoires au travers de l'agrément centre social et réinterrogent les approches et pratiques mobilisées en direction des familles tsiganes.

► Le 1^{er} janvier 2015 : Après un travail conjoint avec la CAF et l'UD CSC, APPONA68 obtient de la CAF son **premier agrément** pour deux ans et devient centre socio-culturel avec 6 salariés.



► Dans les activités

- Nouveaux projets, avec le souci d'être plus pertinent par rapport à notre territoire, à l'évolution du contexte d'intervention et à nos moyens.
- Construction de la mission et affirmation du rôle central de la Référente familles notamment à travers la dynamique créée autour de la co-construction du projet social.
- Développement des activités en soutien à la parentalité et présence plus régulière pour des actions en direction des familles et des enfants
- Intensification du fonctionnement du point relais CAF installé en 2016 et animation portée par une personne engagée en service civique.

► Dans les partenariats

- Reconnaissance à l'échelle du département avec l'agrément de 2015 prolongé en 2017.
- Meilleure valorisation des actions et clarification de la place d'APPONA 68 dans le département et auprès des Tsiganes-Gens du voyage
- Début des partenariats au sein du réseau des centres sociaux notamment.
- Soutien renouvelé des financeurs, illustration de l'ancrage^{*7} fort d'APPONA 68 sur ses secteurs d'activité ; stabilité financière rassurante pour les partenaires financiers.
- Évolution des financements spécifiques vers des subventions ou prestations de droit commun, en particulier ceux de la CAF.

► Dans le fonctionnement

- Achat d'un véhicule utilitaire, outil supplémentaire et itinérant pour élargir la couverture du territoire et accompagner les familles in situ.
- 1er déménagement du siège social dans de nouveaux locaux avec de meilleures conditions de travail pour l'équipe et un meilleur accueil des familles.
- Mise en place de l'adhésion formalisée par la carte de membre
- Réalisation d'un livret d'accueil recensant notre offre de services et refonte du site internet
- Une équipe de 8 salariés avec la création d'un poste d'animateur Enfance Jeunesse à temps plein en janvier 2019.
- Développement des compétences par la formation des administrateurs, de la directrice, des référents familles ; participation aux différents collectifs portés par l'UD CSC et la CAF pour le Collectif des référents.
- Engagement de nouvelles personnes issues de la communauté manouche au Conseil d'administration. Dans une société où les clivages et la paupérisation s'accroissent et touchent une population tsigane déjà bien marginalisée, c'est pour nous un vrai challenge et une tâche d'ampleur que de mettre la participation et la mobilisation des populations tsiganes au cœur de notre réflexion et de nos actions.



DU DÉVELOPPEMENT À LA RECONNAISSANCE



depuis 2020

► Dans les activités

- Définition des priorités par quartiers révisables tous les semestres afin d'être toujours réactifs sur les lieux repérés comme étant les plus demandeurs et plus éloignés du droit commun
- Développement des actions de prévention santé plus particulièrement sur les aires d'accueil et lieux de vie informels plus éloignés des démarches de soins avec la mise en place de partenariat avec des professionnels de santé pour des actions de dépistage (APSA : diabète, SELVAH : maladies du foie, ICOPE : prévention du vieillissement) et démarrage d'un diagnostic santé.
- Décision de prioriser nos interventions vers le public voyageur séjournant sur les aires d'accueil et les lieux de vie informels car il est le plus éloigné des infrastructures et présente des freins à l'insertion socioprofessionnelle plus difficiles à lever que le public sédentaire qui tend à se rapprocher des institutions de droit commun.
- En lien avec la dématérialisation des démarches, augmentation des permanences d'accès aux droits et des accompagnements pour une meilleure autonomie face au numérique, éviter l'abandon des droits et réduire les inégalités.
- Associer la participation des publics à la vie du centre représente toujours aujourd'hui un vrai challenge en termes de créativité dans le champ social et culturel, et une promesse riche d'apports réciproques.

► Dans les partenariats

- Vraie reconnaissance de notre expertise et de notre travail dans les travaux de révision du SDAGV.



⁷ Parties 1 et 3

- Visibilité et identification renforcée, en tant que structure d'accompagnement des populations d'origine nomade auprès des acteurs publics du territoire.
- De nouveaux partenaires financiers, illustration à la fois de l'ancrage fort d'Appona68 sur ses secteurs d'activité et de l'élargissement de ses champs d'activité.
- Accentuation du soutien de la CAF avec une réelle prise en compte de notre atypisme (public/action/financement).

► Dans le fonctionnement

- Renforcement de la structuration des équipes avec la mise en place d'une fonction d'assistante de direction en 2021 et en 2024 d'adjointe de direction.
- Elaboration d'un projet d'intervention sur les aires d'accueil avec, en février 2021, la création d'un poste de chargé de développement sur les APA qui signe l'élargissement de notre champ d'intervention à l'ensemble des habitants du territoire : sédentaires ET voyageurs
- Achat d'un 2ème véhicule utilitaire, un kangoo bibliobus, outil supplémentaire et itinérant pour élargir la couverture du territoire et accompagner les familles in situ.
- Rajeunissement du parc automobile avec acquisition de deux nouveaux véhicules pour les déplacements des salariés
- 2ème déménagement du siège social dans de nouveaux locaux avec de meilleures conditions de travail pour l'équipe et un meilleur accueil des familles.
- Élaboration d'une méthodologie de la démarche collaborative pour assurer la bonne mise en action du projet social et l'implication de toute les équipes dans ce développement
- Poursuite de la mise en œuvre de l'adhésion, 540 adhérents pour 2024 (les activités sur les lieux de vie nécessitent rarement l'adhésion).
- Agrandissement de l'équipe des salariés avec un passage de 10 à 15 salariés avec l'embauche d'un conseiller numérique à temps plein, d'un chargé de mission habitat et formation à temps partiel, d'un agent de développement santé à temps partiel et une augmentation des temps d'accueil par un passage à temps plein de l'agent d'accueil
- Novembre 2023 : Lancement de la démarche d'élaboration du nouveau projet social 2024/2027 par une journée de synthèse d'évaluation et de bilan de l'activité du CSC pour 2021-2022-2023.

2.1.2. Nos engagements, valeurs et principes d'intervention

2.1.2.1. Nos engagements

Inscrits dans le respect de l'identité*⁸ et de la dignité de chacun et dans le cadre du droit des valeurs républicaines et de la laïcité, nos engagements visent à :



- Aider les personnes à vivre dans la société tout en connaissant leurs droits



- Les soutenir pour assumer leurs obligations



- Favoriser le vivre ensemble en respectant les spécificités culturelles



⁸ Partie 1



- Contribuer à satisfaire les besoins fondamentaux



- Accompagner les personnes vers l'autonomie et le pouvoir d'agir



- Travailler à la reconnaissance et la promotion d'identités culturelles, dans le respect des valeurs mutuelles



- Agir en utilisant la médiation, la co-construction et le travail en réseau

2.1.2.2. Nos valeurs

- **La bienveillance** se met en œuvre à travers l'écoute, l'accueil inconditionnel et le non jugement.
- Par la **lutte contre les exclusions et l'isolement** et la **mobilisation contre les discriminations** et l'**antitsiganisme**, nous nous mobilisons pour la **dignité humaine**.
- Nous favorisons le **respect des identités** par la **valorisation des cultures**, le **respect des différences**. Nous considérons chaque personne avec **ses forces et ses faiblesses** quelles que soient sa situation et ses origines.
- **La solidarité et le partage** permettent le **mieux vivre ensemble**, le développement de la personne et sa capacité d'agir.
- Nous développons la **démocratie** par la participation à la vie locale pour que chacun puisse trouver sa place en tant qu'habitant d'un territoire et par l'inclusion dans la vie associative, école de démocratie.
- **La laïcité et l'égalité** sont des valeurs fondamentales pour permettre l'expression de chacun quelle que soit sa situation et ses croyances.



Nos valeurs conditionnent la mise en œuvre de nos actions.

Le centre socioculturel APPONA68 a un grand rôle de **médiation** et de **passerelle**, notamment sur les aires d'accueil pour la prévention et l'accès aux droits et à la santé ; vers les écoles en établissant le lien entre

les familles et l'école. Nous agissons souvent dans « l'aller vers » pour rompre les isolements. Nous mettons en place des actions de **citoyenneté** pour promouvoir le **vivre ensemble**. « Mieux se connaître pour mieux se comprendre » est un de nos axes forts et nous organisons à cet effet des événements favorisant la **rencontre** et la **connaissance réciproque**. APPONA68 a ainsi acquis une grande **expertise** auprès des populations tsiganes qu'elle met au service des instances agissant dans le département en faveur des Gens du voyage. Elle favorise aussi la **valorisation des personnes**, leur **accès aux savoirs**, à la **formation** et au **pouvoir d'agir**.

2.1.2.3. Nos principes d'intervention

► Le Centre comme facteur d'intégration

Notre Centre s'engage à faciliter l'accès de la population tsigane aux dispositifs et aux institutions sociales et culturelles pour garantir l'égalité des droits. Le centre socio-culturel Appona68 doit être un facteur d'intégration, constituer un lien social - parfois le premier pour les familles les plus démunies et qui vivent isolées.

► La prise en compte des familles tsiganes et Gens du voyage comme habitants

Le centre socioculturel Appona68 est aussi un outil qui facilite ou renforce la prise en compte des familles dans les politiques publiques. Observateurs privilégiés, nous avons le devoir, en l'absence de réponse aux habitants, d'interpeller les pouvoirs publics et d'être source de proposition pour élaborer des réponses concertées / partenariales.

Par exemple, de nombreux nomades sédentarisés sont, de fait, éloignés des services, les voyageurs étant souvent accueillis hors des agglomérations, en zone rurale ou en périphérie des centres urbains. Notre rôle est d'inciter les communes à considérer que même si la présence des familles est temporaire sur leur territoire, elles en sont néanmoins des habitants.

► L'intégration de nos publics dans la citoyenneté

Notre objectif est de favoriser la prise en compte des Tsiganes comme citoyens à part entière et de garantir l'accès aux structures et activités locales en mixité sociale. Pour ce faire, nous mettons en lien la population et les opérateurs pour que ces derniers intègrent, dans leurs interventions professionnelles, le public des Gens du voyage au même titre que toute autre population, majoritaire ou minoritaire, socialement ou culturellement, et habitant le même territoire.

► L'intégration de nos publics dans le « droit commun »

Le centre socio-culturel Appona68 s'inscrit dans le droit commun : ce n'est pas un centre communautaire. C'est d'ailleurs la demande de nos publics d'être dans le droit commun.

Structure généraliste et polyvalente, il n'a pas vocation à se substituer au « droit commun » mais à développer une médiation qui prépare un dialogue direct entre les habitants, ici les familles tsiganes, et l'environnement social.

Avec l'accompagnement individuel et collectif, l'ingénierie et le suivi des actions représentent une part importante de notre action, pour mettre en lien et rapprocher le plus possible nos publics avec les services extérieurs et ainsi passer des relais à d'autres intervenants.

► Une fonction passerelle pour éviter une démarche communautaire

Un de nos défis est d'accéder à l'expression d'attentes singulières des familles et de remplir une fonction passerelle, afin de tenir compte de ces singularités tout en s'inscrivant dans le droit commun et les normes de l'action publique.

D'avantage que dans la spécificité des publics accueillis, c'est cette fonction passerelle qui constitue le caractère atypique de notre structure.

Pour permettre un échange et créer une ouverture, il est essentiel de penser à des passerelles dans les deux sens :

- Avec le public sédentaire (non tsigane)
- Avec les structures existantes.

Nous devons veiller à ne pas renforcer la stigmatisation et à faire que notre démarche permette l'inclusion des publics.

► **Rendre acteur**

Le centre socio-culturel Appona68 multiplie les initiatives qui favorisent l'entraide en évitant l'assistantat. Le rôle du centre social est avant tout de rendre possible et d'accompagner ces démarches pour que les personnes deviennent à termes autonomes, les rendre acteurs de leur propre développement.

► **La participation des personnes accueillies : un principe indispensable**

Pour que nous soyons médiateurs, il faut que les familles puissent se faire entendre.

Dans un centre socio-culturel, la participation concerne à la fois les usagers à titre individuel, les habitants du territoire, les familles (enfants et les jeunes compris) et les bénévoles impliqués dans la vie de la structure. Cette participation de tous contribue directement à la prise de responsabilité et au développement de la citoyenneté de proximité, finalité de l'action sociale.

À nous de trouver les formes de leur participation pour permettre aux habitants d'affirmer leurs besoins et leur culture.

Au regard de la participation obtenue, la mobilisation des familles reste un objectif de développement. Néanmoins, la notion de participation globale fait son chemin et de plus en plus de demandes émanent des usagers eux-mêmes.

► **Les différentes modalités d'accueil de nos publics**

La fonction d'accueil inhérente à tout projet social mobilise au sein des structures plusieurs personnes, plusieurs modalités et plusieurs espaces.

La notion « d'aller vers » est inhérente à notre projet et doit être confortée. En effet, pour nombre d'acteurs plus éloignés des réalités des familles tsiganes, il n'est ni évident ni facile de s'inviter sur les lieux de vie des familles (terrains privés, aires d'accueil, lieux de vie informels, logements). Cette démarche suppose une capacité à décoder les situations en présence, tant dans leurs composantes sociale, sociologique que matérielle et organisationnelle. À défaut, la compréhension des situations reste très partielle, voire erronée, car sujette à des interprétations. Notre ambition est d'encourager les partenariats pour soutenir les autres structures dans ces démarches.

2.1.3. Un territoire d'intervention atypique

► **Un projet développé sur un vaste territoire : le département**

Le centre socio-culturel APPONA68 est d'abord atypique par l'échelle de son territoire d'intervention puisqu'il intervient sur l'ensemble du département.

D'ordinaire inscrit sur un territoire circonscrit au quartier urbain ou à l'intercommunalité en milieu rural, notre centre socio-culturel a un lien au territoire plus mouvant, basé sur le territoire vécu et habituellement mobilisé par nos publics, les familles tsiganes, yéniches^{*9} et Gens du voyage du département. Le périmètre de notre territoire est en cohérence avec les documents (SDAHGV et PDHALPD) qui cadrent les questions d'accueil et d'habitat des familles tsiganes et GDV ainsi que les collaborations sur les actions socio-éducatives.

⁹ Parties 1 et 3

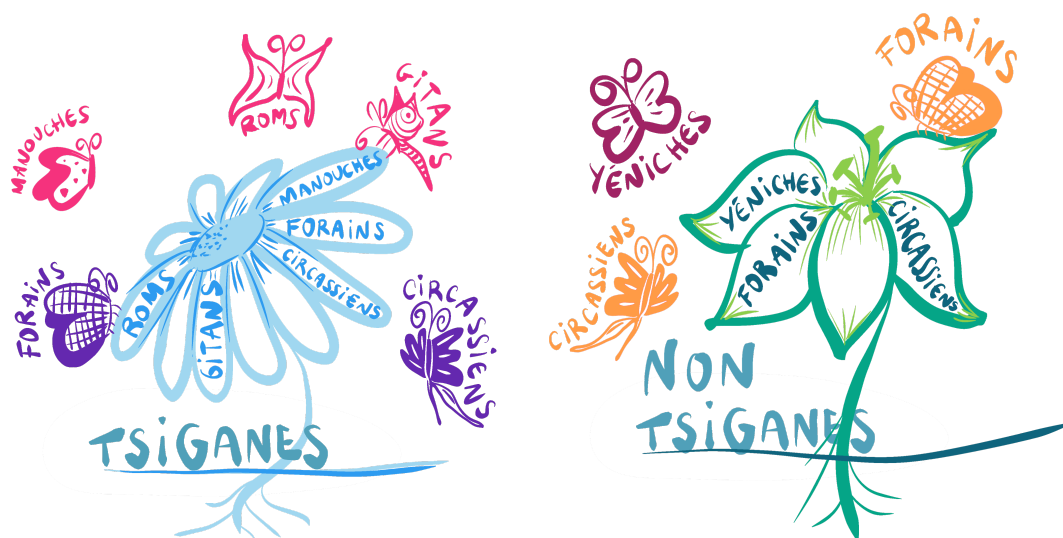
► Dans notre projet social, c'est le public qui définit le territoire !

Le territoire de vie des familles présentes dans notre département désigne l'ensemble des lieux de résidence, durable et de sédentarisation, de stationnement ou de séjour prolongé des caravanes d'une famille qui, tout au long de l'année, constituent les bases géographiques de l'espace parcouru.

Pour les Tsiganes et Gens du voyage, la mobilité^{*10} est principalement liée à des raisons économiques : essentiellement commerçants, artisans, saisissant des opportunités rémunératrices à durée déterminée (saisons), pratiquant la flexibilité économique. L'ensemble de la famille participe à l'activité ; il n'y a donc pas de séparation entre le lieu de vie et le lieu de l'activité économique.

À cette mobilité économique s'ajoutent des déplacements pour motifs religieux ou raisons administratives. Le bassin de vie des Tsiganes et Yéniches alsaciens est le département.

► Un public cible singulier : les familles tsiganes et Gens du voyage.



Le centre socio-culturel Appona68 est aussi atypique par le public qu'il vise : les habitants sont ici les familles tsiganes et Gens du voyage itinérantes ou sédentaires.

Le statut d'habitant du centre socio-culturel est fondé sur le mode d'habitat. Nous accueillons ainsi :

- Des familles sédentarisées, parfois éloignées géographiquement de toutes structures existantes.
- Des familles sédentarisées pour lesquelles il faut envisager une passerelle, un temps d'adaptation pour qu'elles s'orientent ensuite vers le « droit commun » et se rapprochent des structures socio-culturelles de leur quartier si elles existent.
- Des familles itinérantes ou en voie de sédentarisation, séjournant plus ou moins durablement sur des aires d'accueil, des lieux de vie informels ou sur des terrains familiaux du département.

Nos modalités d'intervention se définissent autour du mode de vie de nos publics. Si nous le recevons au siège social, principalement pour des démarches d'accès aux droits, l'essentiel de nos interventions, animations et actions pour les familles se passent sur les lieux de vie des personnes. A la différence des autres centres socio-culturels, ce ne sont pas les adhérents qui viennent au centre, ce sont nos équipes qui vont à la rencontre des personnes sur leurs lieux de vie dans une démarche "d'aller vers" afin de rencontrer les personnes les plus éloignées de l'offre d'accès aux droits et aux loisirs.



► **Au quotidien, prise en compte d'un certain nombre de particularismes liés à l'histoire^{*11} et la culture :**

- **Des demandes particulières** : si les Tsiganes et Gens du voyage demandent, à juste titre, à accéder aux mêmes droits que tout un chacun, ils attendent, paradoxalement, une prise en compte singulière de leurs réalités et leur mode de vie.
- **Une relation personnalisée** : les familles ont le souhait de s'inscrire dans des relations d'accompagnement fondées sur une contractualisation qui s'opère davantage avec l'intervenant professionnel (le référent familles par exemple) qu'avec le centre socio-culturel lui-même.
- **Le déficit de parole collective** : il est difficile pour les Tsiganes de s'exprimer au nom d'un groupe social qui, dans les faits, est hétérogène et non fédéré.
- **Un rapport à l'écrit difficile** en raison de la valeur même qui lui est accordée et d'un fort taux d'illettrisme/analphabetisme.
- **Un rapport au temps fortement ancré dans l'ici et maintenant**, qui reste fondamentalement différent de celui de la société en général.
- **Un décalage entre le territoire vécu**, large et changeant, **et le territoire administratif** qui s'inscrit dans des frontières rigides.
- **Des codes sociaux pas toujours compris** et pas toujours compatibles avec les modalités d'accueil dans les espaces publics et les services de droit commun.
- **Des vécus discriminatoires et d'exclusion** - quotas scolaires ou du refus de domiciliation en CCAS, expulsions de terrains, non accès à certaines aides sociales de droit commun, etc... qui vont de pair avec une insistance à se définir par différenciation avec les populations sédentaires. Un manque de dynamisme dans l'expression des attentes ainsi que dans l'engagement bénévole, essentiellement pour des raisons historiques.

► **Des situations et conditions de vie très hétérogènes**

Les situations et les conditions de vie des familles tsiganes et Gens du voyage se caractérisent par leur hétérogénéité.

- **Un mode d'habitat hétérogène** : caravanes, constructions précaires, sur des aires d'accueil, des terrains désignés ou des terrains occupés illégalement ; en habitat individuel ou collectif sur des quartiers d'habitation en dur, dans des habitations mobiles ou les deux.
- **Des familles en situation d'isolement** (isolement social, isolement géographique), des familles mieux intégrées
- **Des enfants déscolarisés** ou qui n'ont jamais été à l'école, des enfants en instruction dans la famille plus ou moins bien accompagnés, des enfants scolarisés « normalement ».
- Des familles confrontées à la **discrimination** de voisinage, à l'école parfois.
- Des situations de **paupérisation** endémique.
- Des constats de **renoncement aux droits** par lassitude ou non maîtrise des outils modernes de communication ainsi que par incompréhension/éloignement aux dispositifs (méconnaissance des démarches à faire ou refaire régulièrement...)
- Des familles confrontées à des addictions diverses et à des violences.
- Des ménages qui éprouvent des difficultés liées à l'hygiène, l'alimentation, la santé.
- Des familles qui ne maîtrisent pas la langue française à l'écrit, parfois même à l'oral.
- Des réponses institutionnelles aléatoires parce qu'elles sont données ici et non là, même sur notre territoire d'intervention.
- Des familles autonomes dans leurs loisirs et les démarches sociales que nous ne rencontrons pas, d'autres qui sur-sollicitent nos services.

► **Des financements du Projet et des actions du Centre Socio Culturel singuliers**

- En 2023, notre financeur principal était l'État (34%) suivi de la CAF (29%):
- Nous sommes peu appuyés financièrement par les collectivités locales, mairies ou intercommunalités, mis à part dans le cadre de la politique de la ville à Colmar et les MOUS (8%). Ceci s'explique en partie



¹¹ Partie 2

par la taille de notre territoire d'intervention, et par notre public qui peine à être pris en charge localement : petite commune, méconnaissance, non reconnaissance du statut d'habitant, volonté d'une prise en charge dans le droit commun alors que visiblement des passerelles sont à construire...

- La contribution directe des familles est minime : la majorité des activités est délivrée gratuitement, la mise en place de l'adhésion payante est récente, non généralisée à ce jour et difficile à mettre en œuvre.

2.1.4. Notre place dans le paysage de l'animation de la vie sociale du territoire

Données 2023 extraites de la revue SENACS - Observatoire des centres sociaux et des espaces de vie sociale Haut-Rhin

Nous sommes un Centre socio-culturel avant tout !

► Avec des interventions et des modalités de gestion qui nous sont communes aux autres Centres Socio-Culturels :

- Comme 90% des centres socio-culturels du Haut Rhin nous proposons une action en matière d'accès aux droits, c'est d'ailleurs un secteur conséquent dans notre structure
- Comme 10 autres centres socio culturels nous avons des interventions sur un quartier prioritaire Politique de la Ville
- Nous développons comme 43% des centres socio-culturels du département, une activité en matière d'insertion professionnelle.
- L'inclusion sociale et le mieux vivre ensemble sont au cœur des services avec notamment l'engagement dans la lutte contre l'isolement des seniors, des nouveaux habitants qui s'installent ou sont de passage dans le Haut-Rhin.
- Un mode de gestion associatif comme la quasi-totalité des structures de l'animation de la vie sociale du département et des valeurs communes qui nous unissent.

► Avec des singularités qui nous positionnent comme une structure « spécialisée » par rapport aux structures « généralistes » et nous confère un statut particulier, voire perçu encore aujourd'hui parfois, en marge :

- Une jeunesse (1^{er} agrément en 2015)
- Une petite taille (une quinzaine de salariés) quand le nombre moyen dans les 29 structures d'Animation de la Vie Sociale (AVS) du département est de 90
- L'impact de nos actions sur des publics spécifiques, peu de mixité sociale
- Un territoire d'intervention atypique à l'échelle du département
- L'absence de service Petite enfance (multi-accueil, micro-crèche) ou Enfance (ALSH), de ce fait notre public arrive dans notre Centre principalement dans le cadre d'une demande sociale (domiciliation, aides sociales ...)
- Une moindre dépendance aux enjeux politiques locaux du fait de ne pas être circonscrit à un seul quartier ou une seule ville, et d'avoir plusieurs financeurs différents (19 en 2023 pour 62 projets ou prestations financées).

► Avec des interférences qui nous rassemblent : lors de sa création, le Centre socio-culturel APPONA68 a suscité des questionnements au sein du réseau; à présent nous sommes connus et avons pu construire des partenariats ponctuels ou durables avec certains centres socio-culturels de notre territoire.

- location salles et logistiques au Centre socio-culturel de la Vallée de la Thur pour une Assemblée Générale en 2021, au Centre socio-culturel Pax à l'occasion de notre forum en novembre 2022 ou au Centre socio-culturel AFSCO pour fêter les 50 ans (novembre 2024).
- tenue de permanences d'accès aux droits à la maison de quartier du Centre socio-culturel Saint Louis depuis janvier 2024



- collaboration ou recherche de collaboration avec les référents Familles notamment au centre socio-culturel Europe Colmar pour l'accueil de nos adultes dans leurs activités.

► **Avec une adhésion au réseau fédéral** et à l'Union Départementale des Centres Socio-Culturels depuis 2015 comme 77% des centres socioculturels Haut-Rhinois. Au sein de ce réseau, nous avons participé à la mise en œuvre de manifestations qu'elle organise : Explor Assos (2023 et 2024), Journée d'évaluation Macquet (2024), La guinguette des centres sociaux (2024). 2 membres de notre CA sont représentés dans le Conseil d'administration de l'Union Départementale, la directrice est membre du Bureau.

2.1.5. Les acteurs et les modalités de leur implication dans le centre socio-culturel

ACTEURS	STATUTS	NOMBRE Au 30/06/2024	MODALITÉS D'IMPLICATION DANS LE PROJET		
			Dans le diagnostic du territoire	Dans l'évaluation du projet précédent	Dans l'arbitrage et la validation politique du nouveau projet
HABITANTS	USAGER Bénéficiaire d'activités et de services notamment lors des actions hors les mûrs	1500 personnes 700 ménages	Consulté, informé, relaye les problématiques de terrain. Candidat à certains collectifs, Réinterroger les actions, la complétude du programme. Consommateur. Pouvoirs assez restreints.	Donne son avis sur le fonctionneme nt et le choix des actions.	Ne participe à aucune instance instituée.
	ADHÉRENTS Bénéficiaire et participant. Bénéficie des services du Centre, et associé au projet au niveau des instances.	191 adhésions individuelles 135 adhésions familles soit 540 personnes	Pas de participation à jour des commissions. Peu d'engagement militant en tant que citoyen et force de propositions.		Vote éventuellement en Assemblée générale.
BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉ	Participe à la réalisation d'activités, force de proposition. Mise en place d'actions, animation d'ateliers (maître d'œuvre/maîtrise technique dans son domaine d'activité). Engagement par son action au bénéfice du Centre. Pilotage, conception et conduite d'action. Développe le projet. Éventuellement militant.	8 bénévoles 1.5 ETP	Force de proposition et source de concertation pour la prise de décision. Participe aux rencontres de travail dans le cadre du Projet. Peut faire partie de différentes commissions.		Vote éventuellement en Assemblée générale.
BÉNÉVOLES ÉLUS ADMINISTRATEURS	Décide des orientations stratégiques du projet, gestionnaire, porteur du projet. Représente l'association et les habitants. Valide/ oriente.	14 dont 3 personnes manouches 1ETP	Pouvoir décisionnel jusqu'à la phase finale, arbitrage, suivi. Fait partie du comité technique et des rencontres de travail dans le cadre du Projet.		Valide les orientations politiques globales. A le pouvoir décisionnel.

ACTEURS	STATUTS	NOMBRE Au 30/06/2024	MODALITÉS D'IMPLICATION DANS LE PROJET		
			Dans le diagnostic du territoire	Dans l'évaluation du projet précédent	Dans l'arbitrage et la validation politique du nouveau projet
PARTENAIRES ASSOCIATIFS ET INSTITUTIONNELS	Représente sa structure. Partenariats formalisés ou non à l'aide de conventions (financement par exemple) ou de protocoles. Création de projet en partenariat Mise en place de projets communs. Mutualisation de moyens.	UD Centre sociaux, membre associé	Fait partie du comité technique et des rencontres de travail dans le cadre du Projet.		Voix consultative au Conseil d'Administration
		CAF68, membre de droit			Voix délibérative au Conseil d'Administration
		Nombreux acteurs partenaires avec des interventions s'inscrivant généralement dans l'accompagnement de tous les publics.	Consulté, informé, relaye les problématiques de terrain. Candidat à certains collectifs. Élu / financeur : donne son avis sur le fonctionnement et le choix des actions.		
SALARIÉS	Compétences techniques liées à la formation, l'usage et les acquis de l'expérience. Chargé de réaliser une ou plusieurs missions. Lien de subordination. Garant de l'exercice opérationnel du projet. Expert/ acteur de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet.	15 salariés (13.29 ETP).	Mobilisateur vis-à-vis de son public, aide à la décision, force de proposition. Selon zones de délégations > aide à la décision. Influe fortement sur le projet social. Fait partie du comité technique et des rencontres de travail dans le cadre du Projet.		Voix consultative au Conseil d'administration pour la directrice + un représentant des salariés.

2.1.6. Notre gouvernance

Elle est assumée par :

- L'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le Bureau de l'association
- La directrice salariée, placée sous l'autorité du Conseil d'administration, dispose de délégations du Conseil d'administration.

Elle repose sur :

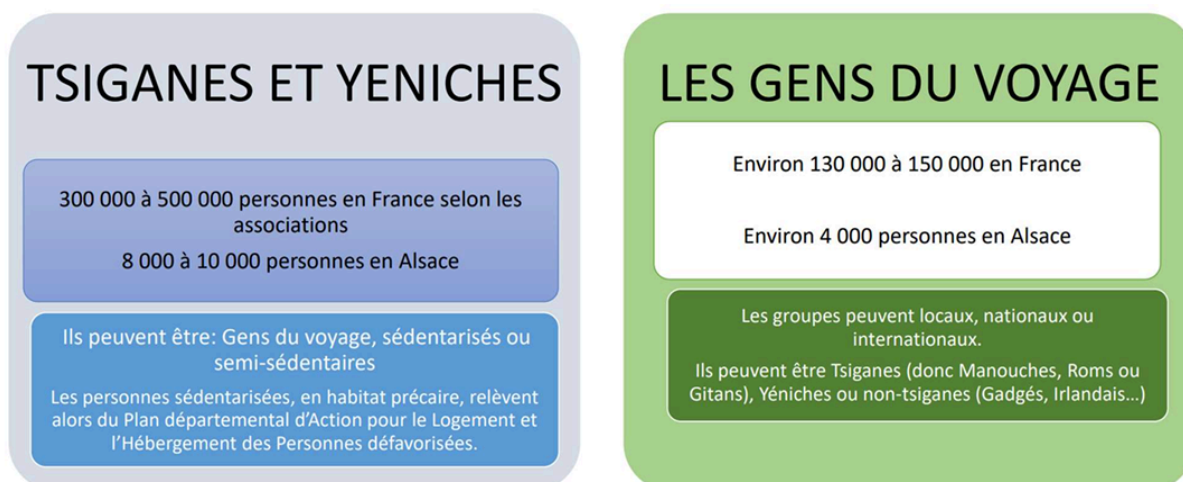
- Le projet associatif et l'organisation de l'association
- Le projet social et l'organisation du centre socio-culturel, des projets distincts mais complémentaires. La gouvernance est garante de l'animation globale sur le territoire, via le projet social du centre socio-culturel. Le Conseil d'administration et notamment sa Présidente s'impliquent fortement dans les différents chantiers d'animation du projet. Enfin, la majorité de nos bénévoles sont membres du Conseil d'administration.

Elle est ainsi représentée et active dans le pilotage (Voir 1.1. Le pilotage du Projet) et les rencontres du Projet social (Voir 1.2. Les rencontres projet).

2.2. Recueil et analyse des données du territoire d'intervention

2.2.1 L'inscription des familles tsiganes et Gens du voyage dans le territoire

2.2.1.1. Des données statistiques peu disponibles



Dénombrer les Tsiganes et Gens du voyage en France reste une entreprise très difficile et cela pour trois raisons essentielles :

- Le recensement des minorités culturelles, nationales ou ethniques, en vertu de l'indivisibilité et de la laïcité de la République n'est pas autorisé sur le territoire français.
- La population concernée par cette appellation est caractérisée par une très grande diversité^{*12} qui rend délicate toute tentative de classification.
- Il n'existe pas de terme permettant de définir de manière indiscutable des catégories de personnes pouvant être regardées comme itinérantes, nomades ...

Tout au plus dispose-t-on en Alsace de chiffres sur le nombre de titres de circulation délivrés aux Gens du voyage par les Préfectures (titres supprimés en 2017) et de données parcellaires issues de la pratique des associations de terrains ou de commandes institutionnelles d'études essentiellement sur des enjeux liés à l'habitat. Les Préfectures disposent de chiffres relevant le nombre de caravanes dans ou hors équipements à l'année.

4 000 à 9 000 Tsiganes & Gens du voyage



(cf Diagnostic du Schéma Départemental des Gens du voyage du Haut-Rhin - 1995,
Direction générale de l'équipement d'Alsace).

NB : données non actualisées dans les schémas suivants.



2.2.1.2. Des données ethniques et administratives pour une grande diversité de groupes

Sous le terme « tsigane » et « Gens du voyage » coexiste une grande diversité de groupes, d'histoires, de modes de vie et de coutumes.

*L'Alsace se caractérise par la présence
d'un grand nombre de MANOUCHES.*

On distingue communément 3 groupes dits « tsiganes », apparentés aux cultures romani^{*13} européennes et présents sur notre territoire :

- Les **Manouches** ou Sintés^{*14} d'Europe rhénane : ils sont majoritaires en Alsace (ainsi qu'en France). Répartis sur tout le territoire alsacien, leur présence en France remonte au 15^e siècle.
- Les **Roms**^{*15}, originaires d'Europe orientale et balkanique : Ils ont longtemps séjourné en Europe centrale et sont arrivés en France surtout au 19^e siècle, après l'abolition de l'esclavage et du servage en « Roumanie » (1856).
Depuis les années 90, l'Alsace accueille des populations roms dites « migrantes » venant d'Europe de l'Est (Roumanie, ex-Yougoslavie).
- Les **Gitans**^{*16} ou **Kalés**^{*17} d'Europe méditerranéenne. Quelques Gitans catalans sont installés en Alsace.

Le terme « tsiganes » est souvent utilisé pour un groupe n'appartenant pas aux cultures romani : les **Yéniches**, aussi couramment appelés « vanniers », en référence au métier de tressage de l'osier qu'ils exercent traditionnellement. Répartis sur l'ensemble de la région Alsace, où ils sont d'ailleurs majoritaires, on les rencontre aussi en Suisse, en Allemagne et en Autriche.

Le terme « **Gens du voyage** » correspond à une notion administrative de 2020 qui englobe toute personne ayant un mode de vie itinérant dont l'habitat traditionnel est constitué de résidences mobiles : circassiens, forains, Tsiganes itinérants^{*18}, Yéniches, etc. Cette spécificité française, qui affirme sa priorité d'une approche à partir du mode d'habiter et non culturelle qui caractérisait les Gens du voyage, s'explique par la non-reconnaissance du concept même de minorité. De nationalité française pour la plupart, c'est en fonction de leur mode de vie^{*19} que les Gens du voyage sont soumis à certaines dispositions dérogatoires du droit commun applicables à tous les citoyens.

⇒ Manouche, Sinti, Gitan, Rom, Yéniche ou encore Gens du voyage, c'est simplement ne pas être un **Gadjo**, une Gadji, des Gadjé^{*20}. Ce terme (masculin, féminin et pluriel) désigne de façon générique les populations non-tsiganes, c'est-à-dire les sédentaires.



¹³ Partie 3

¹⁴ Partie 3

¹⁵ Parties 1 et 3

¹⁶ Parties 1 et 3

¹⁷ Partie 1

¹⁸ Parties 1 et 3

¹⁹ Parties 1 et 3

²⁰ Parties 1 et 3

2.2.1.3. Une implantation géographique historique*²¹

Les guerres et la recomposition des royaumes les ont forcés à se déplacer d'un territoire à un autre, adoptant les religions et les traditions des pays d'accueil, tout en conservant entre eux la pratique de leur langue, le romani.

Aujourd'hui, en dépit d'une Histoire marquée par les drames, les Tsiganes alsaciens se considèrent à la fois comme Français, Alsaciens et Manouches.

En raison de sa position transfrontalière, l'Alsace est un espace de circulation historique où ils vivent pour certains depuis le XVe siècle.

L'Alsace est un espace de circulation historique

2.2.1.4. Des modes de vie et des pratiques du voyage hétérogènes

⇒ Cette « photographie » n'est valable qu'à l'instant T : hormis les familles sédentaires qui ne voyagent plus depuis plusieurs générations, les autres sont susceptibles de repartir pour différentes raisons, changeant à la fois de lieu et de mode d'habitation.

La pratique du voyage répond à différents besoins qui se cumulent : économiques, sociaux et familiaux, religieux, etc. Elle est aussi déterminée par le degré de mobilité de chaque famille.

L'ensemble du Département est concerné par la présence des familles tsiganes et gens du voyage mais leur degré de mobilité est divers.

Sont présents dans le Haut-Rhin :

- **Des voyageurs ou familles itinérantes** qui vivent et circulent en caravane. Elles ont des origines géographiques et des pratiques de voyage très variées. Leur mode de vie et l'organisation des activités économiques sont totalement liés à une mobilité importante et quasi-permanente. Leurs stationnements varient en taille de groupes, durée de passage, objectifs de déplacement et lieux (plus ou moins conformes et autorisés) :

Le Département se caractérise par un flux important et régulier de voyageurs

- Les grandes villes telles que Mulhouse et Colmar et leurs agglomérations sont privilégiées, pour des raisons d'accès à l'emploi, aux administrations et à la consommation.
- Les communes proches des frontières (Saint-Louis, Huningue) et de certains massifs montagneux (Guebwiller, Soultz) sont aussi fortement concernées, ces derniers pour des raisons historiques.
- Les groupes locaux « alsaciens », présents en Alsace depuis plusieurs générations, y ont leur environnement familial. Certains sont des voyageurs, d'autres ont engagé un processus de sédentarisation (à différents stades) ou passent au moins la période hivernale en Alsace.

- Les groupes de voyageurs régionaux circulent dans le quart grand-est de la France (Bas-Rhin, Moselle, Doubs) et possèdent un ancrage dans les régions de l'Est de la France.
 - Les "grands voyageurs" viennent d'autres départements français (Alpes, Auvergne, Bretagne, Nord etc.) ou d'autres pays (Suisse, Allemagne, Pays de l'Est, Angleterre). On retrouve principalement ces ménages sur les aires permanentes de Mulhouse Alsace Agglomération (M2A), mais aussi pour certains, sur des lieux de vie informels.
 - Les voyageurs sont aussi présents sur notre territoire sur les lieux de pèlerinages pour les catholiques (Dusenbach, Thierenbach début mai) ou entre mai et septembre pour des missions évangéliques.
- **Une population sédentarisée ou en voie de sédentarisation** ayant un ancrage sur le département : leur habitat peut varier de la caravane (qui généralement ne pourrait plus circuler) à l'habitat fixe type chalet, baraque, logement.
Dès 2009, une note de la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages du ministère du Logement mettait en évidence le processus de sédentarisation des Gens du voyage dans la plupart des départements français, y compris le Haut-Rhin.
 - Les familles dites semi-fixes ou semi-sédentaires restent sur un même lieu la majeure partie de l'année, mais partent encore quelques mois dans l'année. Elles sont dans une situation transitoire, en voie de sédentarisation. Néanmoins, ces familles sont susceptibles de redynamiser leur vie de voyageur si leur situation s'améliore. Elles évoluent à l'échelle locale, régionale et rejoignent les pèlerinages ou les missions au printemps et en été.
 - Les familles dites sédentaires ne voyagent plus, sauf parfois durant les vacances d'été, et ceci souvent depuis plusieurs générations. Elles ont majoritairement une adresse fixe. Parfois elles séjournent sur des aires d'accueil mais il s'agit d'une sédentarisation par défaut, dans un endroit accepté « faute de mieux ».
 - **Des Roms migrants**^{*22} principalement présents sur la Ville de Mulhouse originaires des pays de l'Est mais aussi d'autres pays hors UE. Leur arrivée dans le département remonte aux années 90. Ils sont sédentarisés et vivent majoritairement en location dans des appartements souvent insalubres, voire sans droit d'occupation.
Du fait de leur mode d'habitat et statut particulier, ils sont très peu concernés par nos interventions. Seule leur présence en permanence ou pour des démarches concernant leur entreprise est remarquée.

2.2.1.5. Des sites de nomades sédentarisés en augmentation et aux aménagements très variables

L'étude actualisée par notre association en 2022 à la demande de l'Etat répertorie plus d'une centaine de sites de nomades sédentarisés dans le département, sur les aires d'accueil et sur des secteurs publics ou privés. En comparaison aux sites que nous avons déjà recensés en 2008, le nombre de sites et de communes concernées est en forte augmentation, ce qui corrobore le phénomène de sédentarisation observé. Ci-après les résultats :

- ➔ **Une sédentarisation importante** : environ 1350 personnes (645 à 665 ménages) pour moitié sur le territoire de M2A, 16% sur la ComCom du Sundgau et 11% sur l'agglomération de Colmar.
- **105 sites identifiés sur 61 communes dont :**
 - 6 lotissements : (re)logement en PLAI (Colmar, Kingersheim, Habsheim, 2 à Lutterbach, Vieux Thann)
 - 6 Aires Permanentes d'Accueil (APA) des GDV sur lesquelles on note un fort taux de sédentarisation
 - 93 sites répertoriés sur des terrains publics ou privés occupés par des personnes sédentarisées ou en voie de sédentarisation



- **Des sites aux statuts fonciers variables**
 - Des terrains privés : propriétaires occupants ou occupants sans titre
 - Des terrains publics
 - Des terrains parfois mixtes publics et privés.
- **Des terrains aux aménagements très variables**
 - 24 terrains sans raccordement au réseau d'eau : recours à un puits ou aucun accès
 - 5 terrains sans raccordement au réseau électrique
 - 28 terrains sans raccordement au réseau d'assainissement et sans assainissement autonome, ni fosse
 - 7 maisons pouvant relever du dispositif de l'ANAH.
- **Des publics relevant pour la plupart des minima sociaux**
 - La sédentarisation est souvent la conséquence d'un appauvrissement
 - Public prioritaire du PDALHPD : Article L441-1 du Code de la Construction et de l'Habitation : Personnes mal logées ou défavorisées et personnes rencontrant des difficultés particulières de logement pour des raisons d'ordre financier ou tenant à leurs conditions d'existence ou confrontées à un cumul de difficultés financières et de difficultés d'insertion sociale.
- **Étude et diagnostics réalisés** mais absence d'outils opérationnels en dehors des dispositifs de droits communs (MOUS, RHI ...) pour concrétiser des projets d'amélioration des conditions de vie.

2.2.1.6. Des équipements pour l'accueil des Gens du voyage insuffisants ou inadaptés

Le Département compte **12 aires d'accueil permanentes** pour les gens du voyage, toutes mises en service avant octobre 2011 suite à la loi Besson. Une nouvelle aire a été ouverte en 2022 à Altkirch. Elles ont une capacité totale d'accueil de 317 places variant de 10 à 52 places. Elles se trouvent à Altkirch, Colmar, Cernay, Ensisheim, Huningue, Illzach, Kingersheim, Mulhouse, Riedisheim, Saint-Louis, Wittenheim, Horbourg-Wihr et Wittelsheim (aire non « homologuée »).

Ces aires montrent une hétérogénéité de (extrait du projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage du Haut-Rhin 2024-2029):

- leur état d'entretien, une partie d'entre elles présentant un besoin certain de réhabilitation de certains équipements, voire de mise aux normes ;
- leurs modalités d'aménagement (sanitaires à l'emplacement ou collectifs, parfois sous dimensionnés) ;
- leurs principes de gestion (tarifs, régie ou délégation à un prestataire, télégestion, etc.).

Cette diversité conduit à des conditions de vie inégales des occupants et ainsi à des taux d'occupation des aires très variables d'un territoire à un autre ou/et selon la période de l'année, à des comportements plus ou moins responsables (impayés, hygiène/sécurité). Certaines aires sont occupées par des ménages qui se sont sédentarisés ou qui sont en voie de sédentarisation. Une aire non occupée n'empêche pas forcément l'existence de stationnements illicites. L'augmentation du nombre de places des aires d'accueil est ainsi à étudier en fonction du besoin par secteur géographique et en lien avec les questions d'habitat des gens du voyage.

La majorité des ménages recensés sur les aires d'accueil sont des personnes qui sont nées en Alsace ou qui y possèdent un ancrage familial.

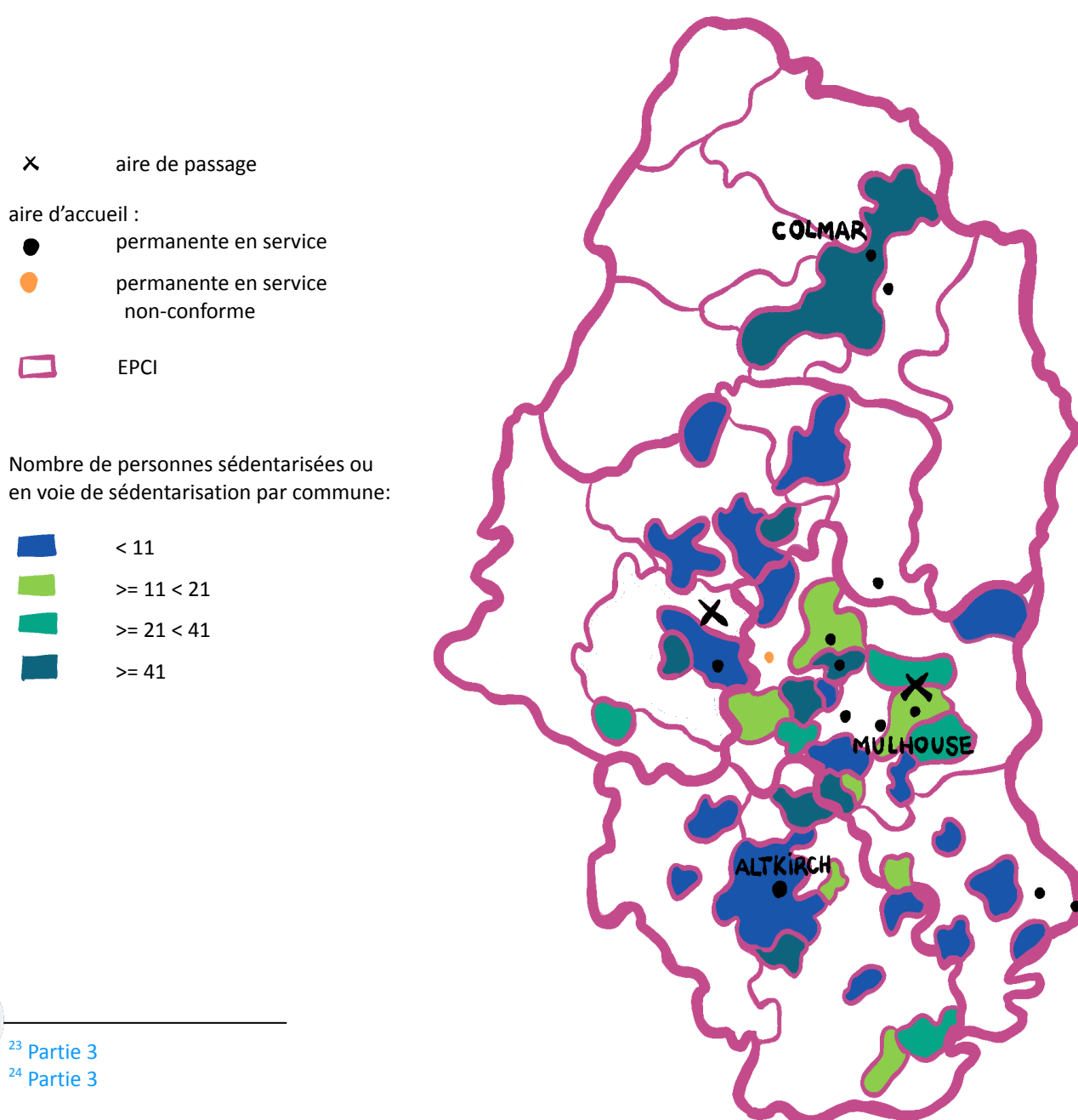


4 communes ou regroupement de communes ne remplissent pas leur obligation d'avoir sur leur territoire une aire d'accueil^{*23} : les Communautés de communes du Val d'Argent, du Pays de Thann et de la Région Guebwiller, et Colmar Agglomération.

Sur les 2 **aires de grands passages** inscrites au Schéma départemental, seul le Sud du Haut-Rhin en a réalisé une à Rixheim (capacité 90 caravanes, ouverte du 1er mai au 30 septembre). L'aire de grand passage^{*24} du Nord Haut-Rhin n'est pas en service.

Une **aire dite de délestage ou intermédiaire** est proposée par le Département sur la commune de Berrwiller : les équipements y sont réduits mais jouent un rôle complémentaire pour les grands passages dans le Sud.

Lieux de vie des familles tsiganes et Gens du voyage dans le Haut Rhin



²³ Partie 3

²⁴ Partie 3

2.2.1.7. Les singularités relevées chez les bénéficiaires du rSa accompagnés par le Centre

Notre public se compose à parts égales pour moitié de sédentaires et pour moitié de voyageurs. Historiquement nous sommes intervenus majoritairement auprès d'un public sédentaire d'origine manouche mais ces dernières années, nous avons décidé de prioriser notre action auprès du public voyageur plus fragile et plus éloigné de l'accès aux droits, à la culture et aux loisirs en développant l'aller vers.

Les premières rencontres avec les familles se font en général

- Lors de nos visites sur les lieux de vie
- Lors des demandes de domiciliation
- Lors d'orientations dans le cadre d'un accompagnement rSa
- Lors des permanences d'accès aux droits

La porte d'entrée de notre centre socioculturel est la demande d'accès aux droits et la prestation d'écrit public ou numérique. Notre public étant très impacté par l'illettrisme et l'illectronisme, il a besoin de soutien face à des démarches administratives qui se dématérialisent et se complexifient auxquelles il ne sait pas répondre, avec pour conséquence des ruptures de droits qui s'amplifient.

Nous avons souhaité comparer les chiffres de la population Gens du voyage bénéficiaires du rSa accompagnés par notre centre avec ceux de la CeA sur l'ensemble des bénéficiaires du rSa du département. Les indicateurs pris en compte sont ceux du bilan 2023 de l'accompagnement social destiné aux bénéficiaires du rSa que nous réalisons sur l'ensemble du département. Dans le cadre de cet accompagnement, nous avons accompagné **294 personnes** bénéficiaires du rSa en 2023 avec 56 % de sédentaires et 44 % de voyageurs dont 61 % d'hommes et 39 % de femmes.

- Les familles monoparentales sont en baisse dans nos suivis et minoritaires : 8% de nos suivis alors que pour les bénéficiaires du rSa sur le département, le chiffre est de 31,6 %.
- On peut constater une autre disparité : la tranche d'âge majoritaire est celle des 25-44 ans : 50% des bénéficiaires du rSa que nous accompagnons sont des jeunes alors que sur le département 50 % des foyers ont plus de 40 ans. Cela s'explique par le faible niveau scolaire et de formation des jeunes pour qui l'accès à un premier emploi reste très difficile d'où une entrée directe dans le dispositif : 92 % des personnes accompagnées ont un niveau d'études inférieur au bac contre 61 % au niveau départemental.
- L'accès à la scolarisation reste compliqué surtout pour les voyageurs où elle est quasi inexistante en maternelle ainsi qu'après le collège.
- 45 % des personnes ont une activité de travailleur indépendant mais cette activité ne génère pas suffisamment de bénéfices pour que ces personnes puissent sortir du dispositif.
- 42 % des personnes sont dans le dispositif depuis plus de 5 ans alors que pour le département il est de 51 %.
- Les freins périphériques à l'accès à l'emploi restent les mêmes qu'au niveau départemental avec une prédominance pour notre public de problématiques de santé (43 % souffrent d'une pathologie invalidante dont 15 % a une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Cela s'explique par les conditions de vie difficiles liées au nomadisme*²⁵ et à l'exercice d'activités professionnelles très physiques provoquant de nombreuses pathologies musculo-squelettiques.

On observe donc comparativement moins de femmes seules que la moyenne départementale, une population relativement jeune, aux revenus dépendant fortement des minima sociaux et une activité majoritairement dans les métiers traditionnels de travailleurs indépendants, un taux de scolarisation plus faible essentiellement en maternelle et au-delà de 16 ans, Le mode d'habitat, fixe en maison, mobile (caravane/mobile home) n'a pas d'incidence sur les données ci-dessus sauf en ce qui concerne la scolarisation rendue complexe par le voyage.



2.2.2. L'inscription des familles tsiganes et Gens du voyage dans les politiques et dispositifs publics du territoire

2.2.2.1. La prise en compte des familles dans les politiques locales de l'urbanisme, de l'habitat et du logement

*** Dans le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des personnes Défavorisées du Haut-Rhin 2018 - 2023 (PDALHPD)**

L'association Appona68 est membre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des personnes défavorisées du Haut-Rhin. Ce plan relève des compétences obligatoires partagées entre l'État et le Département.

Le Plan 2018-2023, en cours de révision, identifie comme public prioritaire les familles « appartenant à la communauté des gens du voyage, sédentarisées ou en voie de sédentarisation » :

Ce plan prévoit des actions spécifiques en direction de familles tsiganes et gens du voyage pour :

- « Affiner les besoins en logement adapté par public et par territoire »
- « Prioriser le développement de l'offre adaptée aux Gens du voyage sédentaires et en voie de sédentarisation » par la conduite de diagnostics partenariaux, une meilleure connaissance des besoins, etc.

Le PDALHPD assure en outre l'articulation avec le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage (voir chapitre 2.2.2.2) qui doit permettre une réponse ciblée aux enjeux d'accueil et de sédentarisation des Tsiganes et Gens du voyage.

*** Dans le Programme Départemental de l'Habitat 2020 - 2025 (PDH)**

Le Programme Départemental de l'Habitat ou PDH, ne fait plus référence à la présence d'habitants en résidence mobile sur le département. Il ne présente aucun élément de diagnostic (données qualitatives). Seul mentionné dans ses axes de réflexion sur l'offre de logement adapté, le besoin "apporter une réponse adaptée aux besoins de publics spécifiques ou fragilisés, notamment les gens du voyage et prendre en compte les besoins définis par le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) "

L'absence de données laisse présager une prise en compte limitée des habitants en résidence mobile dans les Programme Locaux ou Intercommunaux de l'Habitat - PLH/PIH.

Quant aux documents d'urbanisme de planification locaux, on note un mieux dans la prise en compte, au pire l'interdiction de l'habitat permanent en résidence mobile, mais :

- le sujet de l'habitat des Gens du voyage est souvent ignoré dans l'élaboration du PLU et du SCOT ;*
- les familles concernées ne sont pas informées de l'élaboration des PLU, PLUI, PLUi, SCOT, ni de l'existence d'enquête publique ;*
- Les communes ou intercommunalités ne signalent pas toujours, dans les enquêtes préalables aux documents de planification, les situations d'habitat où il est nécessaire de prendre en compte les modes d'habitat et les besoins.*

*** L'étude locale « Repérage et évaluation des sites de nomades sédentaires dans le Haut-Rhin » d'Appona68**

Appona68 a mené en 2021/2022, à la demande de la DDE, une étude de repérage et d'évaluation des sites de nomades sédentaires dans le Haut-Rhin (voir résultats en 2.2.1.5).

Elle comporte **2 phases** :

- Etat des lieux des sites occupés en actualisant une étude réalisée en 2008
- Etude pré-opérationnelle de 9 sites d'habitat inapproprié.

Objectifs :

- Connaître la localisation des sites occupés par des nomades sédentaires ou en voie de sédentarisation dans le département du Haut-Rhin (localisation / nombre de ménages / équipements en eau, électricité et sanitaire, besoins sociaux et d'habitats repérés, projets en cours.
- Rechercher des solutions adaptées à des situations d'habitat indignes à travers différents outils mis en place dans le cadre du droit au logement.

Les situations d'habitat précaire ont peu évolué dans le département, même pour des situations qualifiées « d'urgentes » dans l'étude de repérage et d'évaluation des sites de nomades sédentaires dans le Haut-Rhin de 2008, même si cette seconde étude semble être mieux appropriée par les services de l'Etat et de la CeA.

La mise en œuvre de plusieurs Maîtrises d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) sur Uffheim, Soultz et Colmar Agglo est pour le moment en phase diagnostic et nécessite un engagement de financements les mesures préconisées.

2.2.2.2. La politique spécifique d'accueil des Gens du voyage

*** Le projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage du Haut-Rhin (SDAHGV) 2024/2029 en attente de validation**

La loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des Gens du voyage prévoit l'établissement, dans chaque département, d'un schéma d'accueil et d'habitat des Gens du voyage. Ce schéma, qui relève des compétences obligatoires partagées entre l'État et le Département, est un outil de planification, de programmation et de mise en œuvre de l'accueil et de l'habitat des gens du voyage.

Le SDAHGV évalue quantitativement et qualitativement :

- Les besoins et l'offre existante en termes de séjours
- L'ancrage territorial sur les secteurs géographiques et les communes : aires permanentes d'accueil, terrains familiaux locatifs et aires de grand passage.
- La mise en place d'un accompagnement social afin de permettre aux Gens du voyage de bénéficier des dispositifs d'insertion, soit directement, soit au travers d'actions adaptées.

Les 24 communes de plus de 5000 habitants du département figurent obligatoirement au schéma départemental. Les communes approchant les 5000 habitants (elles sont 8 sur le département) ou celles ayant moins de 5000 habitants mais disposant sur leur territoire de stationnements de caravanes réguliers, y figurent également. Les 12 aires du département existantes ont été construites entre 1990 et 2011, sauf celle de la commune d'**Altkirch** en 2022, **seul nouvel équipement créé durant le schéma actuel**.

La procédure de révision du schéma 2013-2018 a été engagée fin 2021 avec notamment la mise en place de groupes de travail thématiques relatifs aux actions à caractère socio-éducatif. En janvier 2023, une autre méthode a été proposée par l'État et la CEA à la commission départementale consultative pour conduire la concertation avec l'ensemble des acteurs du schéma (EPCI, communes, associations). A la suite de cette concertation, la CDC GDV a émis un avis sur le projet de schéma le 21 décembre 2023. Enfin, **la troisième phase en cours**, a pour objet la consultation des collectivités figurant au schéma sur le projet de schéma pour validation finale fin 2024 espérons, par la CDC GDV. Il aura donc fallu 6 ans, le temps d'un schéma pour cette révision !

Dans un cadre renouvelé, sécurisé pour l'ensemble des partenaires avec une finalité de pacification, il se fixe pour **objectifs** de :

- Un comité de suivi à finalité opérationnel en parallèle de la CDC GDV pour une gouvernance opérationnelle
- Mieux coller à la réalité de territoire en améliorant l'accueil des gens du voyage itinérants et accompagner les collectivités dans la gestion des équipements sur les aires permanentes
- Faciliter l'accueil des grands passages
- Rendre visible les situations d'habitat indigne en développant l'habitat diversifié pour les Gens du voyage sédentarisés.

- Réaffirmation de l'obligation d'accompagnement en assurant un accompagnement spécifique adapté aux gens du voyage pour favoriser leur inclusion.

À l'exception des actions conduites par APPONA68 dont l'expertise est reconnue aujourd'hui, le volet d'accompagnement social des Gens du voyage du schéma 2013-2018 a peu été mis en œuvre. Les travaux de révision relèvent que "les familles du voyage sont encore lourdement touchées par les mécanismes d'exclusion et de précarisation. Elles souffrent d'une marginalisation, liée à des représentations encore très dégradées, et aux difficultés de cohabitation qui peuvent demeurer avec les populations sédentaires. Par ailleurs, l'expression des familles vers des besoins d'un ancrage territorial plus fort se traduit dans les modes de stationnement par une occupation prolongée ou permanente de certaines aires d'accueil, des difficultés dans la cohabitation entre les groupes, des stationnements spontanés souvent illicites". Les questions de "pacification des relations", de "droits et devoirs", de "citoyenneté" sont au cœur des attentes respectives.

Les données quantitatives et qualitatives (nombre de familles présentes sur le territoire, typologie, diagnostic des ancrages, besoins socio-éducatifs, etc.), leur présentation comme les outils de suivi ont toujours été incomplètes, y compris dans le projet de schéma actuel.

*** La Commission consultative départementale des Gens du voyage (CDC GDV) du Haut-Rhin**

Chargée du suivi du SDAHGV, cette commission est un outil d'appui important. Elle donne son avis, avec les EPCI et les communes concernées, sur l'élaboration et l'approbation du schéma.

Depuis 2014, l'instance départementale associe aux réunions des représentants des Gens du voyage. Appona68 est membre de cette commission avec trois autres associations « représentant » les Tsiganes et Gens du voyage. Appona68 a aussi été désignée pour représenter localement la Fédération Nationale des Acteurs Solidaires d'Actions en faveur des Tsiganes et Gens du voyage (FNASAT – Gens du voyage).

Le mode de gouvernance actuel du SDAHGV se limite à la Commission consultative départementale des Gens du voyage, davantage perçue comme une instance de gestion que comme une instance de travail, un lieu d'appui technique possible.

La vision globale qui se dégage des travaux de cette commission oriente une action départementale où l'accompagnement social est un peu mieux valorisé.

Quant à la participation des Gens du voyage, elle reste ardue en raison de la critique récurrente de ne pas respecter les règles, et de la difficulté pour les communautés à désigner un représentant. Leur place d'expert et de conseil doit être valorisée et accompagnée.

La participation de l'Inspection académique et de l'Agence régionale de santé et plus récemment de la CAF est un signal positif vers une meilleure prise en compte des actions d'accompagnement des familles installées sur les aires d'accueil.

2.2.2.3. La place des familles dans d'autres dispositifs généralistes liés à la lutte contre la pauvreté, pour l'inclusion sociale et l'accès aux soins

*** Le Schéma départemental de la domiciliation du Haut-Rhin**

Notre association dispose depuis 2007 d'un agrément pour domicilier les ménages itinérants dépourvus d'adresse fixe. Depuis l'abrogation de la loi n°69-3 du 3 juillet 1969 en janvier 2017, la notion de commune de rattachement et les titres de circulations ont disparu : les Gens du voyage ne sont plus soumis à une procédure particulière en matière d'élection de domicile. La fin de cette mesure d'exception, comme les travaux réguliers dans le cadre du suivi de ce schéma auxquels nous participons, ont favorisé une amélioration de l'accès aux droits.

*** La politique départementale d'insertion**

La politique départementale d'insertion portée par la Collectivité européenne d'Alsace, en plus de garantir un revenu minimum, développe des actions d'insertion sociale et professionnelle à destination des bénéficiaires du rSa.

Ces actions prennent notamment la forme d'un accompagnement individuel et collectif des allocataires du rSa. Parmi les huit interventions prévues dans ce cadre, l'accompagnement des "publics à fort risque d'exclusion" accompagnement social +" est considéré comme le premier moyen de lutter contre la pauvreté et de garantir une insertion sociale.

Appona68 répond annuellement à l'appel à projet de la Collectivité Européenne d'Alsace sur l'axe décrit ci-dessus en proposant à la fois une méthode et des contenus d'accompagnement qui prennent en compte les problématiques d'insertion des populations tsigane et Gens du voyage.

2.2.2.4. Le cas particulier de la Politique de la Ville de Colmar

Depuis 2003, le contrat de ville de Colmar a, par dérogation (densité du quartier trop faible), choisi de désigner le quartier Espérance de Colmar comme Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville.

Ce quartier rassemble 39 pavillons adaptés habités par des familles tsiganes.

Appona68 y développe des actions de médiation sociale et scolaire, prévention santé, insertion professionnelle, formation des jeunes, etc.

2.2.2.5. La prise en compte des familles dans les dispositifs d'animation de la vie sociale

*** Le projet de Schéma Alsacien des services aux familles 2023 / 2026**

Le schéma de services aux familles, piloté par le Préfet et la CAF, décline les orientations de la politique relative à la petite enfance, la jeunesse, la parentalité ou encore à l'animation de vie sociale.

Si les populations tsiganes et Gens du voyage n'y sont pas identifiées, le projet de Schéma ouvre la possibilité d'actions allant dans le sens d'une offre de service facilitée en direction des populations éloignées des dispositifs (difficultés pour se rendre sur les lieux d'animation, de socialisation), notamment par le financement d'actions itinérantes ou la création d'Espaces de la vie sociale (EVS).

À ce jour, Appona68 n'a pas été invitée à contribuer à la réflexion dans ce dispositif.

*** Les structures d'animation de la vie sociale sur le territoire**

Contrairement à nos voisins du Bas-Rhin, notre territoire ne dispose que d'une seule structure d'animation de la vie sociale dédiée aux familles tsiganes et Gens du voyage. Il s'agit de notre centre APPONA68.

Le Bas Rhin dispose depuis 2015 de :

- 15 EVS dédiés aux Gens du voyage (11 sur des aires d'accueil, 4 sur des quartiers occupés par des familles sédentarisées).
- 1 centre socio-culturel CEDRE GDV, centre départemental de ressources Gens du Voyage porté par le Conseil Départemental
- 1 centre social du service Gens du voyage de l'Eurométropole de Strasbourg, porté par l'EPCI.
- 1 centre socio-culturel LUPOVINO sur le quartier du Polygone.

En plus de ces équipements, sur les aires d'accueil, les EPCI en régie ou en délégation de service public (associations, CCAS, organismes privés) assurent la coordination sociale auprès des familles qui séjournent sur les aires.

Enfin, un Lieu d'Accueil Parents/Enfants (LAEP) itinérant sillonne 6 aires d'accueil de l'Euro métropole.

Appona68 souhaite engager avec la CAF une démarche partenariale avec un réseau associatif pour développer des EVS sur les aires d'accueil permanentes des Gens du voyage.

Ce maillage associatif et institutionnel a pour ambition de développer des actions de proximité sur les aires d'accueil et pourquoi pas d'inscrire ces actions dans un projet social de l'aire d'accueil ; actions menées en concertation avec les familles dans le but de renforcer les liens avec le quartier ou la commune et de s'inscrire dans le droit commun.

Les diagnostics et projets sociaux des centres socio-culturels et EVS généralistes de notre territoire ne prennent pas en compte nos publics. Nous souhaitons également amplifier notre fonction passerelle et réfléchir avec les structures généralistes aux possibilités d'intégrer au mieux nos publics dans leurs projets et programmes d'actions, a fortiori quand ce public habite sur leur territoire d'intervention.

* Les Conventions Territoriales Globales : un nouveau cadre partenarial

La CAF du Haut Rhin et la CeA en partenariat avec les collectivités locales (Communes ou EPCI) ont entamé leurs réflexions en vue de l'élaboration (et la signature) de CTG sur le département. Elles prennent le relai de Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) et s'élargissent à d'autres thématiques (le logement, les seniors, l'accès aux droits, l'inclusion numérique, l'animation de la vie sociale).

Elles permettent d'aboutir à une vision globale et décloisonnée des besoins sociaux sur le territoire, de fixer des priorités et des objectifs communs entre institutions et partenaires, et d'adapter son action aux besoins du territoire. En somme, c'est une démarche permettant de faciliter la prise de décision et de valoriser des actions.

APPONA68 ne peut pas intégrer toutes les CTG du département. Nous avons donc intégré en cours de routes celle de Saint Louis Agglomération et celle de la M2A, territoires les plus concernés par nos actions.

2.3. Les collaborations et apports respectifs entre notre CSC et les acteurs du territoire

L'action sociale se construit sur le partenariat. À chaque demande sociale correspond un champ d'intervention pour lequel il faut identifier des acteurs, des partenaires, se faire connaître, se rencontrer, partager l'analyse des besoins et l'évaluation des actions. **Le travail du centre socioculturel APPONA 68 consiste à créer ou à consolider ces collaborations** avec les partenaires et d'acteurs de terrain dans lequel les familles pourront s'intégrer.

La conception comme la mise en œuvre des actions en direction des familles du département mobilisent de **nombreux acteurs de terrain**, autant de ressources pour notre territoire. Les interventions s'inscrivent souvent dans l'accompagnement de tous les publics, parfois ils ne disposent pas de poste dédié à notre public cible.

L'investissement dans **les réseaux locaux** liés aux différents dispositifs, bien que chronophage, permet de multiplier les partenariats et les actions. Le nombre d'actions co-animées par le Centre ou menées en direct par nos partenaires est en hausse régulière, ce qui représente un bon indicateur de réussite. Cet investissement nous a aussi permis de gagner en lisibilité auprès d'un grand nombre de structures locales ou départementales. Notre Centre accueille dans ses locaux de Mulhouse un certain nombre de réunions, de groupes de travail.

Comme les partenaires de terrain, indispensables à la mise en œuvre de nos missions, l'engagement des **collectivités locales et institutions publiques** est essentiel. Par leur soutien technique et financier, les collectivités locales et institutions publiques nous permettent de pérenniser les actions. Des partenariats restent à formaliser notamment avec les services de la PMI et des pôles gérontologiques, encore trop peu présents dans des actions en faveur des familles du voyage.

Les actions locales en faveur des populations itinérantes restent trop peu nombreuses. L'idée reçue selon laquelle les Tsiganes et Gens du voyage viennent toujours « d'ailleurs » ne favorise pas **l'inscription de mesures pérennes dans les agendas politiques**. De plus, l'hétérogénéité de la communauté, et la diversité de ses besoins restent difficiles à appréhender. Résultat : les réponses en termes d'accueil et de places sont généralement faites à minima et toujours suite à une obligation.

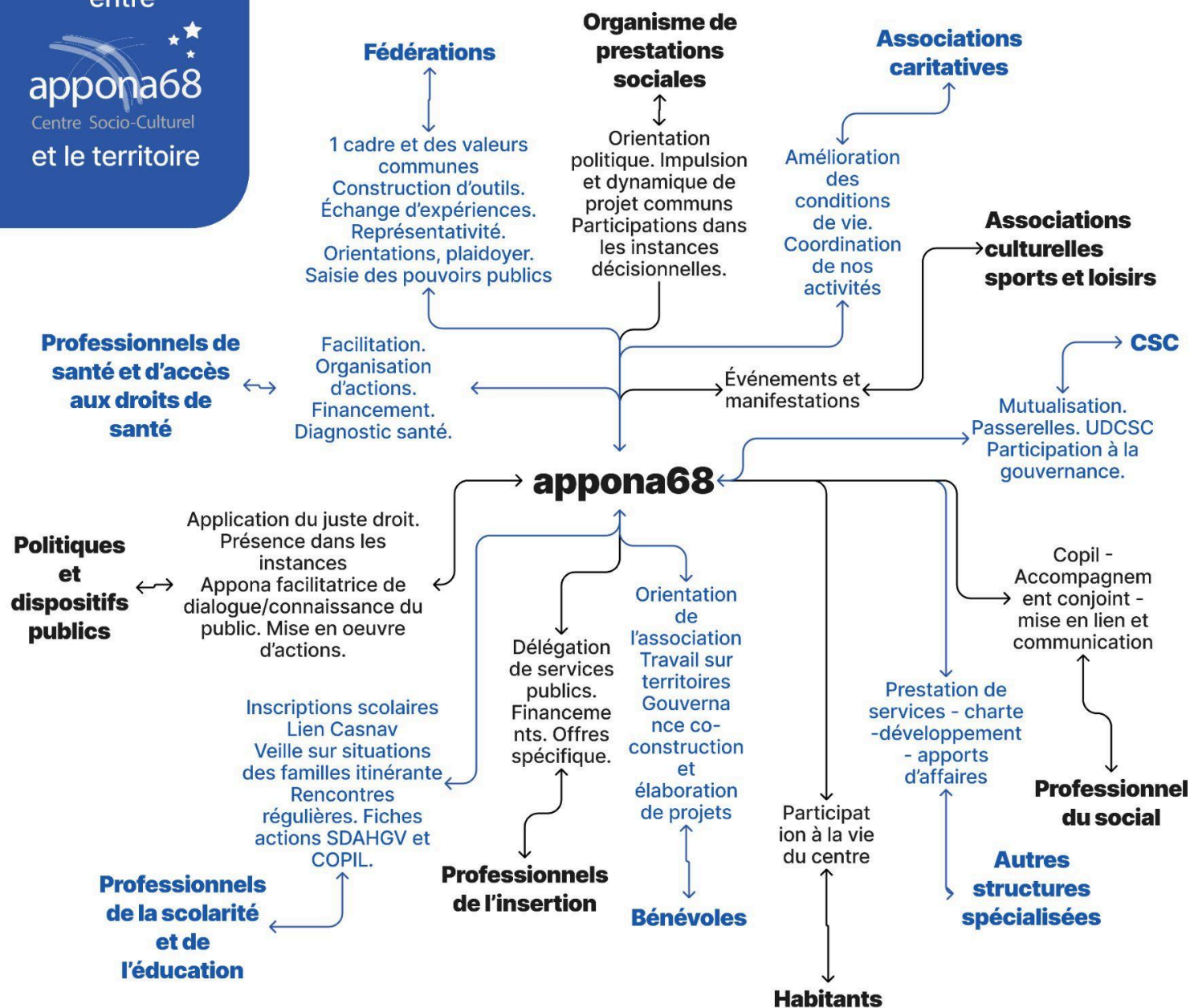
Dans ce contexte, l'expertise et la connaissance du terrain d'Appona68 peuvent venir en **appui aux collectivités dans leur recherche de réponses adaptées** à des situations souvent complexes. Par sa pratique des rencontres de terrain, ses actions de formation et projets participatifs, l'association peut aussi être le facilitateur d'une connaissance réciproque.

les collaborations
entre

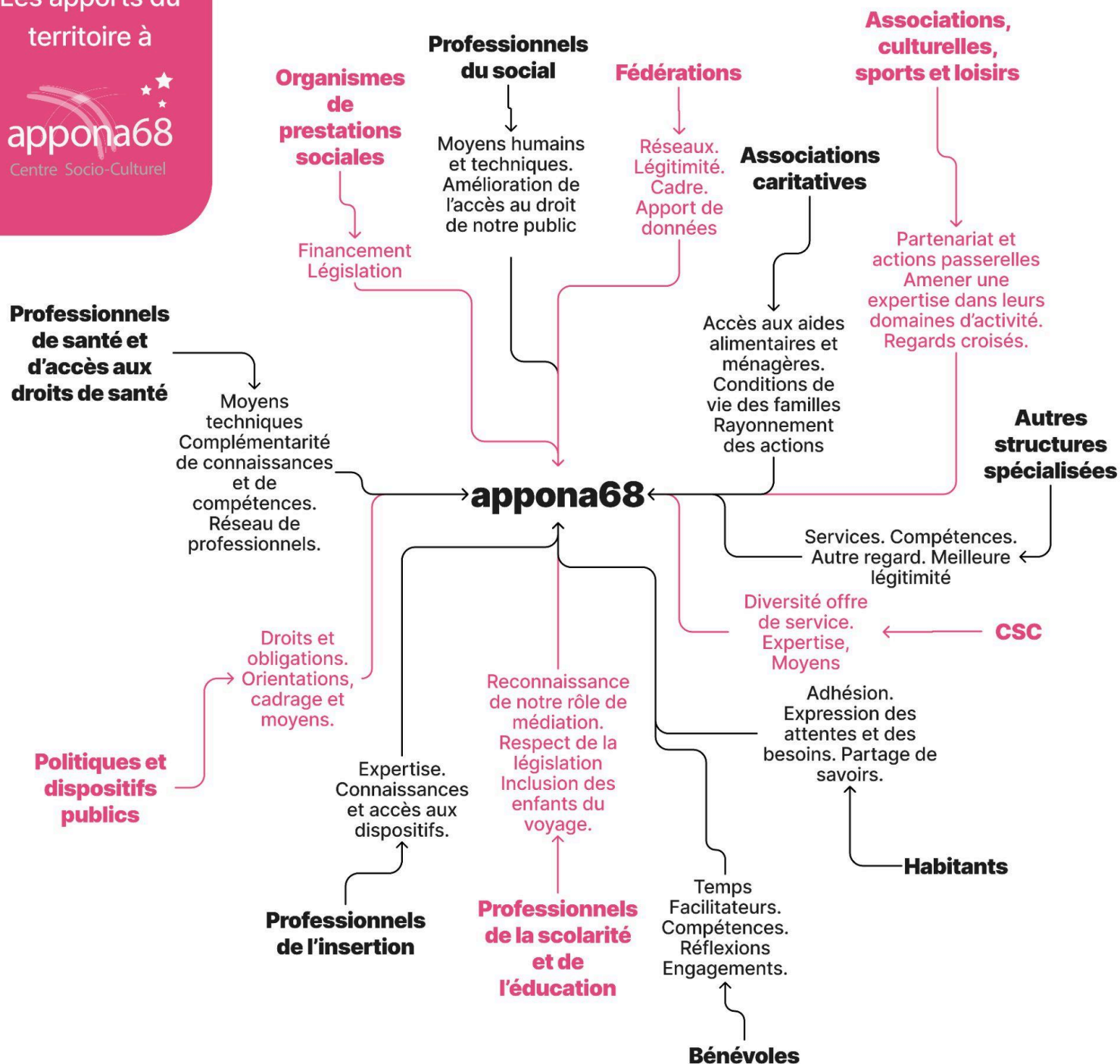
appona68

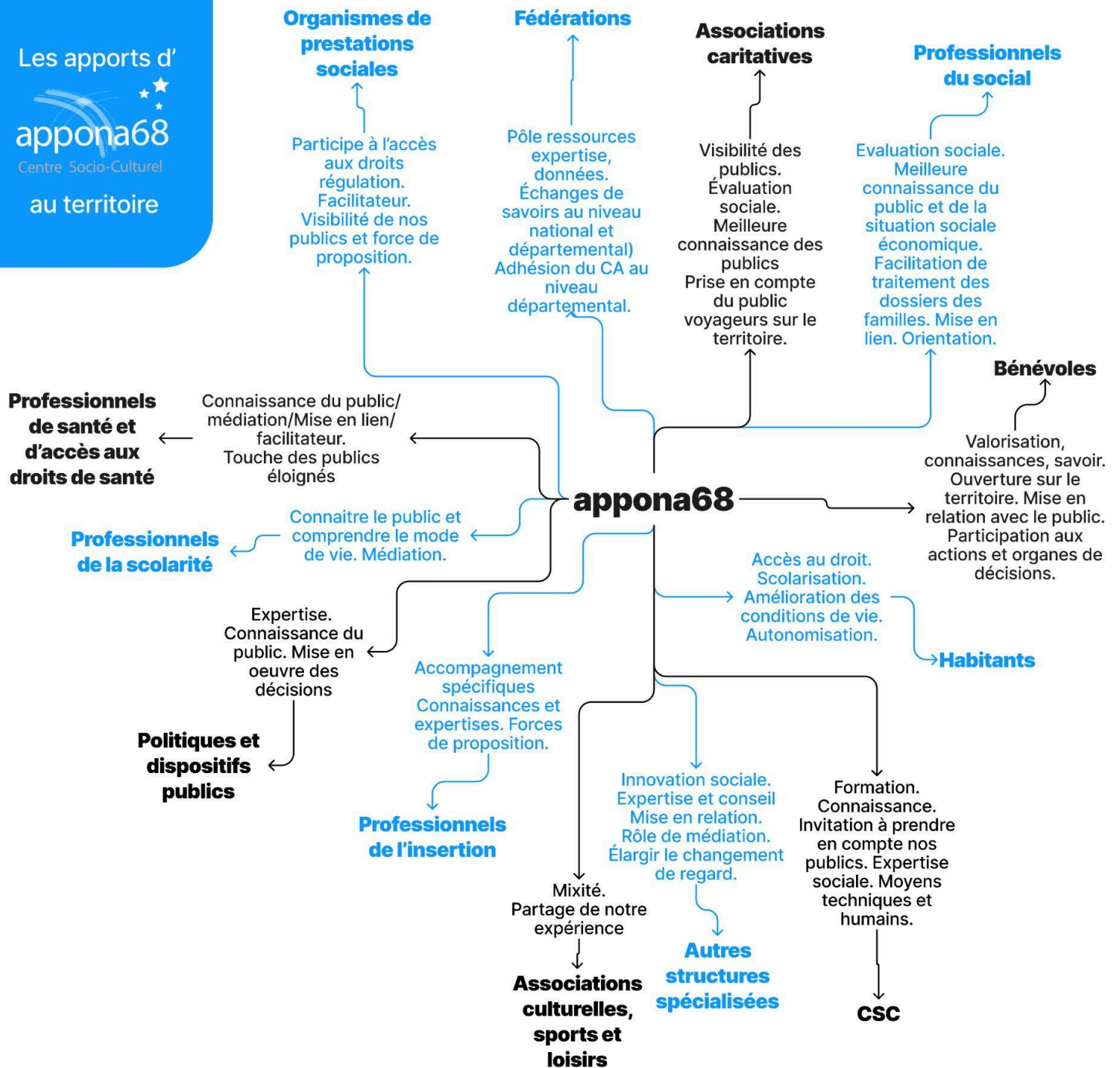
Centre Socio-Culturel

et le territoire



Les apports du territoire à





2.4. Des outils de synthèse : le SWOT et l'étoile de mer

FORCES

Présence des salariés et des GDV dans le CA et à différent niveau de construction des projets

Connaissance et confiance du public

Offre de services adaptés aux besoins de notre public

Formats d'accueil multiples et inconditionnels

Permanence d'accès aux droits / recours aux droits amélioré

Habitants écoutés

Innovation dans les actions

Passerelle-médiation notamment pour la scolarisation

Présence forte sur les terrains / Pratique de l'aller vers

Identification et reconnaissance des partenaires

Vitalité du CSC et de la gouvernance

Actions favorisant les liens intergénérationnels

Une équipe "couteau Suisse"

Participation au SDAHGV

S

O

Transversalité

Transition numérique en cours

Formation des bénévoles, des publics, des salariés, des partenaires

Nouveau projet social qui va permettre de construire un projet familles pluri-disciplinaire en transversalité

Adhésions

Développer les partenariats

Travail sur le bénévolat, la gouvernance

Accueil de stagiaires

Partenariat transfrontalier

Evènements culturels (50 ans, festival, forums)

MOUS

Support aux associations

Nouvelle action qui permet la mixité sociale (Saint Louis)

Actions qui favorisent la capacité citoyenne de nos publics

FAIBLESSES



Actions et fonctionnement pas assez visible, identification pas toujours pertinente par les partenaires

Multiplécité des outils - des réunions et modalités de rencontre

Instrumentalisation par le public de la culture pour ne pas faire : école, emploi

Cadre d'intervention facilement bousculé par des actions jugées prioritaires

Manque de dynamisme et perte de bénévoles d'activités

Multiplication des actions et des demandes

Faible représentation de nos publics dans les différents schémas communs

Partenariat unilatéral - ou de principe qui ne se concrétise pas

Manque de participation du public dans les actions collectives

Peu de mixité de genre dans les activités

Partenariat insuffisant avec certaines institutions (ex scolarité)

Paupérisation freinant l'ouverture aux enjeux environnementaux

Manque de communication sur les adhésions

Turn over sur le pôle familles : manque d'identification des salariés par les familles

W

T

Manque de soutien des politiques : domiciliation - stationnements

Traitement des dossiers trop souvent dans l'urgence

Manque de formation des partenaires : méconnaissance du public GDV

Manque de participation du public dans les actions collectives

Trop forte attente du public

Portage de missions qui ne nous incombent pas, être seuls dans l'action

Repli communautaire

Carence de bénévoles de gouvernance

Proposition d'actions familles qui ne trouvent pas leur public

Méconnaissance du rôle d'un CSC

Manque de participation du public dans les actions collectives

Manque de pérennité dans les financements des projets (de plus en plus d'appels à projets)

Difficile présence des habitants dans le projet social

Peu de place aux loisirs dans l'organisation des familles. Priorité aux besoins primaires



OPPORTUNITÉS

MENACES



La relation au public

La campagne d'adhésion obligatoire avec effort de l'adhésion notamment sur les APA et SLA
Les permanences d'accès aux droits qui sont la porte d'entrée de notre relation avec nos publics
Une fonction accueil dans sa globalité
Continuer à être disponible pour répondre aux demandes (mais pas d'en n'importe quelles conditions) pour créer et maintenir le lien

Les échanges internes

La transversalité (notamment avec le CA).
La différenciation voyageurs - sédentaires.

Les ressources locales et notre capacité à les mobiliser

L'opération père Noël avec une association l'aller vers en y incluant les élus et les associations.
Les travaux en cours avec les partenaires (Municipalités, CCAS, rencontre des financeurs, Copil, MOUS, formation).
La médiation scolaire avec les établissements et l'IA. Continuer les travaux sur les partenariats actifs en cours - SLA - dom - domiciliation Heimersdorf - MOUS micro projet - ateliers numériques.

La qualité du service rendu

Développer le partenariat avec les autres CSC (mutualisation ...) être un lien, une passerelle, un médiateur dans le souhait de faire réagir nos partenaires de la scolarité travail sur les niveaux d'accueil et d'urgence

La qualité du service rendu

Actions Père Noël.
La coopération avec SLA, être au côté des élus qui souhaitent avancer.
Les formations en direction de nos partenaires.
La réalisation d'actions innovantes mais aussi la poursuite d'actions existantes qu'on adapte en trouvant une dimension nouvelle = inventer sans reproduire.

La participation de notre public

L'aller vers en y incluant les élus, les associations, les partenaires.
Les actions collectives enfants famille.
La promotion de la culture (notamment avec les CSC) pour un changement de regard des publics entre eux.
Le partenariat avec les CSC.

La relation au public

Poser un cadre ferme de nos pratiques avec l'engagement de tous.
Le cadre à réfléchir pour une meilleure organisation générale : établir des niveaux d'accueil (info / urgence / suivi / ...) et en faire un visuel.
Faire avec et faire pour dans le cadre - le mesurer.

Les ressources locales et notre capacité à les mobiliser

Boîte de Noël solidaire (communauté solidaire d'Alsace) pour un Noël aussi pour les adultes.
Intensifier les échanges internationaux notamment en particulier nos voisins transfrontaliers.
Liens avec css - formation - santé - lien avec les autres acteurs du social notamment sur les voyageurs.
Bouger les partenaires de la scolarité. Faire reconnaître le travail d'appona.
Formation, promotion de la culture et en faire la promotion.
Des points de soupape
Action santé en direction des voyageurs.

Poursuivre

Faire +

La relation au public

Chacun dans notre CSC à la place qu'il occupe doit se sentir concerné par la question de l'adhésion et en expliciter le sens.
Mettre en oeuvre un questionnaire de satisfaction rapide de nos actions.

La participation de notre public

Trouver, impliquer et maintenir la présence de bénévoles dans les actions.
Développer le bénévolat au niveau de la gouvernance.
La valorisation du public, les faire connaître, les faire entendre permet de changer les représentations notamment sur la question de l'exclusion.

Les échanges internes

La reconnaissance des publics (par le politique et dans les dispositifs)
De la transversalité chacun à sa place, des temporalités

Légitimer les capacités de nos publics et réaffirmer leur pouvoir d'agir : ils ont une expertise ; ils sont à la base de toute expertise = capacitation.

Mixer les publics dans les actions : croiser les publics GDV et autres, permet de se mesurer, de relativiser. Développer notre centre de ressources.

Faire -

Les ressources locales et notre capacité à les mobiliser

Action santé vers les sédentaires (redirigé vers le droit communs quand possible).
Avancer doucement sur la création de la mission de médiation sanitaire pour faire mieux ensuite

Les échanges internes

De dossiers dans le drive
D'accumuler des groupes de travail dont les infos se croisent

La participation de notre public

Scolarité / santé / insertion pro avec certains publics où le travail de changement de regard, de reconnaissance prime. Dans le cadre du SDAGV en l'état.

La qualité du service rendu

Faire moins pour faire mieux, bien réfléchir à l'impact du développement, à la multiplication des actions.

La relation au public

Faire moins dans l'urgence, céder moins aux exigences, en conservant des gardes de fou pour ne pas engager notre responsabilité.

Arrêter

Les ressources locales et notre capacité à les mobiliser

Implication dans le SDAGV en l'état nous y voyons un intérêt mais nous sommes bien les seuls ... n'être moteur que si on est compétent et missionné : on est partenaires aidant. Les ateliers CNED.

Les échanges internes

La multiplication des GT.
La mise en oeuvre de process sans les mener à termes. Le classeur de transmission.

La participation de notre public

Le groupe des ambassadeurs (relais sur le terrain).
La création d'un collectif associatif roms.

Les échanges internes

Le travail de fluidité et de pertinences du drive avec sa phase d'adaptation.
La transition numérique d'appona (nous faciliter le travail et le suivi des personnes).

La qualité du service rendu

Travailler sur la mission de médiation sanitaire.
Les formations en direction de nos publics.
Le travail sur le bénévolat et notamment celui de gouvernance et se questionner sur ce mode de gouvernance.

Commencer

Les ressources locales et notre capacité à les mobiliser

Recherche de nouveaux partenaires dans le cadre du rSa rénové, réfléchir au positionnement rSa de Appona 68 suite à la loi France Travail.

Actions de sensibilisation citoyenneté et environnement sédentaires et voyageurs (la question du déchet/ de son recyclage).

III. BILAN ET ENSEIGNEMENTS DU PROJET SOCIAL 2021/2024

3.1. Rappel des axes développés dans le projet social 2021-2024



Encourager la citoyenneté, faire connaître et valoriser la culture tsigane et du voyage, développer la visibilité du centre socio-culturel et clarifier son positionnement, permettre aux personnes de se connaître, d'appréhender et de promouvoir leur identité,



Accompagner la fonction parentale, conforter les relations familiales intergénérationnelles, faciliter le parcours scolaires et formation des jeunes



Éviter l'isolement des personnes, améliorer l'accès à la santé et le bien-être, permettre aux personnes d'être actrices de leur propre développement, améliorer les conditions d'habitat et d'accueil

3.2. Bilan du projet social 2021-2024

La méthode utilisée pour évaluer le projet précédent a consisté à relire collectivement chacune des fiches actions des 3 axes, puis de faire le bilan de chaque action, en donnant des exemples d'activités et des réponses aux indicateurs. Les éléments d'évaluation à disposition des salariés (rapports d'activités annuels, bilans internes ou ceux à destination des financeurs, statistiques ...) ont enrichi cette relecture. Cette évaluation s'est déroulée lors d'une rencontre projet (voir Chapitre 1.4.)



Réalisé



Non réalisé



En voie de réalisation ou insuffisamment réalisé

AXE 1 CHANGER LE REGARD RÉCIPROQUE			
	- Participation et promotion de manifestations culturelles : Festival manouche, organisation du forum "Tsiganes, Roms et Gens de voyage " de qui parle-t-on ?" - 3 opérations "Père Noël pour Tous". Visite du Père Noël sur toutes les aires d'accueil avec présence de partenaires associatifs et institutionnels, d'élus et de la presse - Développement de partenariats sur les questions spécifiques "voyageurs" - "Chacun peut être un acteur" participation au séances de travail du SDAHGV en y associant les voyageurs des aires d'accueil - Participation aux réunions de la Commission départementale d'accueil des Gens du voyage et sollicitation des membres de cette commission pour intégrer la question des terrains familiaux - Contribution à la représentativité des Tsiganes au SDAHGV en portant la demande des familles - Information des familles sur la mise en œuvre de ce schéma - Sensibilisation des professionnels aux spécificités de l'identité culturelle tsigane par. - Mobilisation des partenaires pour renforcer et mettre en œuvre les dispositifs existant à l'échelle locale - Ouverture aux suggestions des habitants au quotidien - Campagnes d'inscription sur les listes électorales dans la perspective de nouvelles élections (2 réalisées) - Rencontres formelles ou informelles (durant le temps d'attente en permanence par exemple), pour permettre la découverte mutuelle, l'écoute - Tournage du film "un autre regard" avec les habitants du terrain de Heimersdorf présenté au copil Heimersdorf et au SDAHGV - Présentation de vidéo de paroles d'habitants auprès des partenaires dans le cadre de la restitution de l'évaluation MACQUET des CSC	- Co-animation du Collectif des familles manouches de Logelbach - Création d'outils spécifiques pour l'appropriation de notre Projet social par les habitants	- Participation aux COPIL du projet de relogement des familles de Heimersdorf - Poursuite du Projet nomade : partenariat avec CSC Saint Louis, contacts avec CSC Drouot et Europe
AXE 2 FAMILLE, ENFANCE, JEUNESSE			
	- Rôle de médiation - Sensibilisation des écoles aux spécificités culturelles des Tsiganes - Accompagnement des projets personnels de formation ou d'emploi - Mise en oeuvre du projet éducatif Bibliobus sur les terrains sédentaires et les aires d'accueil depuis 2022 - Inscriptions d'enfants de voyageurs dans les établissements scolaires - Participation à des réunions de médiation avec le CASNAV, l'inspection académique, les écoles dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme -Sensibiliser les familles à l'obligation de la scolarisation des enfants en expliquant les modifications législatives encadrant le recours au CNED - Actions familles : les ateliers cuisine diététique et produits cosmétiques naturels ont eu du succès et ont permis une activité transgénérationnelle féminine - Ateliers éducatifs Montessori sur les aires d'accueil - Sorties familles : le zoo, le lac de Kruth Wildenstein, Fraispertuis, accro-branches, marché de Noël, patinoire... - Café des anciens : repas restaurant la Cigogne Colmar, visite du Struthof - Poursuite de l'action "c'est quoi ma famille ?" avec la mise en place d'un groupe de travail spécifique	- Soutien scolaire dans les écoles pour des enfants repérés par les enseignants - Travail sur la mobilité pour se rendre sur les lieux culturels et sportifs - Arrêt des séances de dispositif du CLASt à la Scolarité sur Vieux Thann et Zillisheim par manque de participation des enfants et d'implication des parents - Projet jeunesse : promeneurs du net	- Aide aux devoirs sur prescription des enseignants. - Incitation et accompagnement des jeunes vers les structures classiques de loisirs - Accompagnement des familles vers les centres sociaux de proximité (Vieux Thann, Colmar et Saint Louis) - Action l'Ecole, internet et moi : succès des ateliers robotiques auprès des enfants mais difficulté de mobilisation de participation des parents

AXE 3 MIEUX VIVRE SON QUOTIDIEN



- Meilleure prise en compte des familles itinérantes avec le développement de l'aller vers sur les aires d'accueil et les lieux de vie informels
- Permanences d'accès aux droits - Antenne de Colmar, ½ journée de permanence sur RDV pour les résidents de Colmar Agglomération
- Une permanence d'accueil libre le mardi après-midi sur le quartier Espérance à Colmar
- Quatre permanences d'accès aux droits hebdomadaires sur Mulhouse dont 1 spécifique voyageurs et une permanence numérique
- Une permanence sociale de proximité au CSC de St Louis avec mixité avec le public QPV
- Démarches faites en direction de la CAF pour mieux travailler ensemble, consolider, développer le lien
- Démarches faites en direction de la CPAM Haut Rhin pour mieux travailler ensemble, consolider, développer le lien ; mise en place d'un relais (via mail) pour le traitement de situation particulièrement complexe et/ou urgente
- Ouverture libre et quotidienne du Point relais pour l'utilisation des fonctions de Caf.fr
- Offre de services supplémentaires tournée vers le numérique tel que l'appui aux démarches, l'ouverture d'une boîte mail, etc.
- Ouverture aux suggestions des habitants au quotidien.
- Amélioration des conditions de logement et d'habitat (hygiène, espace, équipement, salubrité, confort)
- Accompagnement des micro-projets d'habitat pour les personnes : étude et suivi des projets devis, mise en place de partenariat (travailleurs sociaux, municipalités, voisins, financeurs...), demande d'autorisation si nécessaire, implication de la ou des familles concernées dans le financement, suivi des travaux (auto-rénovation de l'habitat par la famille ou par un tiers), contact régulier avec les familles pour les tenir informées de l'avancée du projet, pour connaître leurs besoins et leurs inquiétudes, suivi des travaux, paiement des factures, etc.
- Accompagnement des partenaires institutionnels dans les diagnostics et la réalisation de projet d'habitat pour les familles avec le recrutement d'un chargé de mission habitat.
- Veille pour une bonne occupation de l'environnement du logement (Colmar)
- Vigilance lors des entretiens individuels avec les personnes les plus fragiles à l'ouverture de droits et aux échéances de renouvellement, pour éviter les ruptures de droits
- Prévention des contentieux
- Diagnostic concernant toutes les aires d'accueil du Haut Rhin - capacité, état, fréquentation ...
- Mixité des publics et connaissances réciproques en utilisant une permanence sociale mixte sur Saint Louis Agglomération (personnes issues du QPV et GDV)
- Partenariat avec le Réseau Santé de Mulhouse : actions de dépistage du diabète sur les aires d'accueil et les lieux de vie informels avec le concours de l'APSA (Association de Prévention Sud Alsace)



- Création de lieux et espaces de débat.
- Formation pour renforcer le pouvoir d'agir (prise de parole, à qui je m'adresse quand j'ai un problème ...).
- Le travail de capacitation de notamment sur la question de leur représentativité auprès des Collectivités est entamé mais prendra du temps à mener.
- Mobiliser les partenaires pour aller à la rencontre de nos publics sur leur lieu de vie (quartiers sédentaires et aires d'accueil) hors actions spécifiques aller vers.



- Médiation entre les Institutions, collectivités et les Voyageurs
- Information et formation des professionnels à la connaissance du public
- Proposition d'un libre accès à internet plusieurs créneaux horaires par semaine et accompagnement à l'initiation internet
- Mise en place d'ateliers collectifs informatiques
- Soutien à la participation des habitants dans les dispositifs de gouvernance (celle d'APPONA68, aux décisions collectives dans le Collectif de Logelbach, à la représentation en Schéma départemental des Gens du voyage).
- Coffre-fort numérique Reconnect n'a pas suscité d'intérêt majoritaire
- Actions et animations parentalités sur les aires d'accueil
- Action consultation du nourrisson et du jeune enfant PMI : enfants majoritairement suivis dans le privé chez les sédentaires par un pédiatre, ou absence de locaux là où il y a de la demande

			
PROJET FAMILLE	- Choix d'interventions avec des priorités par quartier, une présence plus importante sur certains secteurs et une dynamique d'aller plus vers les lieux de vie informels et le public voyageurs plus éloigné de l'accès aux droits, de l'offre de loisirs et de la scolarité - Mise en œuvre des ateliers Montessori (8 en 2023) afin de travailler la parentalité - Diffusion du journal Graines de Parents sur le quartier de sédentaires à Colmar Espérance - Médiation entre les équipes éducatives des écoles et les familles, création de partenariats avec les directeurs d'établissements scolaires et échanges réguliers avec l'académie dont le CASNAV - Organisation de rencontres entre les familles d'un même quartier lors d'événements spécifiques comme les rencontres en quartier, la projection du film La Place, le spectacle de Noël sur le quartier Espérance - Développement de plusieurs partenariats d'actions de prévention santé et de bien être avec des interventions conjointes sur site : ateliers cuisine diététique et marche nordique (APSA, CPTS, SELHVA, ICOPE) - Présence d'un professionnel d'APPONA dans les instances de développement d'offres de santé sur le département - Réalisation d'une enquête de diagnostic santé auprès des professionnels de santé et des publics voyageurs afin de faire émerger les principaux freins à l'accès aux soins pour les publics les plus fragiles - Action "un père Noël pour tous" avec la visite du Père Noël sur toutes les aires d'accueil et rencontre des habitants, des élus et partenaires institutionnels - Tournage du film "un autre regard" avec les familles du quartier de Heimersdorf dans le cadre du projet de relogement du site - Actions d'animations enfants à visée éducative et scolaire plus particulièrement ciblées sur le public voyageurs (40 bibliobus en 2023) - Augmentation du nombre d'inscriptions dans les établissements scolaires essentiellement des primo-inscriptions - Développement de partenariats avec les autres CSC : CSC Europe Colmar, CSC de Thann et CSC de Saint Louis avec la mise en œuvre d'une permanence d'accès aux droits mixant les publics GDV et QPV - Actions visant le respect de l'environnement avec l'Observatoire de la Nature de Colmar et la Maison de la Nature du Sundgau - Valorisation de la culture tsigane par le biais de l'organisation d'un forum départemental sur les GDV et par la suite, avec le Projet Nomade et la proposition d'une offre de formation dispensée par APPONA68 aux structures et professionnels qui le souhaitent - Pour ce qui est principalement de la structure familiale, au travers du projet transgénérationnel d'interviews "C'est quoi ma famille ?" - Développement des actions numériques par le Conseiller numérique afin de lutter contre la fracture numérique : mise en place de permanences numériques pour les adultes et d'ateliers robotiques pour les enfants - Réflexion en équipe en transversalité grâce à la mise en place de groupes de travail sur différentes thématiques : scolarité, roms, habitat, santé, adhésion, événement.... - Augmentation des temps de permanences d'accès aux droits et aux soins afin de lutter contre l'exclusion et les ruptures de droits et de soins : 3 permanences hebdomadaires généralistes, 1 permanence spécifique travailleurs indépendants, 1 permanence spécifique voyageurs, 1 permanence délocalisée sur St Louis et de nombreuses interventions sur site lors des visites.	- Arrêt des actions CLAS suite au désengagement des familles sur ce type d'actions qui se déroulent après le temps scolaire - Arrêt des consultations PMI sur Espérance Colmar : baisse du nombre de nourrissons. A envisager sur les aires d'accueil mais nécessité de trouver un local - Difficulté de mobiliser sur l'assiduité des enfants à l'école	- Implication des familles dans le choix et l'organisation des sorties et participation aux actions prévues - Informations sur les offres de sorties, programme des collectivités ou des autres centres sociaux de proximité, des institutions, des festivals - Travail de mobilisation des parents pour les impliquer dans la scolarité de leur enfant en assistant aux réunions des écoles - Encouragement des parents à participer aux actions portées par le Centre par l'encadrement bénévole des sorties familiales et des animations de loisirs - Organisation de sorties en famille : Zoo, Ecomusée. Difficultés de mixer les publics

PROJET JEUNESSE			
	- Rencontre, mobilisation des jeunes et création d'un lien de confiance en proposant des animations sur site - Repérage des animateurs par les jeunes et leurs familles - Sensibilisation des jeunes (et des parents) aux enjeux de l'insertion professionnelle lors de rendez-vous individuels mais aussi sur les lieux de vie de ces jeunes - Démarrage d'un travail de proposition adaptée aux jeunes GDV concernant l'insertion professionnelle avec nos partenaires - Travail sur le diagnostic et les demandes des jeunes pour concevoir un projet jeunesse en phase avec les besoins exprimés et identifiés par les jeunes, les partenaires et/ ou l'équipe APPONA68	Diffusion du compte promeneur du net à plus grande échelle	- Création - Animation du "promeneur du net" : participation aux différents comités de pilotage de l'action et création des profils sur les réseaux socio Tik tok, etc - Accompagner jusqu'à la contractualisation d'un parcours d'insertion avec un partenaire

3.3. Différents regards sur notre projet

La méthode était d'interroger les membres de l'équipe d'Appona68 (salariés et membres du CA), les partenaires avec lesquels le CSC travaille, ainsi que les familles que nous accueillons, à l'aide d'un questionnaire. Celui-ci devait permettre de recueillir leurs observations sur le fonctionnement d'APPONA68, mettre en lumière ses atouts et ses faiblesses, et suggérer des propositions afin d'enrichir notre nouveau projet social de leurs constats et préconisations.

3.3.1. Pour l'équipe d'APPONA68

L'enquête comportait deux thématiques pour un total de 5 questions ouvertes ou fermées :

- Le fonctionnement du CSC aujourd'hui
- Le fonctionnement du CSC dans le futur.

Le questionnaire a été remis directement et envoyé par email à l'ensemble de l'équipe et des membres du Conseil d'administration. Nous n'avons récolté que 6 questionnaires sur 15 salariés et 7 membres du CA.

1. Avez-vous l'impression de travailler vraiment en transversalité ou en pôle cloisonné ?

70 % des répondants estiment que leurs missions s'inscrivent dans le fonctionnement du CSC ("l'accès aux droits est au cœur des missions du CSC") mais 30% estiment que plutôt non ("nos actions ne relèvent pas vraiment d'un CSC, en raison du peu de succès des actions culturelles et de loisirs auprès de notre public"). La majorité estime travailler en transversalité avec des nuances (" Je travaille en transversalité sur les actions, mais peu sur la réflexion et la création") Un petit pourcentage estime plutôt travailler en pôle cloisonné, toujours avec des nuances.

2. Quelles suggestions d'améliorations pourriez-vous proposer ?

⇒ En termes de fonctionnement d'équipe

Plusieurs suggestions sont proposées : 45 % des personnes souhaitent revenir au fonctionnement sédentaire/ voyageur avec des équipes pluridisciplinaires.

Pour le restant des personnes interrogées, il en ressort qu'il faut recruter du personnel, améliorer la coordination, et diminuer les groupes de travail.

Enfin, le rajout d'une thématique habitat serait souhaité.

"Veillez à ce que la machine fonctionne, c'est le rôle des coordinateurs (ex. le projet familles, encore faut-il que celui-ci soit porté par tous ou par le coordinateur social)".

⇒ En termes d'évolutions des actions ou activités et identification de besoins :

50% proposent de développer les activités culturelles en donnant la parole aux usagers .

50% des personnes demandent de partir des diagnostics territoriaux et estiment qu'il est nécessaire de bien identifier les enjeux dans le cadre du projet social.
 "Partir des interrogations des usagers pour construire des actions qui partent des demandes et pas de les leurs "imposer" ce qui ne marche pas)".

3. Comment voudriez-vous voir évoluer APPONA68 dans 4 ans ?

Une grande majorité des personnes pense qu'il faut renforcer les équipes, mais ne pas se démultiplier, être dans la fonction initiale de médiateur et créer 1 EVS sur SLA et M2A.

Une des propositions est d'arriver à susciter plus de présences des membres de la communauté dans le CA, ainsi qu'en collaboration dans les activités des salariés.

4. Vers quels secteurs, vers quels publics devrait-on développer nos actions ?

90 % des personnes pensent qu'il faut développer plus d'actions vers les voyageurs
 et 10 % des personnes pensent que les loisirs et la culture doivent être pris en compte.

3.3.2. Pour les partenaires, instances politiques et administratives

Nous avons élaboré un 2^e questionnaire comportant deux thématiques se déclinant en 4 questions.

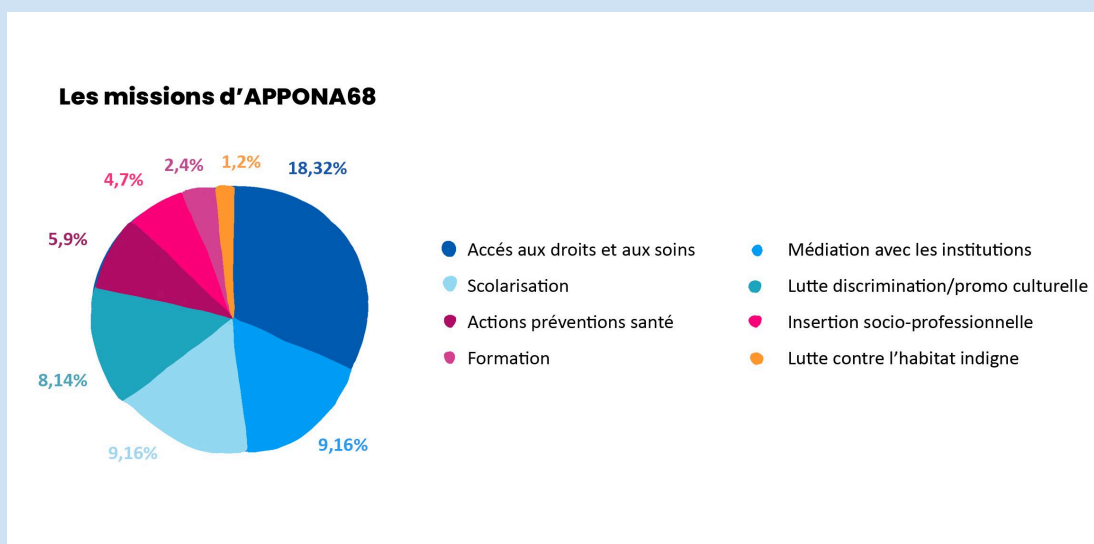
- La connaissance qu'ils ont du CSC
- Les améliorations à apporter tant au niveau du partenariat que dans l'intervention auprès de nos publics.

Le questionnaire a été donné en version papier lors de réunions partenariales, envoyé par mail pour réponse sous forme initiale ou via google forms. Nous avons récolté 25 réponses sur un total de 60 partenaires contactés. Certains n'ont pu répondre, car ne se sentaient pas légitimes de répondre sans l'aval de leur hiérarchie.

1. La connaissance du CSC

92% de nos partenaires disent avoir une bonne connaissance du CSC dont la moitié grâce aux partenariats mis en place, le reste, dans une moindre mesure, par des rencontres avec des GDV ou par le biais de l'école.

2. Quelles sont les missions d'APPONA68 ?



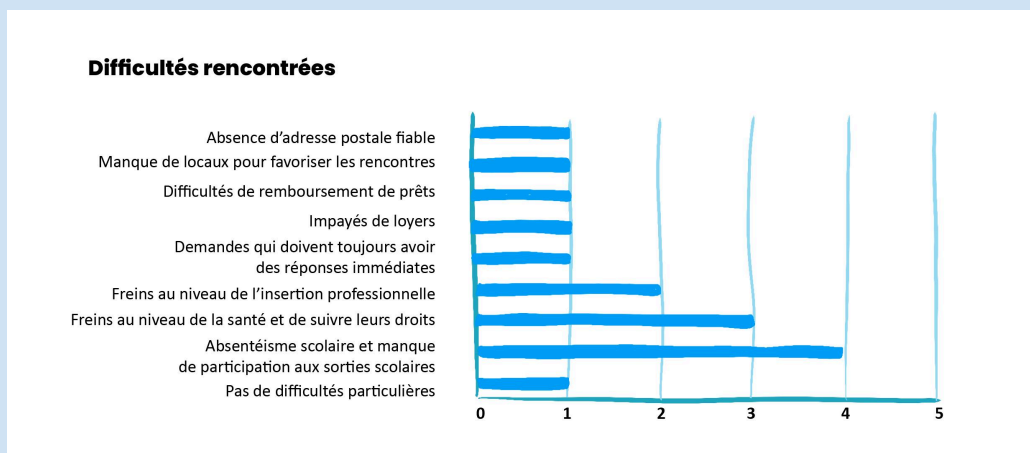
3. La connaissance de la population tsigane et GDV

48 % des partenaires estiment avoir une assez bonne connaissance de la population tsigane mais plutôt des sédentaires et en majorité grâce aux partenariats avec APPONA68 et la formation du CSC. 52 % estiment ne pas avoir suffisamment connaissance de leur culture.

4. Dans quel cadre professionnel, bénévole ou institutionnel se font les rencontres ?

Un tiers des partenaires rencontrent les GDV dans le cadre de demandes d'aides financières ou administratives, un autre tiers dans le cadre de dispositifs mais rarement en direct, un autre tiers dans le cadre de la scolarité.

5. Difficultés particulières évoquées dans le travail avec ou pour ce public ?



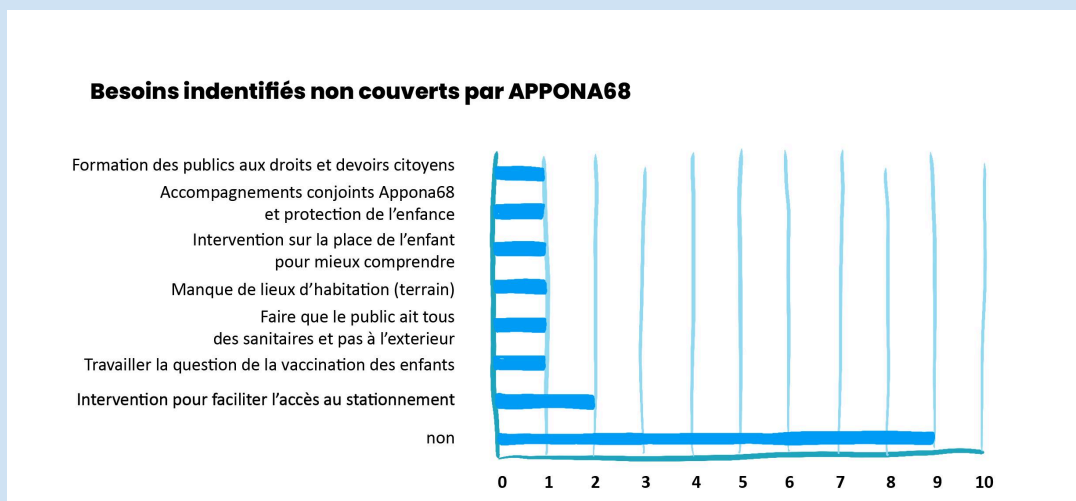
"Une certaine réticence, des freins pour parler de soins notamment de la santé mentale"

6. Améliorations à apporter tant au niveau du partenariat que pour le public

Pensez-vous que ces missions soient facilitatrices de votre travail/relation avec notre public ? Le cas échéant, quelles suggestions pourriez-vous proposer ?

La totalité des partenaires pensent que nos missions et que le lien de confiance avec les familles facilitent leur travail en tant qu'acteur de proximité; ils souhaitent un partenariat plus rapproché, des bilans annuels et plus de présence dans la médiation avec les familles sur les questions de scolarité.

7. Repérage de besoins spécifiques auxquels le CSC ne répond pas ?



8. Comment renforcer le partenariat ?

La majorité, c'est plus de rencontres partenaires avec plus de présence dans les écoles pour la scolarité des GDV, des interventions dans les institutions et des formations (diversité culturelle).

Viennent ensuite pour une partie des partenaires des actions plus pérennes, une passerelle médicale, une rencontre annuelle, de la collaboration grâce au SDAHGV et un partenariat transfrontalier avec la Suisse.

"Peut-être que des présentations dans les institutions (médico-sociale, protection de l'enfance, école) permettraient de créer un espace de réflexion et de connaissance nécessaire pour créer des ponts et des sas de rencontres".

3.3.3. Pour les habitants

Un questionnaire a été édité et diffusé par l'ensemble de l'équipe en visant les habitants issus de la communauté tsigane / GDV de l'ensemble du territoire d'intervention d'APPONA68, aussi bien en se rendant sur les lieux de vie des personnes, qu'à l'occasion de leur venue dans nos locaux.

L'objectif était de donner la parole aux personnes, d'obtenir une image en temps réel de la visibilité du Centre et de ses missions. Nous souhaitons ancrer cela dans les pratiques du CSC.

Les personnes (56) ont été interrogées sur le mode oral pour lever les freins tel que l'illettrisme, et permettre d'avoir un dialogue qui pouvait aller au-delà de la réponse directe à la question. Tous n'ont pas répondu à l'ensemble des questions. Lesdites réponses ont été consignées avec l'outil "Google Forms".

Trois thématiques et 16 questions (ouvertes et/ou fermées) pour :

- "Identifier" la personne interrogée - sexe, mode de vie (voyageurs/sédentaires), commune d'attache, fréquence de déplacement, 5 questions,
- La connaissance qu'ont les personnes du CSC APPONA68 - équipe, actions et champs d'intervention.

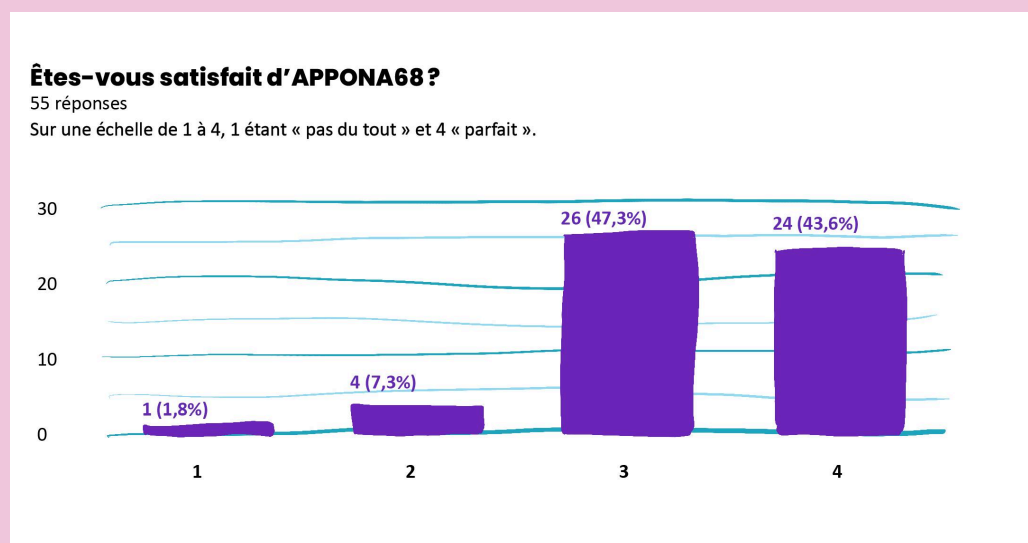
Les perspectives et attentes des habitants vis-à-vis du CSC APPONA68, 1 question ouverte.

50% d'hommes, et 50% de femmes ont répondu à nos questions. 90% des personnes ont un ancrage dans le département 68 par le biais de leur adresse administrative et/ou de leur lieu de résidence habituel.

43% d'entre eux sont sédentaires. 40,7% sont adhérents au CSC APPONA68.

L'adhésion est un enjeu en termes de participation et de vie associative, nos publics comprennent l'enjeu comme "être un soutien de la structure" mais pas encore comme en "être force de proposition et d'évolution".

APPONA68 est connue. 90% des personnes indiquent nous connaître, et nous fréquenter régulièrement (51,2%



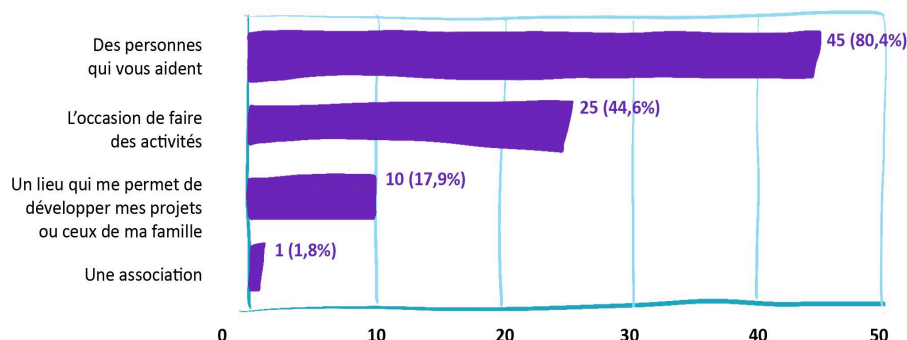
déclarent avoir un contact hebdomadaire). Cette forte sollicitation est constatée par l'équipe salariée.

Dans les conversations autour du questionnaire, il apparaît que la présence de longue date auprès des familles, et le bouche à oreille porte cette forte identification de la structure auprès des habitants. 51% d'entre eux indiquent nous connaître depuis plus de 10 ans.

Les missions sont globalement bien identifiées avec les membres de l'équipe les assurant. L'accompagnement social, vue d'une manière globale, est la requête majoritaire de la prise de contacts des habitants vers le CSC. Les salariés de l'équipe sont d'ailleurs dans les *Verbatims* vu comme ceux qui font "*les papiers*", chacun dans son domaine d'intervention (social, scolarité...). Les évolutions internes de notre structure facilitant la transversalité et la lisibilité de nos méthodes tendent à ce résultat, avec une ligne de directive commune et partagée par tous, peu importe sa mission propre, ce qui rend possible d'expliquer, d'orienter, et d'informer d'une manière accessible nos actions aux habitants.

Qu'est-ce que c'est pour vous le CSC APPONA68 ?

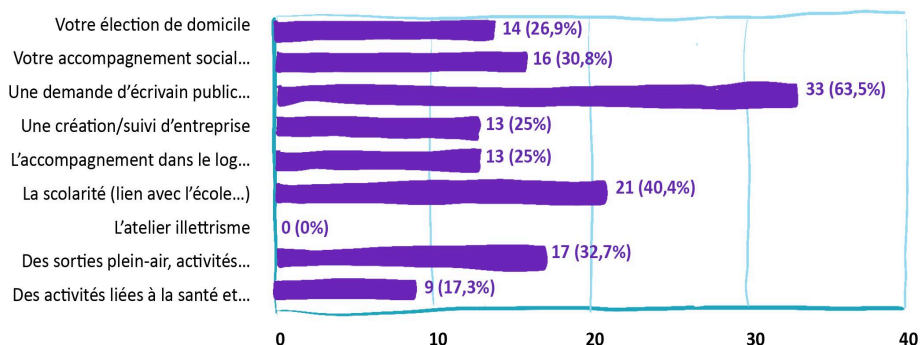
56 réponses



Un chiffre marquant, à la question qu'est-ce c'est pour vous le Centre socioculturel APPONA68 : pour 80,4% des réponses : "des personnes qui vous aident".

Fréquentez-vous le CSC APPONA68, pour ?

6 réponses



La fréquentation du centre sur les items animations, sorties... (37%) est insufflée par la proposition du CSC et sa présence sur les sites.

Ceux qui ne connaissent pas le CSC APPONA68 ciblent l'accompagnement social à 90% comme étant un service qui pourrait les intéresser et les pousser à fréquenter le CSC.

La question ouverte des perspectives : "rien" : cette réponse est majoritaire et conforte les 88% de personnes indiquant une satisfaction globale et une réponse à leur besoin que nous proposons.

"plus d'activités de et sorties" : des sollicitations et des propositions d'actions ont été formulées par les usagers. Celles-ci dénotent la nécessité de proposer plus de diversité dans les actions de ce nouveau projet social.

"insertion socio-professionnelle - quelques réponses et attentes autour des activités économiques - entreprises ou chantiers d'insertion. La question de l'avenir apparaît néanmoins dans les échanges informels des entretiens, et l'opportunité de sensibiliser à cette question pour les jeunes doit être saisie. Le projet jeunesse est une des nouvelles réponses proposées par le CSC APPONA68.

3.3.4. Un outil pour les Centres Socio-Culturel : la méthode MACQUET

La méthode, pour chaque CSC est identique, au travers de l'outil de mesure développé par Yves Macquet qui comprend

- une démarche d'appréciation de l'utilité sociale, la plus-value de nos actions
- un temps dialogué avec des partenaires
- une mise en perspective pour anticiper les réponses à des besoins constatés comme peu ou pas satisfaits

Cette évaluation, c'est une autre façon de regarder le centre social à travers les 5 thématiques/champ de l'utilité sociale exposés en point 1.5.1.

Il a été décidé que cet outil serait utilisé pour l'évaluation continue avec détermination des objectifs de changement et proposition de refaire cette évaluation tous les 2 ans.

LA RECONNAISSANCE DES PERSONNES	
Comment les salariés et bénévoles d'APPONA68 arrivent à mettre en évidence les gains des personnes accompagnées dans la vie de tous les jours ou dit autrement, comment notre centre participe-t-il à l'épanouissement / émancipation des personnes qu'il rencontre ?	
ATOUTS	FAIBLESSES ET/OU QUESTIONNEMENT
• Une réelle dynamique de moyens (des professionnels en constante réflexion sur leur méthode, ré interrogation systémie...) pour vérifier l'adéquation des services aux besoins et attentes des habitants • Vitalité du territoire (plus de salariés/accompagnateurs, plus de missions/thématiques d'actions, plus large territoire d'aller vers) • Habitants écoutés et entendus • De la confiance, de l'autonomie des publics sédentaires notamment jeunes.	• Des résultats pas toujours au RDV • Contact avec certains publics de plus en plus difficile • Des habitants dans des besoins primaires ce qui ne permet pas de gagner en autonomie, d'avoir du pouvoir d'agir • Une autonomie plus difficile à obtenir chez les publics voyageurs.

CONTRIBUTION AU VIVRE ENSEMBLE	
Comment à l'échelle de notre territoire d'intervention (Haut-Rhin), le centre Appona68 participe-t-il au faire / vivre ensemble des habitants ?	
ATOUTS	FAIBLESSES ET/OU QUESTIONNEMENT
• Contribution au « Mieux vivre ensemble », volonté de lutter contre l'antitsiganisme^{*26} • La rencontre dans les actions est favorisée • Des actions qui permettent de ramener vers le droit commun (aller vers) • Recherche de la mixité sociale dans nos actions • Des enfants de plus en plus scolarisés • Actions individuelles et collectives sur la question des économies d'énergie, d'économies sociales et familiales ou de sensibilisation.	• Encore de nombreux à priori à faire tomber • Action éducative et culturelle moins évidentes • Impact relativement mineur sur le grand public et faiblesse du nombre d'actions dans ce sens.



CONTRIBUTION À LA DÉMOCRATIE LOCALE

Comment le centre APPONA68 montre-t-il qu'il participe à la démocratie locale, à l'interne, dans les quartiers, dans les villes ?

ATOUTS

- Partenaire unique = De **nombreux partenaires** qui sollicitent sur les spécificités du mode de vie de nos publics et notre pratique de « l'aller vers »
- Une échelle du territoire « le Département » qui permet une **vue d'ensemble au niveau des schémas publics** de concertations (SDAGV, PDHALPD...)
- Quelques **bénévoles impliqués** et de qualités notamment au niveau de la gouvernance qui participent aux réflexions avec les salariés
- ☐ Participation aux réflexions de réseaux et collectifs
- ☐ Des **échanges et quelques débats** inter personnels pour comprendre les évolutions des groupes familiaux et les réalités vécues par les voyageurs, pour enrichir les débats lors de la mise en œuvre des dispositifs publics

FAIBLESSES ET/OU QUESTIONNEMENT

- Sentiment récent d'un épuisement des bénévoles et d'un **besoin de renouvellement**
- **Bénévolat d'activité peu dynamique**
- Partenaire unique = **très sollicité** sur des champs divers chronophage, risque de saupoudrage, d'insatisfaction des partenaires
- Participation du public en tant qu'acteur difficile, difficile émergence d'une **conscience collective**, une parole politique : difficulté à transformer les « colères » en capacité d'agir, à parler pour les autres, des publics qui manquent de formation et de confiance en soi notamment en lien avec des apprentissages de base non maîtrisés, des craintes à s'ouvrir (antitsiganisme ancré dans leur mémoire) et à s'exposer
- **Faible participation** dans l'élaboration du projet social. Leurs attentes restent souvent sur la satisfaction de besoins primaires et d'amélioration des conditions d'habitat et d'accueil

CONTRIBUTION A LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Quelles actions du centre social autour de la transition écologique ?

ATOUTS

- Attractif que pour une frange de la population
- Engagé en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable (démarche interne E+)
- Connaissance d'outils et identification de partenaires, capacité à les mobiliser
- Contribution au « **Mieux vivre ensemble** » axe de notre projet social
- Actions individuelles et collectives sur la question des économies d'énergie, d'économies sociales et familiales ou de sensibilisation.

FAIBLESSES ET/OU QUESTIONNEMENT

- **En interne**, changement peu significatif : manque d'exemplarité, d'envie et moyen de faire ? Absence de démarche pro active dans l'innovation sociale du territoire,
- **Auprès des publics** : au regard de l'enjeu, faiblesse du nombre d'animations qui permettent de redonner du pouvoir d'agir aux habitants afin de préparer l'avenir, de réfléchir sur le monde, l'environnement dans lequel on est.
- Des publics qui bien que très angoissés face au changement climatique, ont peu envie, peu les moyens de bouger.

CONTRIBUTION À L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

Contribution à l'économie du territoire : Le centre social est-il aussi un acteur de l'économie locale : sur quoi ? Dans quel domaine ?

ATOUTS

- Participation à la création d'activités économiques via notre service d'accompagnement à la **création et la consolidation d'auto entreprise**
- **Gestion financière saine** avec fonds de roulement de 3 voire 4 mois, utilisation des subventions pour les actions effectivement prévues...
- Service de la domiciliation qui attire nos publics
- Accueil très favorable de personnes en formation, stagiaire, ainsi que des alternants.

FAIBLESSES ET/OU QUESTIONNEMENT

- Vigilance sur le budget, des craintes liées à l'augmentation des charges:
- ☐ Manque d'anticipation du développement de la structure (agir sur notre capacité à avoir les moyens de notre gestion)
- **L'association est attractive pour nos publics** mais peut agir aussi comme « répulsif » pour les autres acteurs
- Notre **territoire est vaste** : le département
- Nous sommes parfois victimes des mêmes préjugés que nos publics.

3.4. Les enseignements du Projet 2021 / 2024



Un lieu de confiance et de reconnaissance

Le centre socio-culturel Appona68 est un lieu **de sécurité et de confiance** où déposer et confier les discriminations vécues ; un lieu où les modes de vie et les coutumes^{*27} rencontrent les règles communes et la loi. C'est aussi l'occasion de croiser et d'échanger avec des personnes de leur communauté.

Un espace où s'établit la confiance et la reconnaissance indispensables à l'accompagnement vers l'autonomisation, la capacité à se prendre en main.

C'est le premier seuil de l'inclusion sociale, où s'exprime et se travaille la question des droits et des devoirs du citoyen.



Un lieu de service et de rencontre personnalisé

Notre accueil physique et notre démarche proactive envers le public en difficulté lui permet de venir au centre socio-culturel **vérifier ses droits** surtout sociaux et s'assurer de leur continuité : obtenir une prestation d'écrivain public papier ou numérique, un conseil, une information, la validation d'une démarche effectuée, etc.

L'accompagnement du public dans sa demande d'accès aux droits et la relation de confiance servent de base à la promotion d'autres dispositifs comme la prévention, l'emploi et la formation, l'hygiène, etc.



« L'aller vers » : l'ADN de notre Centre

« Aller vers » est un mode de fonctionnement jugé moins complexe, moins rigide, moins cloisonné, en particulier dans les situations complexes de précarité vécues par la population tsigane et Gens du voyage, un public paradoxalement moins mobile que d'autres, pourtant nomades, qui ne connaît ni ses droits ni les institutions qui les délivrent.

Cet « aller vers » évite les ruptures de confiance et les points d'incompréhension et doit donc sans cesse être conforté.

Il peut aussi être virtuel, par contact téléphonique (mail et chat sont encore peu développés).

Il symbolise enfin notre souhait d'adapter notre intervention, d'en faciliter l'accès et de pérenniser le lien.

Cette démarche anime aussi nos relations avec les partenaires plus éloignés des réalités vécues par les familles. Il n'est pas forcément facile ou évident de s'inviter sur les lieux de vie des familles : nous avons le souhait de faciliter et de soutenir leurs démarches en direction de ces publics.



La co-construction avec les partenaires

La réussite d'une action nécessite collaboration et partenariat entre professionnels du champ éducatif, sanitaire et social.

Si les partenariats existent - avec le CSC Pax, le centre Europe à Colmar, à Saint-Louis par exemple - nous n'avons pas réussi à intégrer suffisamment les notions de transversalité et de coopération pour le montage de projets communs, en particulier avec les autres centres socio-culturels du territoire.

Il nous faut travailler à la cartographie des partenaires, les identifier, les rencontrer, et saisir les opportunités de collaboration et de mutualisation inter structures, pour ensuite amener nos publics respectifs vers la rencontre et une mixité.



Les animations de rue sur site

Ces animations ont pour but d'instaurer un climat de confiance avec les familles, développer la créativité et la dextérité, élargir leur vocabulaire et les initier à la langue française pour les plus petits. Ces activités ludiques servent aussi de support pour des moments d'échanges parents/enfants. Menées sur sites principalement, elles attirent beaucoup de monde, parfois au-delà de la capacité d'accueil.





La présence discontinue aux ateliers

La présence aux activités est aléatoire : la météo, un événement familial, un désaccord avec le salarié ou l'association, le manque d'intérêt, la non-compréhension du sens peuvent perturber la continuité des activités. Il faut alors s'adapter, reconstruire, remobiliser ou changer de cap. APPONA 68 a depuis longtemps adapter ses interventions à cela, en développant une réactivité pour reprogrammer ou même réinterpréter un projet en tenant compte des aléas. Cela fonctionne de notre CSC vers les publics, mais cela complexifie les partenariats et interventions "extérieures".



La fracture numérique et l'e-inclusion

Les services publics ont quasiment tous aujourd'hui recours aux démarches dématérialisées, ce qui impacte fortement nos publics dans leurs démarches du quotidien.

L'usage du numérique est très différent selon les familles et repose parfois sur les jeunes ou les enfants. Mais la plupart des familles cumulent précarité sociale et numérique :

- Peu ou pas d'équipements ou inadaptés
- Peu ou pas d'accès internet en raison du coût des abonnements ; aires d'accueil non équipées en WIFI, terrains privés non raccordés au réseau téléphonique
- Illettrisme rendant difficiles les démarches autonomes sur internet et langage administratif parfois complexe
- Méconnaissance des outils numériques et de leur utilisation : même en possession d'un smartphone et avec internet, un accompagnement est nécessaire.
- Difficultés à conserver des données personnelles (mot de passe / adresse mail, identifiant, numéro de téléphone...), ce qui engendre des blocages de compte, ou l'impossibilité de s'y connecter.

Les conséquences sont un nonaccès aux droits ou des démarches entraînant un non recours ou une suspension des droits quand les démarches informatiques n'ont pu être faites.

Les professionnels du centre socio-culturel sont concernés quel que soit leur domaine d'intervention. Accompagner ou faire avec les familles ces démarches dématérialisées a modifié leurs pratiques professionnelles. Le nombre de sollicitations pour des démarches informatiques a augmenté fortement. Cet accès aux droits numériques - télé-services, télé-procédures et usage d'internet - reste une priorité.



La vie sociale sur les aires d'accueil et la prise en compte des personnes âgées

Dans le fonctionnement et la gestion actuelle des aires d'accueil, l'animation et l'accompagnement social des familles sont peu pris en compte. Améliorer la relation de confiance, la coordination des partenariats, la communication sur l'offre socio-culturelle existante et la qualité de l'offre à venir (pédagogique, de prévention et de loisirs, en direction des (futurs) très jeunes mamans), améliorera aussi la qualité de vie et le fonctionnement des aires. Les modalités d'intervention restent à définir : l'animation de la vie sociale ne peut pas se développer uniquement au sein du CSC ; le développement d'EVS, actuellement en réflexion avec la CAF est judicieux. Les demandes exprimées par les personnes âgées portent sur des sorties et des lieux de parole adaptés à leur âge et à leur manque de mobilité, ainsi que sur les soins et la santé afin de retarder au maximum l'émergence des problématiques de dépendance.

Nous avons bien travaillé sur la question mais il y a encore du chemin à faire, notamment sur le développement des partenariats.



La mobilisation sur la scolarisation

Même si elle est en progression, la scolarisation en maternelle des enfants est rare surtout chez les voyageurs. Les progrès dans les apprentissages sont réels sur les quartiers d'habitat sédentaire mais restent insuffisants et inégaux.

Nous devons continuer à travailler sans relâche en s'adaptant, tout en restant ferme sur les obligations, pour amener les enfants vers l'école et les intégrer à la vie locale dès le plus jeune âge. En parallèle, il faut faciliter le parcours scolaire des enfants et l'acquisition des savoirs de base. La médiation scolaire proposée par APPONA68 est identifiée et sollicitée aussi bien par les parents que les partenaires.



La nécessaire co-construction avec les familles

Nous sommes persuadés que les familles ont toute capacité à participer au travail d'amélioration de leur condition de vie. Cependant, les rendre acteurs dans la réalisation d'un projet reste difficile.

Les familles ont le sentiment d'appartenir à un groupe familial, avec un attachement aux valeurs de la famille, à une communauté - et c'est positif - mais peu attaché à un quartier, à une ville. Le repli communautaire est sécurisant (communautarisme en lien souvent avec leur culte) et parfois même s'accroît sur certains quartiers. Le combat est aussi à mener contre les craintes que les Tsiganes et Gens du voyage ont des Gadjé.

La mise à l'écart, les relations qui se tissent ou pas entre les Gadjé et nos publics sont pour eux à la fois souhaitées et imposées.

La stratégie pour permettre une **compréhension mutuelle** et trouver des **compromis** nécessite de :

- Reconnaître l'identité et la culture du peuple tsigane
- Prendre en compte sa parole
- Former nos publics
- Permettre aux personnes d'être présentes dans les réunions qui les concernent
- Rapprocher les familles des équipements de leur quartier et autres lieux.



La connaissance et la prise en charge des problématiques de santé

Les actions de prévention s'initient souvent dans les activités sur site, où s'expriment, avec les travailleurs sociaux, des constats de désœuvrement, de malbouffe, d'obésité, de déprime, d'angoisse, d'ennui. Preuve que la simplicité dans la relation aux familles est plus « efficace » qu'une posture de questionnement incessant...

Un travail partenarial important a déjà été mené, encourageant la rencontre des professionnels et de nos publics. Il est parfois compliqué de comprendre les difficultés sans avoir vu littéralement comment l'autre vit. Nous avons proposé à des partenaires de nous accompagner pour rencontrer les personnes sur leur lieu de vie. Cela a facilité la fluidité des échanges entre nous (comme lien de médiation) et les structures. Nous avons pu entreprendre des actions de prévention, de dépistage... Nous avons également travaillé au recueil d'informations quant à la question de la santé des gens du voyage dans un but conjoint, avec l'ARS, de proposer un travail de médiation et d'accès aux soins pertinent pour ces publics à l'échelle locale.

IV. PROBLÉMATISATION ET DÉCLINAISON DU PROJET POUR LES 4 ANS À VENIR

4.1. Problématisation et synthèse : vers la définition des enjeux et orientations du nouveau projet

Nous avons commencé à réfléchir aux orientations qui pourraient être développées dans notre nouveau Projet social en octobre 2023. Appuyées par un intervenant d'Impact Positif, ces orientations ont été enrichies par les rencontres et travaux qui ont suivi, les éléments du diagnostic de territoire et le bilan du Projet social venant à échéance.

4.1.1. Du point de vue des publics

LES ENJEUX	LES ATTENTES	LES PROBLÈMES
SANTÉ ET BIEN ÊTRE	Connaissances des droits, réponses, mise en place de l'APA Droit au répit Avoir la possibilité d'un médecin qui vient sur le terrain, accès à un personnel de santé, infirmière Médiateur santé à Appona68 Quelqu'un qui peut faire des ordonnances	Difficultés d'accès à un médecin pour les voyageurs, à des prescriptions, des ordonnances Vieillesse, perte d'autonomie en caravane Absence de continuité des soins liée à l'itinérance Besoin d'accès à l'eau et l'électricité sur les lieux de vie informels ^{*28}
HABITAT ET ACCUEIL	Une offre de services sur les aires d'accueil Prétentions et rêves "comme tout le monde" d'avoir une maison, sans en avoir les moyens, ni même la possibilité d'en organiser la réalisation Avoir une meilleure compréhension des droits de l'urbanisme	Pas de terrains pouvant accueillir les grands groupes Difficulté de financer des projets en dehors des équipements prévus par la loi
ACCÈS AUX DROITS ET CITOYENNETÉ	Être reconnu comme habitants d'un territoire Écoute de leur parole Être comme tout le monde mais pouvoir voyager et stationner Avoir des droits spécifiques Information et connaissance des procédures Adaptation "des autres" à leurs besoins Contact direct avec élus ou responsables Trouver une cohésion de groupe Difficulté du leader Demande envers Appona d'être le représentant, le médiateur	Non représentation des GDV dans les instances qui les concernent Invisibilité Les GDV dans les politiques locales sont considérés comme des problèmes et non des habitants Des process : manque de discussion dans les accueils Méconnaissances des lois et de l'organisation sociale de l'accueil Absence de parole collective, de représentation de groupe Peur du conflit Peur d'être remis en question par le groupe
ÉDUCATION ET TRANSMISSION	Attentes spécifiques : école à la carte chez moi, école à usage social Enseignement pratique (savoir lire et écrire) Éducation religieuse pour les adultes qui permet de transmettre des valeurs	Absence de connaissances administratives et numériques Manque de réseau, de lien Peur de la stigmatisation Éducation culturelle et non scolaire Problème d'inclusion dans un environnement hostile Transmission des valeurs de la communauté Éducation religieuse pour les jeunes
ÉCONOMIE, EMPLOI ET FORMATION	Soutien au démarrage ou au développement de l'activité itinérante voir souhait qu'Appona soit une structure de gestion Connaître les modalités, la réglementation Avoir une activité qui procure des revenus, qui soit dans la continuité des activités traditionnelles et qui permette une certaine indépendance Apprentissage sur la gestion des budgets et confrontation à la réalité économique Attente par rapport à des propositions d'activités de la part d'Appona pour le RSA activité.	Illettrisme et illettrisme Ouverture d'une entreprise sans prendre la mesure des démarches et déclarations. "lunaire" Difficulté de compréhension des procédures Formation exigée pour les anciens métiers traditionnels (élagage, zinguerie) Gestion des finances compliquée, difficultés de prioriser les dépenses et de faire un budget



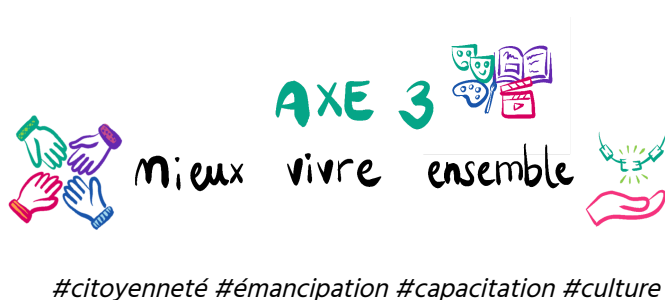
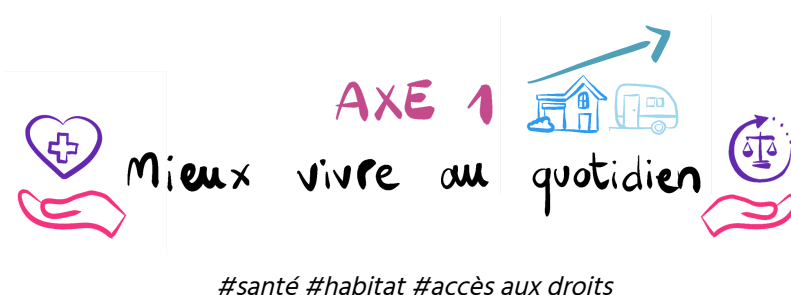
4.1.2. Du point de vue du territoire

LES ENJEUX	LES ATTENTES	LES PROBLÈMES
SANTÉ ET BIEN ÊTRE	Besoin qu'APPONA68 joue le rôle de médiateur/passerelle pour les professionnels de santé afin de repérer les non recours aux soins Besoin d'aller vers (pour les "statistiques" notamment)	Suivi compliqué Besoin d'un local pour action santé Partenaire mobile en santé psy Manque de contact Médecin traitant quand il n'y a pas de médecin référent Nomadisme numérique Dématisation des démarches et compréhension limitée Besoin en maisons de santé qui facilitent l'accès à la santé Problème du coût de la santé notamment des médecines alternatives : ostéo, psy, ...
HABITAT ET ACCUEIL	Manque d'APA (aire permanente d'accueil), plus de visibilité sur les flux (fréquentation des aires existantes) Développement des terrains familiaux et des MOUS Application du SDAHGV malgré son peu d'ambition Une aire de grand passage sur Colmar Amélioration des aires d'accueil (bloc sanitaire, poubelle) Meilleure gestion de l'habitat Éradication des stationnements illicites Prise en compte de l'environnement	La domiciliation (pour les familles en stationnements informels) Manque de mixité des publics Manque de place Manque de centralisation et multiplication des acteurs sur les questions d'habitat Problèmes d'hygiène, difficultés de cohabitation, dégradations Manque d'interlocuteurs, de médiation
ACCÈS AUX DROITS ET CITOYENNETÉ	Des actions du SDAHGV qui se concrétisent Création d'EVS Saisine des antennes de France service Prendre en compte les différentes situations (sédentaires, voyageurs, semi-voyageur) Les devoirs, droit commun, normalisation	Procurer au public des accueils physiques (CAF, CPAM) Des services dédiés aux professionnels (lignes directes avec un interlocuteur) Appona est identifié comme partenaire unique sur la question des GDV. Nécessité de mutualiser les interventions Sensibilisation sur le vote Les familles n'ont pas les informations adéquates afin d'avoir les outils (domiciliation, procuration...) Travailler le statut d'habitant
ÉDUCATION ET TRANSMISSION	Plus d'enfants scolarisés Accès aux écoles existantes. Accueil des élèves à l'école Prise en compte des spécificités des familles Création de classes "passerelles" Prise de responsabilité commune (institutions et familles) Facilitation des accès à l'école (centraliser les acteurs) Meilleure explication des programmes à l'école dans ce qu'elles transmettent	Difficulté de scolarisation (freins multiples : familles, institutions) Éducation des parents (l'enfant est malade, le parent ne prévient pas) Suivi par les parents de la scolarité des enfants (manque dans les savoirs fondamentaux) Communautarisme et religion De nombreux dispositifs non connus Travailler sur la scolarisation des plus jeunes
ÉCONOMIE, EMPLOI ET FORMATION	Une baisse du nombre de bénéficiaires du rSa, pour aller dans l'insertion professionnelle. Volonté de mobiliser les jeunes (service civique, ...)	Absence de connaissances administratives numériques Manque de réseau et de lien Peur de la stigmatisation Manque d'éducation scolaire et culturelle Problème d'inclusion dans un environnement hostile Transmission des valeurs de la communauté en priorité Éducation religieuse pour les jeunes

4.2. Déclinaison opérationnelle du projet social 2025 / 2028

4.2.1. Les 3 axes du nouveau projet social

Le Conseil d'administration de l'association a voté à l'unanimité, les orientations du projet social 2025-2028. Les axes proposés s'adressent à la fois aux publics accueillis, aux partenaires et aux institutions du territoire :



4.2.1.1. L'arbre à objectifs

CONSTATS	AXE DU PROJET SOCIAL	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	PUBLIC CIBLE	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	EFFETS ATTENDUS	MOTS CLEFS
• Fracture numérique et illettrisme • Méconnaissance et non prise en charge des problématiques de santé • Absence ou inadaptation des réponses dans le domaine de l'accueil et de l'habitat	AXE 1 : MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN	Anticiper et résoudre les ruptures de droits	TERRITOIRE	Développer les partenariats avec les institutions pour faciliter le traitement des demandes	Maintien des droits	Environnement Numérique Itinérance Autonomie Habitat Prévention Confiance Cadre de vie Droit
			CSC APPONA68	Accompagner le public à l'autonomie via l'apprentissage aux démarches numériques	Autonomie sur des démarches simples courantes	
			FAMILLES	Anticiper les ruptures de droits en étant à jour sur les obligations de déclarations	Lutte contre les ruptures de droits	
		Améliorer les conditions d'habitat et d'accueil	TERRITOIRE	Faire vivre le Schéma Départemental des Gens du Voyage pour le rendre opérant	Des relations facilitées entre voyageurs/EP CI pour un meilleur accueil	
			CSC APPONA68	Mieux répondre aux besoins et attentes des familles du voyage en termes d'accueil en développant l'aller vers	Poursuite et développement des MOUS, réflexion sur la mise en place d'EVS	
			FAMILLES	Mieux connaître la législation en termes de stationnement et savoir parler aux institutionnels	Formation des familles aux droits et devoirs	
		Éviter le non recours aux soins	TERRITOIRE	Intensifier les partenariats et les interventions sur les lieux de vie avec la médiation du CSC	Meilleure prise en compte des problématiques de santé et de vieillissement	
			CSC APPONA68	Poursuivre les actions de dépistage et de repérage des problématiques de soins grâce à la médiation sanitaire	Accès aux soins favorisé	
			FAMILLES	Pouvoir accéder facilement à un médecin ou une infirmière et se soigner	Lutte contre le non recours aux soins et l'aggravation des pathologies	

CONSTATS	AXE DU PROJET SOCIAL	OBJECTIFS GENERAUX	PUBLIC CIBLE	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	EFFETS ATTENDUS	MOTS CLEFS
• Les enfants grandissent au sein d'un groupe et d'une famille élargie • La scolarisation en établissement est encore difficile voire inexistante • Il est nécessaire d'accompagner l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et des adultes	AXE 2 : MIEUX GRANDIR	S'appuyer sur ces 3 constats et proposer des actions permettant de renforcer ces liens	TERRITOIRE	Proposer notre médiation aux partenaires et les inviter à se former	Accueil dans les écoles et accompagnement adapté aux spécificités culturelles	Education Famille Jeunesse Enfance Ecole Parentalité
			CSC APPONA68	Faire vivre le projet familles et le projet jeunesse	Réussir à mobiliser sur les actions familles/enfances /adultes	
			FAMILLES	Favoriser les échanges avec l'école pour créer le lien de confiance	Changer le regard porté sur l'école	
		Favoriser la scolarisation des enfants et leurs parcours	TERRITOIRE	Mobiliser les partenaires sur la question de l'intégration scolaire, la création de passerelles pour répondre à l'obligation de scolarisation	Présence continue des enfants à l'école	
			CSC APPONA68	Répondre aux questions et demandes des familles sur les questions liées à la scolarité	Être un pôle expert et relais	
			FAMILLES	Répondre à l'obligation de scolarisation	Une scolarisation effective et mieux suivie	
		Favoriser l'autonomie financière et sécuriser par la valorisation des compétences, l'accès à l'emploi des prochaines générations	TERRITOIRE	Renforcer le maillage départemental sur les plans d'action à l'emploi	Baisse du nombre de bénéficiaires du RSA par l'accès à l'emploi	
			CSC APPONA68	Mettre en lumière les compétences, la transmission familiale professionnelle des GDV	Renforcement de l'estime de soi et autonomie	
			FAMILLES	Répondre aux enjeux sociétaux de l'insertion sociale et professionnelle	Meilleure autonomie financière	

CONSTATS	AXES DU PROJET SOCIAL	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	PUBLIC CIBLE	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	EFFETS ATTENDUS	MOTS CLÉS
• Méfiance • Mépris et déconsidération • Méconnaissance et absence de lien • Isolement et relégation • Communautarisme • Fracture	AXE 3 : MIEUX VIVRE ENSEMBLE	Tendre à des relations apaisées	TERRITOIRE	Promouvoir des actions communes / faciliter la rencontre des publics cibles	Reconnaissance du statut d'habitants / prise en compte des habitants dans le droit commun	Citoyenneté Capacitation Gouvernance Émancipation Destigmatisation Partage Communication Culture Echanges Médiation
			CSC APPONA 68	Proposer de la recherche action et mise en commun d'expérience - échange de pratique, d'action sociale de terrain, mutualisation	Huile dans les rouages / médiation réelle / connaissance plus fine des enjeux	
			FAMILLES	Trouver et former des relais	Crédibilité et force vis à vis des partenaires	
				Susciter la parole collective / discours commun		
				Former/ informer à la compréhension des droits et des obligations	Compétences accrues	
			FAMILLES	Eveiller les personnalités et la pensée critique	Confrontation aux réalités du territoire	
		Se connaître pour mieux s'accepter / Faciliter la connaissance réciproque	TERRITOIRE	Apporter des éléments de compréhension sur l'histoire, la culture et les modes de vie des GDV	Réponses adaptées aux besoins des familles	
			CSC APPONA68	Communiquer de façon plus efficace sur les outils d'Appona68, les actions	Confiance, visibilité, transparence des actions et des outils du CSC	
			FAMILLES	Faire travailler ensemble les différentes communautés	Mixité Réponses communes à des enjeux communs	
			TERRITOIRE	Meilleure connaissance du public pour une meilleure prise en charge	Réponses adaptées aux besoins Échanges facilités	
			CSC APPONA68	Partager des moments de convivialités sur les sites ou en proximité	Installation ou pérennisation de la relation de confiance Facilité l'émergence de projets co construits	

4.2.1.2. Les actions phares de nos 3 axes

FICHE ACTION 1	
AXE 1	MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN
Objectif général : Éviter les ruptures de droits	
Objectif opérationnel : Anticiper les ruptures de droits en étant à jour sur les obligations de déclarations	
PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS	
ACTEURS ET PARTENAIRES IMPLIQUÉS	CAF, CPAM, MDPH, Impôts, CeA, CARSAT, MSA ... Partenaires de la fiche action ACCÈS AUX DROITS du SDAHGV 2025/2029
ORIGINE DE L'ACTION	Demande du public d'avoir un soutien pour comprendre et solutionner des situations de rupture de droits, les courriers de mise en demeure, les demandes de justificatifs
OBJECTIFS	- Permettre aux personnes ayant des difficultés à résoudre une difficulté administrative, de trouver une aide ponctuelle pour la résoudre - Apporter une réponse en tentant dans un temps court, d'outiller au maximum la personne - Impliquer les personnes dans les démarches notamment celles liées au numérique
EFFETS ATTENDUS	• Résorption des situations d'absence, de non recours ou de rupture de droits • Développer l'autonomie dans les démarches
LES MOYENS	
Réalisation de demi-journées de permanences hebdomadaires par des intervenants sociaux du CSC et le conseiller numérique France Service dans nos locaux, sur les lieux de vie ou à proximité (ex: CSC de Saint-Louis)	
DÉROULEMENT	
Organisation ou pérenisation de permanences hebdomadaires généralistes, de permanence spécifique à destination des travailleurs indépendants ou des voyageurs, de permanence spécifique numérique sur des créneaux d'une demi-heure	
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Critères et indicateurs retenus - Nombre de personnes présentes aux rendez-vous - Nombre de rendez-vous manqués - Type de démarches effectuées
AUTRES ACTIONS DE CET OBJECTIF OPÉRATIONNEL	• L'aller vers pour cibler les personnes les plus isolées • Les ateliers numériques pour acquérir une autonomie numérique • Les actions collectives de type impôts • Sensibilisation aux droits et devoirs



FICHE ACTION 2



AXE 1

MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN

Objectif général : Éviter le non recours aux soins

Objectif opérationnel : Poursuivre les actions de dépistage et de repérage des problématiques de soins grâce à la médiation sanitaire

MÉDIATION SANITAIRE

ACTEURS ET PARTENAIRES IMPLIQUÉS

ARS - Médecins - infirmiers - les APSA - MDPH - CPAM - SELVAH - dentistes
Partenaires de la fiche action SANTE du SDAHGV 2025/2029

ORIGINE DE L'ACTION

- Rôle de passerelle entre le CSC, les GDV et les acteurs de santé
- Réalisation selon opportunité d'actions de prévention auprès des voyageurs
- Enquête diagnostic santé réalisé en 2023/2024 dans le cadre du Plan Pauvreté

OBJECTIFS

- Développer des partenariats et des actions de prévention santé - d'accès aux soins sur les APA et les lieux de vie informels
- Favoriser le repérages des pathologies mal ou non prises en charges notamment celles non exprimées

EFFETS ATTENDUS

- Contribution à l'amélioration de l'état de santé des GDV et à l'accès aux soins
- Repérage et prise en compte de situations de perte d'autonomie ou de handicap

LES MOYENS

- Création d'une mission de médiation en santé à temps plein portée par le CSC
- Inscription de la mission dans les actions du SDHAGV

DÉROULEMENT

- En 2025 - Réflexion sur la mise en place de la mission et de son contenu - recherche de financement - recrutement
- Travail sur les aires d'accueil et les lieux de vie informels, rôle de passerelle et de mobilisation des partenaires et professionnels de santé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Critères et indicateurs retenus

- Nombre de personnes ayant fait appel au médiateur
- Partenariats réalisés / formalisés
- Type de prise en charge
- Questionnaire santé

AUTRES ACTIONS DE CET OBJECTIF OPÉRATIONNEL

- Actions prévention santé (ICOPE, APSA, SELVAH)
- Consultations de nourrissons avec la PMI
- Actions cuisine diététique

FICHE ACTION 3



AXE 1

MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN

Objectif général : Améliorer les conditions d'habitat et d'accueil

Objectif opérationnel : Mieux répondre aux besoins et attentes des familles du voyage en termes d'accueil en développant l'aller vers

DÉVELOPPER UN ESPACE DE VIE SOCIALE SUR DES AIRES PERMANENTES D'ACCUEIL

ACTEURS ET PARTENAIRES IMPLIQUÉS

CAF - Gestionnaire Aire - EPCI - communes - prestataires et bénévoles

ORIGINE DE L'ACTION

- Absence de missions d'animation de la vie sociale sur les aires d'accueil
- Eloignement des voyageurs des dispositifs de droit commun
- Besoin de développer les apprentissages

OBJECTIFS

- Mieux répondre aux besoins et attentes des familles
- Assurer un rôle de médiation et de passerelle entre les voyageurs et les institutions
- Maintenir une veille sociale

EFFETS ATTENDUS

- Améliorer les conditions d'accueil
- Réduire les tensions
- Eviter les ruptures de droits et favoriser l'autonomie dans les démarches

LES MOYENS

- 1 premier agrément Espace de Vie Sociale par la CAF à titre expérimental
- 1 ou des collectivités à nos côtés

DÉROULEMENT

- Élaboration du projet social de l'EVS avec les partenaires du terrain (institutionnels et politiques) avec identification de la problématique dominante et du territoire le plus adapté.
- Mise en œuvre d'un EVS sur une APA dans un premier temps, à dupliquer sur d'autres sites

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Critères et indicateurs retenus

- Nombre de personnes fréquentant l'EVS
- Nombre d'heures d'activités (salariés, bénévoles, prestataires)
- Questionnaire de satisfaction

AUTRES ACTIONS DE CET OBJECTIF OPÉRATIONNEL

- Actions environnement et citoyenneté
- Connaissance de la législation stationnement
- Développement des actions liées à la parentalité, la scolarité, la découverte vers l'extérieur.

FICHE ACTION 4



AXE 2

MIEUX GRANDIR

Objectif général : Favoriser la scolarisation des enfants et leurs parcours

Objectif opérationnel : Création de passerelles pour répondre à l'obligation de scolarisation

ATELIER MONTESSORI

ACTEURS ET PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Prestataire : Erika KUHN formée à la pédagogie Montessori
- Réseau Parents 68

ORIGINE DE L'ACTION

- Expérimentation d'ateliers Montessori depuis 2 ans; constat de leur réussite et de leur succès pour:
- créer du lien avec les familles et les enfants les plus jeunes
 - faire le lien avec les apprentissages dès le plus jeune âge.

OBJECTIFS

- Créer un temps collective, ludico pédagogique, propice à l'échange sur les sujets liés à la scolarisation et l'éducation de l'enfant
- Proposer un temps de qualité parents/enfants
- Outiller les parents pour accompagner leurs enfants dans l'apprentissage des savoirs fondamentaux
- Développer l'apprentissage de la langue française.

EFFETS ATTENDUS

- Créer ou renforcer des leviers pour le développement de l'enfant
- Permettre de renforcer les liens parents/enfants
- Faire le lien avec les organismes de proximité liés à la famille

LES MOYENS

- Véhicule pédagogique, matériel pédagogique Montessori
- Salariés, prestataire.

DÉROULEMENT

- Partenariat avec le gestionnaire de l'aire d'accueil pour la mobilisation des familles.
- Mise en place d'ateliers parents/enfants à visée de reproduction par les parents, animés par l'intervenante et encadrée par les salariés qui accompagnent les familles
- Au niveau technique, les actions font l'objet d'échanges en réunion d'équipe mensuelle (réflexion, présentation, adéquation avec les orientations du PS et en particulier avec les autres actions menées)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Critères et indicateurs retenus

- Indicateur : Fréquentation / Collaboration / Appréciation
- Outils : Bilan de chaque séance / Enquête de satisfaction / Témoignages

AUTRES ACTIONS DE CET OBJECTIF OPÉRATIONNEL

- Animations petite enfance
- Médiations éducative et scolaire

FICHE ACTION 5



AXE 2

MIEUX GRANDIR

Objectif général : Favoriser l'autonomie financière et sécuriser par la valorisation des compétences, l'accès à l'emploi des prochaines générations

Objectif opérationnel : Répondre aux enjeux sociétaux de l'insertion sociale et professionnelle

LA JEUNESSE FACE AUX DÉFIS NUMÉRIQUES

ACTEURS ET PARTENAIRES IMPLIQUÉS	Le réseau France service Les institutions et services de l'État (CAF- URSSAF - Services Fiscaux - France Travail - CPAM...)
ORIGINE DE L'ACTION	- Méconnaissance des dangers d'internet - Besoin d'accompagnement des jeunes dans l'apprentissage des démarches dématérialisées afin de favoriser leur autonomie
OBJECTIFS	- Sensibiliser à la sécurité de ses données personnelles - Accompagner la création de son identité numérique et sensibiliser à la question de la stabilité de celle ci - Accompagner la transition numérique par de bonnes pratiques d'internet dans son quotidien
EFFETS ATTENDUS	• Stabilité, bons usages et bons réflexes numériques chez les jeunes • Autonomie ultérieure dans leurs démarches

LES MOYENS

- Salariés du CSC: 1 animateur enfance-jeunesse et 1 conseiller numérique
- Outils numériques à disposition mais seront privilégiés les outils personnels (téléphone en particulier)

DÉROULEMENT

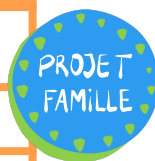
- Proposition de RDV individuel pour les questions où le numérique est une nécessité avec un conseiller formé à l'apprentissage des démarches en ligne et à la résolutions de problèmes
- Création avec les jeunes d'adresse mail, et d'identité numérique permettant l'accès aux démarches sécurisées
- Sensibilisation à la sécurité en ligne de ses données personnelles et rendre visible les possibilités numériques dans son quotidien à chaque occasion - avec les relais possibles (Maison France Services notamment)

MODALITÉS D'ÉVALUATION	Critères et indicateurs retenus - Nombre de RDV auprès de jeunes (18/30) par le conseiller numérique - Ressenti de l'équipe sur l'autonomie des jeunes ayant bénéficié de l'action (nombre de sollicitations - type de sollicitations)
AUTRES ACTIONS DE CET OBJECTIF OPÉRATIONNEL	• Atelier robot et programmation sur les terrains • Accompagnement des auto entrepreneurs et de leur famille dans leurs démarches de développement de chiffre d'affaires via le web - création de site internet, animation d'une page sur les réseaux sociaux ... • Promeneur du Net

FICHE ACTION 6

AXE 2

MIEUX GRANDIR



Objectif général : S'appuyer sur ces 3 constats et proposer des actions permettant de renforcer ces liens

Objectif opérationnel : Faire vivre le projet familles

BIBLIOBUS ITINÉRANT

ACTEURS ET PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Gestionnaires aires d'accueil

ORIGINE DE L'ACTION

- Besoins des familles, des enfants d'accès à la culture
- Visibilité pour le CSC, de l'offre de services de loisirs, rencontrer autrement les familles
- Réalisation d'actions parents/enfants et des temps de socialisation, en particulier sur le champ de la scolarité

OBJECTIFS

- Aller au plus proche des lecteurs
- Accompagner la fonction parentale, conforter les relations familiales intergénérationnelles
- Faciliter le parcours scolaire et la formation des jeunes, lutter contre l'illettrisme

EFFETS ATTENDUS

- Susciter l'envie de lire, démocratiser l'accès au livre
- Se rencontrer autrement et approcher un public éloigné de la « culture »
- Développement des apprentissages

LES MOYENS

- La lecture est utilisée à visée éducative
- Stock d'ouvrages - véhicule pédagogique - salariés du CSC (Animateur et référent Familles) et bénévoles

DÉROULEMENT

- Planning annuel de déplacement de la bibliothèque pour permettre aux à tous les salariés et bénévoles de s'inscrire au créneau de présence de la bibliothèque
- Présence sur les différents sites des familles sédentaires ou du voyage - Échange avec les familles - Lecture d'une histoire d'un livre choisi préalablement
- Possibilité d'emprunt d'un ouvrage, qui sera rendu à la prochaine séance. Des activités spécifiques pourront être proposées en fonction de la dynamique d'un quartier (tranche d'âge, participation des parents ou non, etc...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Critères et indicateurs retenus

- Prêts d'ouvrages : nombre de prêts, à combien de personnes, typologie (sexe / âge)
- Animation d'activité autour du livre : nombre d'animations proposées / intérêt des participants

AUTRES ACTIONS DE CET OBJECTIF OPÉRATIONNEL

- Projet d'une ludothèque itinérante
- Etoffer le fond de la bibliothèque par des livres ouvrant à la culture tzigane (conte, roman ...) et écrits de nos familles.

FICHE ACTION 7

AXE 3

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Objectif général : Se connaître pour mieux s'accepter / Faciliter la connaissance réciproque

Objectif opérationnel : Apporter des éléments de compréhensions sur l'histoire, la culture et les modes de vie des populations Gens du voyage et des nomades sédentarisés

CONNAISSANCE DES PUBLICS

ACTEURS ET PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Tous les partenaires du Centre Social :
Agents des collectivités territoriales : travailleurs sociaux ou personnel des services techniques, Personnel des associations locales, de nos réseaux
Écoles de travailleurs sociaux, Autres Centres sociaux, Le grand public

ORIGINE DE L'ACTION

Besoins de nos partenaires de:
- Mieux connaître le public, son histoire
- Savoir de qui nous parlons : Gens du Voyage, Tsiganes, Manouches, Gitans etc...
- Connaître les caractéristiques du public, les modes de vie et les principaux traits culturels

OBJECTIFS

Sensibiliser, informer nos partenaires et le grand public

EFFETS ATTENDUS

- Mieux connaître le public Gens du Voyage/Tsigane
- Lever les préjugés sur la population Gens du Voyage/Tsigane
- Favoriser le mieux vivre ensemble
- Créer du lien

LES MOYENS

- Salariés avec une solide connaissance de l'histoire, de la culture tsigane et des spécificités de leur accompagnement
- Salle dédiée et équipée dans nos locaux
- Accueil dans nos locaux ou dans les locaux des structures demandeuses

DÉROULEMENT

- 1 à 2 journées par mois avec les contenus suivants :
- Connaissance des populations Gens du Voyage/Tsigane
 - Habitat des Gens du voyage et nomades sédentarisés
 - Gens du Voyage et rapport à la santé
 - Règlement du stationnement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Critères et indicateurs retenus

- Nombre de séances dispensées
- Nombre de participants
- Type de participants : de quelles institutions ou structures viennent-ils ?

AUTRES ACTIONS DE CET OBJECTIF OPÉRATIONNEL

- Des sessions à destination des GDV : savoir être, stationnement...
- Intervention dans les écoles
- Accueil d'étudiants/ de stagiaires.

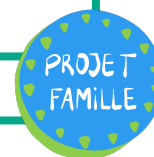
FICHE ACTION 8

AXE 3

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Objectif général : Tendre à des relations apaisées

Objectif opérationnel : Susciter la parole collective / discours commun



ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'UN COLLECTIF / ASSOCIATION DE VOYAGEURS

ACTEURS ET PARTENAIRES IMPLIQUÉS	EPCI, communes, membres de la commission du SDAHGV, FNASAT
ORIGINE DE L'ACTION	- Difficulté pour les voyageurs "d'exister" sur le département - Besoin de former des interlocuteurs issus des Gens du voyage pour une meilleure cohabitation avec les territoires - Besoin de pacifier les échanges entre Roms/habitants/élus/institutions par une meilleure identification des besoins et des publics
OBJECTIFS	- Former des personnes issues de la communauté GDV à exprimer leur besoin, les organiser en collectif ou association afin de les rendre acteurs - Organiser des rencontres de médiation avec les élus, les habitants et les GDV - Favoriser la présence des GDV dans les instances de décisions et leur participation active notamment à la commission du SDAHGV mais aussi dans les comités techniques
EFFETS ATTENDUS	• Être un interlocuteur pour les partenaires notamment sur le territoire de Saint Louis Agglomération • Assurer la reconnaissance et la promotion des familles pour leur accès aux responsabilités civiques et associatives, politiques, citoyennes et culturelles avec comme objectif permanent: le développement des relations entre les voyageurs et les sédentaires.

LES MOYENS

- Salariés d'APPONA68, moments conviviaux, salle dédiée à la formation avec vidéo projecteur dans nos locaux
- Mise en place pour les voyageurs de modules de formation / sensibilisation

DÉROULEMENT

- Amener vers la prise de responsabilités et l'autonomie en procédant par étape avec la mise en place d'un collectif dans un premier temps avec l'objectif de créer une association "Gens du voyage" et de 5 séances de formation à la vie associative et à la citoyenneté avec les voyageurs
- Organiser des temps de rencontre et d'échange entre les GDV et la société majoritaire (partenaires, commune, EPCI et habitants) pour développer des relations respectueuses et favoriser le dialogue
- Accompagner et faire participer des voyageurs lors des réunions avec les partenaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION	Critères et indicateurs retenus Nombre de personnes, de rencontres partenaires, de séances de formation
AUTRES ACTIONS DE CE OBJECTIF OPÉRATIONNEL	• Inciter le collectif à être force de proposition dans les actions du projet social • Accompagner les représentants GDV membres de la commission consultative (mobilisation, compréhension, décodage ...).

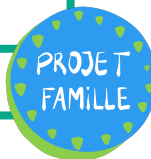
FICHE ACTION 9

AXE 3

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Objectif général : Se connaître pour mieux s'accepter / Faciliter la connaissance réciproque

Objectif opérationnel : Éveiller les personnalités et la pensée critique



THÉÂTRE FORUM

ACTEURS ET PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Troupe de théâtre Ochisor / Partenaires du territoire d'action

ORIGINE DE L'ACTION

- Méfiance, incompréhensions et fortes représentations générées par le mode de vie des GDV, la méconnaissance des gadjé, vie en marge de la société ...
- Besoin de déconstruction des représentations à l'aide de nouveaux modes d'actions et de coopérations et de présences régulières afin de changer les regards

OBJECTIFS

- Déconstruire les représentations négatives, démystifier, changer les idées reçues, modifier l'inconscient collectif et abolir les craintes en apportant un autre regard
- Faciliter le vivre ensemble des différents acteurs sur un même territoire en prenant en compte les réalités locales vécues et les particularités du territoire

EFFETS ATTENDUS

- Pallier les difficultés de compréhension écrite et orale
- Faire évoluer les idées et les représentations sur les Gens du voyage
- Favoriser le dialogue pour faciliter les relations lors des installations
- Partager des connaissances et des informations mutuelles
- Favoriser l'accueil et le vivre ensemble entre nomades et sédentaires

LES MOYENS

Troupe de théâtre professionnelle, salariés du CSC

DÉROULEMENT

- Rencontre des comédiens et des familles sur les aires d'accueil.
- En extérieur et sous le regard des familles, invitation des acteurs relais participants à jouer une scénette sur une problématique collective suggérée par la troupe ou les participants ; après l'expression de chacun, invitation à la réflexion et aux échanges sur la situation jouée (le droit/les besoins, les postures, la revendication/les propositions, les contraintes de part et d'autre, le "parler vrai" ...), puis nouvelles scénettes.
Objectif : passer des messages dans le jeu, des sujets qui sont difficiles à traiter (plus traditionnellement autour d'une table), faire réfléchir sur les postures, sur des situations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Critères et indicateurs retenus

Nombre de scénettes / nombre de participants, de rencontres débats en réunion

AUTRES ACTIONS DE CET OBJECTIF OPÉRATIONNEL

- Sensibiliser aux pratiques artistiques
- Par le biais de cette première approche de pratiques artistiques, créer les conditions d'un dialogue et d'un échange.

FICHE ACTION 10

AXE 3

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Objectif général : Tendre à des relations apaisées

Objectif opérationnel : Promouvoir des actions communes / faciliter la rencontre des publics

UN PÈRE NOËL POUR TOUS

ACTEURS ET PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Communes, EPCI, CeA, CASNAV, Adie, CSC Saint Louis

ORIGINE DE L'ACTION

- Difficultés vécues au quotidien de part et d'autre dans l'accueil de familles itinérantes (équipement / relation)
- Volonté d'offrir un moment magique aux enfants et aux parents en raison de l'absence d'animation

OBJECTIFS

- Temps d'échange avec les différentes personnalités avec lesquelles ils peuvent évoquer leurs difficultés du quotidien.
- Déconstruire les représentations négatives, changer les idées reçues, modifier l'inconscient collectif et abolir les craintes en allant vers
- Faciliter le vivre ensemble des différents acteurs sur un même territoire en prenant en compte les réalités locales vécues et les particularités du territoire

EFFETS ATTENDUS

- Être au contact de tous les publics avec "l'aller vers »
- Changer le regard réciproque
- Favoriser le dialogue pour faciliter les relations lors des installations
- Rendre visible et humaniser les publics

LES MOYENS

- Création d'un groupe de travail dédié mixant des salariés des différents pôles de l'équipe à l'automne
- 1 Père Noël, des friandises, des véhicules de service

DÉROULEMENT

Réalisation du planning de la tournée
Invitation des partenaires socio-économiques, élus, bénévoles qui interagissent avec les familles
Tournée du Père Noël sur les 12 aires d'accueil du département (2 à 3 sites par jour) et sur les lieux de vie informels, distribution des friandises aux enfants voyageurs, rencontre et échange avec les familles du voyage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Critères et indicateurs retenus

- Nombre de partenaires venus sur la tournée du Père Noël
- Nombre d'enfants ET d'adultes touchés

AUTRES ACTIONS DE CET OBJECTIF OPÉRATIONNEL

- Action partenariale sur les lieux de vie / promotion de l'aller vers
- Promotion d'actions culturelles "grand public"

4.2.2 Le Projet Familles et le Projet Jeunesse



“Chez les Voyageurs, la famille ne se limite pas au noyau parents-enfants mais rassemble des membres en plus grand nombre constituant un groupe uni par un lien de parenté qui vivent à proximité les uns des autres et/ou se réunissent quotidiennement. La plupart du temps il s’agit des parents, enfants, petits-enfants, frères, sœurs, cousin(e)s. Cette famille élargie représente le principal lieu valorisé d’éducation et de solidarité. C’est le socle, qui s’apparente à un clan tel que le définit l’ethnologie, c’est grâce à elle que l’on subsiste. La famille est au centre de l’organisation sociale et présente l’avantage d’une solidarité qui fait que les membres ne se retrouvent pas livrés à eux-mêmes, les charges sont partagées. Assumant le vieillissement, le handicap, la famille est une ressource essentielle au maintien du groupe.”

Tétralogiques, n°24, 2019, pp. 111-123

4.2.2.1. L’équipe projets

- 1 référent familles à temps plein intervenant sur tout le territoire intégré dans le pôle familles, qui se compose d’un animateur Enfance / Jeunesse dont l’une des missions est la médiation scolaire et d’un animateur socio-culturel.
- Une plus-value grâce à l’approche par l’éducation populaire, avec un rythme, une dynamique, des références et un vocabulaire propre, complémentaire avec l’approche du pôle social.
- Un fonctionnement sur deux équipes de travail fonctionnant en réunions de travail spécifiques mensuelles et constituées en fonction des typologies de publics différents : voyageurs et sédentaires.
- En effet, les besoins spécifiques du public voyageur sont différents de ceux des sédentaires. Il est plus éloigné de l’accès aux droits et aux soins et nécessite un accompagnement plus soutenu aux démarches car majoritairement illettré. Le public sédentaire est plus autonome et plus proche du droit commun même si certaines démarches lui restent compliquées.

Le référent familles est le garant de la mise en œuvre du projet Famille et du projet Jeunesse. Son action est transversale avec celles du centre socio-culturel et du Projet Social.

Le projet famille s’appuie sur la capacité d’écoute par des professionnels des besoins et des attentes des parents et des enfants, et sur les relations privilégiées que ces derniers tisseront avec les familles. Il permet la transformation des demandes individuelles informelles en actions collectives. Sa mise en œuvre repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre socioculturel en lien avec les autres acteurs du territoire.

Il a pour vocation d’inscrire les familles dans la vie sociale de leur territoire de vie et à favoriser la vie sociale des familles.



4.2.2.2. Le projet familles

AXE 1 - MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

FAVORISER L’ACCÈS AUX DROITS ET LEUR MAINTIEN

- Mise en œuvre des permanences d’accès aux droits et permanences numériques afin de faciliter l’autonomie des personnes et de lutter contre les ruptures de droits dans les locaux, mais aussi sur les sites délocalisés
- Sensibiliser les familles à la conservation des documents et des codes d’accès et les informer des obligations de réponse aux contrôles dans le but de prévenir des ruptures de droits qui mettent du temps à être résolues
- Repérer les situations de difficultés budgétaires et mobiliser les familles à la gestion du budget

- Présence des équipes d'animation ou du référent famille dans les temps de permanence. En effet, ces instances sont un outil non négligeable dans la mise en lien que nous pouvons faire dans les propositions de projet d'animation, culturelle, scolarisation, etc.. De plus, il est important de noter que cette période implique une dynamique dans laquelle les familles viennent vers les professionnels et non l'inverse.
- Mener une réflexion avec les partenaires du territoire suite aux besoins repérés de mise en œuvre d'Espaces de Vie Sociale afin d'avoir des outils adaptés aux problématiques existantes.

SOUTENIR LE STATUT D'HABITANT

- Informer sur la législation du stationnement et favoriser le lien avec les EPCI
- Former les familles à la prise de parole face aux institutionnels
- Accompagner les projets d'amélioration de l'habitat, à la lutte contre l'habitat indigne
- Sensibilisation sur les problématiques de déchets, d'hygiène et de tri et de valorisation et respect du lieu de vie
- Proposer des projets et des actions favorisant l'appropriation du lieu de vie des familles.

DÉVELOPPER LES ACTIONS DE PRÉVENTION SANTÉ

- Développer les partenariats santé pour intensifier les interventions de professionnels de santé sur le terrain dans le cadre des dépistages et de la prévention santé
- Embauche d'un médiateur sanitaire avec un profil de soignant pour pouvoir intervenir sur les terrains et faire le lien avec les professionnels de santé
- Mettre en œuvre des interventions de repérage de perte d'autonomie pour les personnes âgées et informer les familles des dispositifs existants.

AXE 2 - MIEUX GRANDIR : APPUI A LA FONCTION PARENTALE

FAVORISER ET FACILITER LA SCOLARISATION

- Développer les actions de soutien à la scolarisation, aide aux inscriptions à l'école et favoriser l'assiduité des enfants par un rôle de médiation-passerelle entre les familles et les instances scolaires : école et Éducation Nationale, CASNAV :
 - Permanence scolaire (pouvant se décliner si nécessaire sur la permanence du vendredi matin)
 - Proposer des temps passerelle entre les écoles et les familles (journée de rencontre au sein d'une AA ou au sein de l'école par exemple).
 - S'informer régulièrement auprès des écoles sur les problématiques rencontrées afin de les travailler avec les familles
 - Est-ce à nous de nous informer régulièrement auprès des écoles ou proposer notre contact afin que les écoles puissent nous contacter ?
 - Soutenir les familles dans leur rôle éducatif en insistant sur la petite enfance dans le but de favoriser les primo inscriptions à l'école maternelle dès 3 ans
 - Faire un travail de déconstruction des fantasmes et craintes des familles
 - Faire le lien avec la prévention santé (vaccination de l'enfant, éventuellement PMI, etc...)
 - L'école étant la seconde instance de socialisation de l'enfant au sein de la société, nous pouvons également faire le lien sur le soutien du statut de l'habitant.
- Travailler avec les acteurs de la scolarité du territoire (DSDEN, les inspecteurs de circonscription, le CASNAV, .) en lien avec le SDAGV afin de proposer des ouvertures d'instances spécifiques ou postes. Dans le but d'exercer les leviers nécessaires dans la scolarisation des familles.

ACCOMPAGNER LA RELATION PARENTS-ENFANTS

- Reconduire les ateliers MONTESSORI et réfléchir à des actions pouvant faciliter la parentalité par une présence accrue sur le terrain et la mise en œuvre de lieux de parole (café des parents)
- Importance de la régularité de ces actions. En effet, ces instances sont des outils essentiels afin de pouvoir amorcer un travail sur des sujets tels que la santé, la scolarisation, etc..... Il sera important de

pouvoir faire participer l'ensemble de l'équipe salariée à ces temps. Cela permet de créer de la mise en lien et de la pluridisciplinarité dans un cadre moins formel.

- Travail avec les parents sur les obligations légales en termes de parentalité (scolarisation, santé des enfants...).

AXE 3 - MIEUX VIVRE ENSEMBLE : OUVERTURE AU MONDE

COMPOSER AVEC LES FAMILLES DES OFFRES DE LOISIRS QUI LES MOBILISENT

- Plus d'actions d'offres de loisirs famille initiées par les familles (ex. cours de guitare de manouches à manouches)
- Trouver des outils qui permettent aux familles de s'exprimer sur leurs besoins autres que sociaux : ne pas seulement répondre à la demande essentiellement sociale, mais répondre à des besoins autres (culturel, d'animation, de loisirs, de sorties, santé ...)
- Informer et sensibiliser aux causes citoyennes et environnementales en construisant des actions qui prennent en compte les conditions de vie des familles (proposer des ateliers parents/enfants autour du tri sélectif afin qu'ils mesurent l'impact de la gestion des déchets sur l'environnement)
- Valoriser les savoir-faire et les capacités et compétences des familles en leur permettant de construire un projet personnel et professionnel
- Recueillir la parole des GDV par la mise en place de cafés rencontres afin de leur permettre d'être force de propositions et inviter des partenaires à échanger avec eux
- Ces temps de rencontre doivent être proposés de manière hebdomadaire et sur un intervalle donné. Ainsi, cela permettra d'expérimenter comment cette instance est perçue et nous donner la possibilité que cela fonctionne sans pour autant nous enfermer sur un lieu où la dynamique n'est pas propice à l'échange.

FAVORISER LA PARTICIPATION DES FAMILLES ET LA VIE ASSOCIATIVE

- Inciter à une plus grande représentation des familles dans l'association : bénévoles au CA et bénévoles d'activités, et la mise en place de représentants sur le quartier qui peuvent se faire relais des demandes et des besoins exprimés par les familles et faire des consultations de quartier pour favoriser le vivre ensemble
- Développer des partenariats avec les autres CSC afin de faire des actions communes et favoriser la mixité des familles
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles entre sédentaires et voyageurs autour de moments festifs et culturels.

VALORISER LA CULTURE ET LA STRUCTURE FAMILIALE TSIGANE

- Étendre les thématiques de valorisation de la mémoire collective par la mise en oeuvre d'actions culturelles et d'expositions avec des manifestations impliquant les familles
- Clarifier ce qu'est la famille pour nos publics et donc pour nous au travers de l'action "c'est quoi ma famille. Action qui a pour but de valoriser les familles, et dont l'objectif est de créer un support que nous pourrions présenter lors de nos différents événements .
- Récupérer et retranscrire des récits de vie (ex : comment avez-vous vécu votre scolarité ..)
- Développement de l'axe de formation à destination des partenaires, professionnels et étudiants afin de sensibiliser aux spécificités de ce public
- Lutter contre toutes formes de discrimination
- Trouver des personnes acceptant de représenter la communauté dans les réunions partenariales et les former à la prise de parole.

FAVORISER LES INTERVENTIONS EN TRANSVERSALITÉ

- Développer le travail d'aller vers sur les terrains et le travail en direction des voyageurs par la création de 2 équipes "sédentaires" et "voyageurs" et non plus par Pôle afin de faciliter le développement du lien de confiance



- Créer des articulations fortes de l'ensemble de l'équipe sur des actions culturelles et collectives
- Réévaluer semestriellement le tableau de priorités d'interventions par quartier
- Développer un maillage partenarial sur tous les territoires dans le but de mieux faire reconnaître notre fonction de médiation-passerelle.

4.2.2.3.. Le projet Jeunesse

APPONA 68 a une connaissance très empirique des jeunes Gens du voyage. Nous avons amorcé lors du précédent Projet Social dans le cadre d'une première sollicitation de la Prestation Jeunesse, un travail d'approche et de recueil de données et des besoins des jeunes 12/17 ans et 18/25 ans :

Les constats sont :

- Globalement, les jeunes sont très protégés avec peu d'ouverture sur le monde en dehors de la communauté. De ce fait, ils ont peu, voire pas d'activités extérieures au groupe familial, les contacts avec la population "gadje" sont très limités. Même s'ils utilisent les réseaux sociaux, ils restent dans l'entre-soi. Ils expriment difficilement au premier abord leurs besoins, leurs envies; la création d'un lien de confiance et l'octroi d'une attention particulière et de considération à leur égard est primordiale, pour recueillir leurs paroles.
- L'enfant devient très vite adulte, il est peu, voire pas, adolescent. Il s'approprie très (trop) vite les codes des adultes (afin d'exister dans le groupe). Ce constat est très flagrant chez les enfants de voyageurs ; certains, avant 18 ans, ont déjà leur propre caravane, sont pères, ont un travail...
- Les filles se projettent sur le modèle de leur mère : ménage (travaux ménagers), se marier, pouponner. Dès leur plus jeune âge, elles ont plus de responsabilités dans l'éducation (ménage, aide parentale, charge des frères et sœurs, etc.). Elles ont moins accès au monde extérieur (sorties des lieux de vie) que les garçons, et ont une liberté plus bridée.
- Souvent, ces jeunes sont peu préparés aux enjeux du monde actuel (éducation, indépendance financière-emploi...) comme à ceux d'une parentalité précoce
- Les jeunes sont en demande d'écoute
- Ils sont ouverts aux loisirs, aux sorties
- Ils sont curieux et en recherche de stimulation extérieure
- Leur scolarité est parfois sporadique. Cela peut s'expliquer grâce à plusieurs facteurs : les fantasmes et craintes véhiculés par la communauté et les parents, les décisions politiques ne permettant pas de faciliter ces démarches.

Le projet jeunesse va répondre à ces constats et ces demandes en reprenant les axes du Projet Social et en y déclinant un panel d'actions conçu pour et avec les jeunes :

AXE 1 - MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN : REDUIRE LES INEGALITES

PROMENEUR DU NET

Internet et les réseaux sociaux sont prépondérants dans le monde actuel, ils permettent de créer ou d'affirmer des liens avec les jeunes que nous rencontrons. Promeneur du net est une action visant l'écoute et la réponse, le **dialogue avec les jeunes** sur toutes thématiques qu'ils souhaitent aborder. La force première de cette action se situe dans l'intégration d'un réseau professionnel permettant d'avoir accès à une multitude de ressources permettant de répondre aux jeunes. Cette action qui utilise l'outil numérique comme moyen de médiation permet de travailler la question de l'éducation aux médias, de l'usage d'internet, et du danger que peuvent représenter les réseaux sociaux. Le promeneur du net assure une permanence virtuelle (en ligne) hebdomadaire.

Elle pourra permettre en outre d'être un support d'apprentissage de l'outil numérique lors d'animation sur les terrains.

L'action s'adresse à tous les jeunes, deux salariés sont fléchés sur la mission Promeneurs *du net et font* partie du réseau départemental de cette action.

Évaluation de l'action : Nombre de prises de contact avec les référents promeneur du net

ACCÈS AUX DROITS

La présence de travailleurs sociaux au sein du CSC APPONA68 permet d'informer les jeunes sur leurs droits et de proposer un accompagnement social au besoin et spécifiquement adapté. L'accueil se fait sur des permanences et de manière gratuite, inconditionnelle, et anonyme. C'est une action à la demande, mais aussi une action d'information sur les droits des jeunes, adultes ou non, qui peut aborder un large panel de thématique, en rapport avec la demande, l'environnement de vie des jeunes mais aussi l'expertise et le diagnostic de nos équipes.

Cette action va toucher principalement les jeunes adultes, ou les jeunes en charge de leur propre famille.

Évaluation de l'action : Nombre de prises de contact avec les référents promeneurs du net

ACCÈS AUX LOISIRS

Des animations de rue sur les lieux de vie des jeunes, les laisser venir à nous, mais aussi aller à leur rencontre. Nous prenons en compte leurs souhaits et les contraintes environnementales dans la proposition de ces animations ; cela permet d'être un support à la sensibilisation aux règles (de sécurité, bien vivre ensemble...). La régularité des actions et de notre présence interroge la question du rythme et des habitudes de vie (se préparer à temps, car aujourd'hui, je vais pouvoir participer à une action). Les animations sont également un curseur d'un cadre spatio-temporel souvent absent de par la déscolarisation et l'enfermement au sein des lieux de vie.

Les animations de rue ouvrent un large panel d'activités possibles, loisirs créatifs, jeux de coopération, lecture. Elles sont un support à la mixité grâce à la posture de nos intervenants qui favorise la participation des filles, comme des garçons. Elles s'adressent principalement au 12/17 ans.

LES SORTIES

Il s'agit de proposer une offre de sortie adaptée et les moyens (cadre légal - participation financière) permettant de les assurer. Le format se veut opportuniste, en réponse immédiate à un souhait d'être à "l'extérieur". La sortie est un moment de dialogue privilégié et promouvant la libération de la parole, le lien avec l'animateur grâce à son format "entre jeunes" et en petit nombre. Elles s'adressent essentiellement au 12/17 ans.

Les animations sont assurées par les animateurs, ponctuellement accompagnés par d'autres membres de l'équipe, ou des bénévoles du CSC.

Évaluation des 2 actions : Nombre d'animations - nombre de sorties - ressenti des professionnels - nombre de sollicitations des jeunes - nombre de sollicitations des membres de l'équipe extérieur aux animateurs.

AXE 2 - MIEUX GRANDIR : SOUTENIR LES APPRENTISSAGES

SCOLARITÉ

Proposer des actions spécifiques pour les jeunes sur les savoirs fondamentaux. Apporter une présence et une écoute auprès des jeunes et la famille élargie, afin d'actionner les leviers nécessaires à la scolarisation.

Travailler sur la déconstruction des fantasmes et craintes véhiculés par la société, les réseaux sociaux au sein de la communauté. Répondre aux questions des jeunes sur l'école.

Évaluation : Nombre d'ateliers proposés - nombre de rencontres avec les jeunes et les familles - qualité et suite donnée aux échanges

FORMATION

- Travailler aux réseaux partenariaux, créer des liens avec les acteurs locaux de la formation afin d'avoir une existence claire et un fléchage qui l'est autant.
- Orienter et accompagner le jeune dans ses souhaits de formation.
- Construire une offre de formation adaptée aux enjeux de nos publics (faible niveau scolaire - nomadisme ...) qui prend en compte et valorise les dynamiques intergénérationnelles de transmission des métiers et savoir-faire.
- Rédiger un CV, mettre en valeur ses compétences

Évaluation : Nombre de partenaires - nombre de fléchages - ressentis du professionnel - finalité et qualité du fléchage

AXE 3 - MIEUX VIVRE ENSEMBLE : OUVERTURE AU MONDE

ANIMATIONS AUTOUR DE LA QUESTION DE "QUAND JE SERAI GRAND"

Pendant du projet "c'est quoi ma famille?", il s'agit d'interroger, et d'expliciter les projections des jeunes dans leur vie d'adultes (12/17). C'est un espace de possibles. Les restitutions seront faites sur un support valorisant pour le jeune, et pour sa famille, et pourront servir à faire lien avec les jeunes "d'ailleurs". Nous ramenons le jeune à sa condition première celle d'un enfant qui a le droit aux possibles, aux rêves, et au respect de ceux ci et qui somme toute n'est peut être pas si différent des jeunes d'autres communautés.

AIDER LES JEUNES À EXPRIMER

Il s'agit de les encourager à verbaliser leurs pensées, leurs aspirations, faciliter la prise de parole, et l'affirmation de soi pour les amener à porter un discours commun. Cette action vise à participer à l'émancipation des jeunes, à leur ouverture aux dialogues avec "l'extérieur" et leur communauté afin de lutter contre le communautarisme par l'instauration d'un lien de confiance via une présence régulière des animateurs au sein des lieux de vie, avec une écoute active.

Évaluation : Nombre d'échanges - ressentis des professionnels -

L'ACTION "NATURE"

L'environnement n'est pas perçu comme une priorité et elle n'est même souvent pas prise en compte. Les professionnels intervenant auprès des familles et des jeunes amènent toujours un point de vigilance sur les bonnes pratiques du respect de la faune et la flore. Axant l'importance de prendre soin de ce qui nous entoure afin d'évoluer dans un espace sain pour tous. Il s'agit de ne pas réprimer les mauvais gestes, mais de valoriser de manière ludique les bons.

Évaluation : Nombre d'actions spécifiques autour de l'environnement - ressentis des professionnels - Évolution des espaces de vie ou APPONA68 intervient.

PERSPECTIVES GÉNÉRALES : TERRITOIRE - PARTENARIAT / APPONA 68 / LE PUBLIC

L'ensemble des actions portées par le projet jeunes d'APPONA68 vise à favoriser l'ouverture et la prise en compte de la parole des jeunes.

Elles sont muables et adaptables aux communautés, aux enjeux qui traversent la vie du jeune à l'instant et sont portées de manières pluridisciplinaires. Nous apportons différents regards de cette manière pour une même situation, et nous permettons aux jeunes d'avoir un interlocuteur avec qui il accrochera en fonction de critères qui lui sont propres.

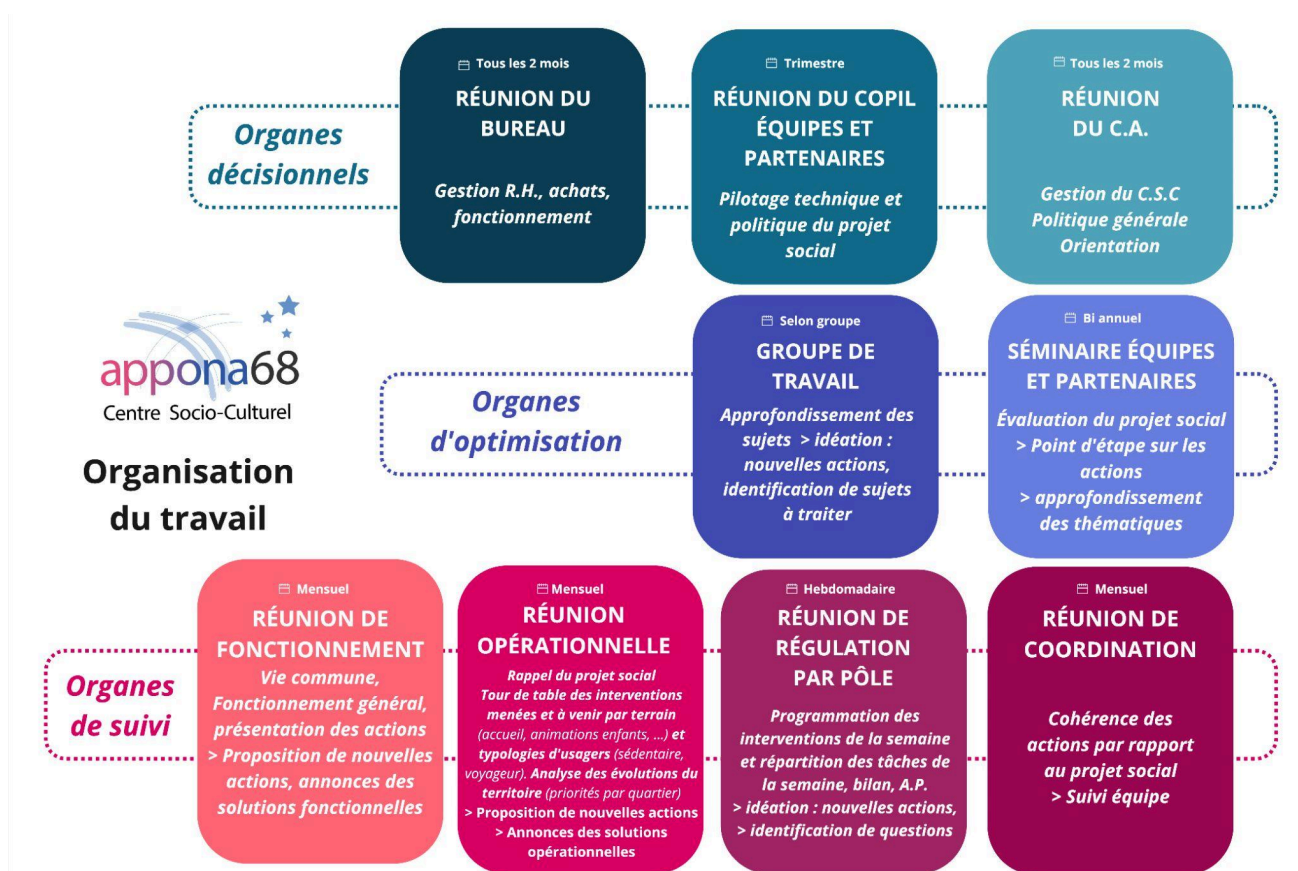
Le partenariat est au cœur de nos actions ; l'ouverture au monde et la compréhension mutuelle des enjeux de chacun passe par cela. Le partenariat devient une forme de formation à l'autre, qui profite aux professionnels autant qu'aux jeunes accompagnés. Elles sont "légères" et répondent à un besoin d'avoir des moments de distraction, de sortir du quotidien.

Nous favorisons par nos actions une meilleure intégration et implication des jeunes sur le territoire. La capacité et l'autodétermination des jeunes est un travail et un objectif clé pour ces jeunes et leur autonomie en tant que futurs adultes.

Pour APPONA68, la valorisation et la mise en lumière de nos publics, de leurs difficultés et richesses est l'un des axes principaux de nos actions depuis de nombreuses années.

4.2.3. Une évaluation de l'impact de notre projet sur notre territoire en utilisant des outils collaboratifs

4.2.3.1. L'animation par différentes instances



4.2.3.2. Une stratégie

L'objectif est d'arriver à montrer l'impact de nos actions sur les problématiques identifiées sur notre territoire dans le diagnostic du projet social 2025-2028.

Il s'agit d'aller au-delà d'un bilan par activités ou d'une évaluation de nos objectifs opérationnels, de s'interroger sur "à quoi on sert" et "qu'est-ce que cela apporte à notre territoire". Elle vise à identifier notre impact, notre contribution et celle de notre projet social au changement.

Pour ce faire, nous proposons de lister par axes les éléments de diagnostic ; de mettre en rapport les moyens investis par l'association dans chaque domaine ; de travailler en intelligence collective sur les changements intervenus et de déterminer comment notre action a été ou pas moteur de changements. Les moyens et outils doivent être efficaces et collaboratifs.

Nous avons entamé pour la construction de ce projet social une démarche innovante de mobilisation, d'analyse et d'interprétation des résultats pour nous permettre d'évoluer au fur et à mesure de l'avancée

du projet, en gardant trace du chemin parcouru. **Les indicateurs** visent à mesurer la stratégie, nos capacités, et la qualité de nos services. Ils sont partagés et acceptés par l'ensemble de l'équipe. Nous invitons nos partenaires, nos membres, les habitants, à partager et évaluer, en proposant différents temps d'animation autour du projet social. Nous travaillons à la pérennisation des indicateurs de manière à pouvoir mesurer les évolutions entre les différents projets sociaux qui parcourent la vie du CSC APPONA68. Ces outils servent à la construction de ce projet social (Étoiles de mer, Swot, World Café, méthode Macquet...).

Pour ce faire, nous mobilisons du temps de recherche, et de test, en regardant au-delà de notre champ d'action propre : centres socio-culturels d'autres territoires - stratégie d'entreprise ...**L'impact doit se mesurer : pour et vers les usagers du Centre, le territoire et les partenaires, et en interne.**

4.2.3.3. Associer les habitants par un travail de proximité

Garantir un accueil de qualité requiert d'aller vers le public et de prendre le temps. Pour recueillir la pleine expression des usagers ou habitants, premier niveau de leur participation/contribution au projet, nous souhaitons mener un travail de proximité avec les modalités d'actions suivantes :

- Faire connaître le projet par un support utilisant la facilitation graphique, plus accessible et plus ludique
- Poursuivre les recherches de représentant par quartier, un relais sur chaque site (2 à ce jour)
- Organiser un Conseil d'administration une fois par an sur un quartier ; l'ouvrir au public cible pour montrer « comment ça marche »
- Inviter nos partenaires sur les lieux de vie des familles (quartiers d'habitation, terrains privés, aires d'accueil, lieux de vie informels).

4.2.3.4. Les 5 thématiques évaluées annuellement

	INDICATEURS	OUTILS D'ÉVALUATION
LES RESSOURCES LOCALES ET NOTRE CAPACITÉ À LES MOBILISER	Collaborations nouvelles associatives ou institutionnelles Cartographie des partenaires	Nombre de rencontres avec des nouveaux partenaires Type de contribution au Projet (relation de travail, participation au commission) Nombre et type de projets réfléchis Effets induits
LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU	Pérennisation des activités et Création d'activités nouvelles	Recueil de la parole et évaluation des usagers Temps de préparation et de construction Nombre de personnes lors de la réflexion
	Formation des équipes	Nombre et type de formation réalisée Communication en équipe de la plus-value pour le centre si elle n'est pas collective Diversification des compétences
	De nouveaux bénévoles	Type de fonction (gouvernance/activité) Développement des compétences
	Adaptation aux nouveaux besoins	Qualifier les besoins, les quantifier, dire comment le Centre y répond Temporalité de mise en oeuvre sur le changement

NOTRE RELATION AU PUBLIC	Évolution des adhésions	Type et nombre d'adhérents
	Portage participatif et actif de la fonction accueil	Point de vue des publics Point de vue des équipes Type et nombre de sollicitations notamment téléphoniques
LA PARTICIPATION DE NOS PUBLICS	Capacité à partager et porter leurs points de vue	Ressenti à l'issue de rencontres de travail
	Portage d'actions collectives et citoyennes	Type d'actions
	Parcours de personnes	Collecte de témoignages de parcours d'émancipation
	Progression dans le niveau de la participation et l'implication, les prises d'initiatives	Nombre Type / Niveau d'engagement
LES ÉCHANGES EN INTERNE	Évolution de la structuration	Outils d'échanges internes créés
	Implication dans le développement	Modalités de participation aux instances d'évaluation du projet
	Logistique	Nouveaux outils de travail

4.2.3.5. L'évaluation qualitative tous les 2 ans méthode Macquet

En entrant dans la démarche proposée par notre tête de réseau, nous voulions prendre en main le sujet de l'utilité sociale et de la plus-value des actions du CSC et ceci, de manière continue.

Cette évaluation qui associe à différents stades, les équipes et les partenaires sera réalisée tous les 2 ans. Dans un esprit de rencontre, dialogue et compréhension, nous reprendrons les objectifs de changements qui ont été mis en lumière sur chaque champ étudié :

- Reconnaissance des personnes (leur intérêt, qu'est ce qu'elles y gagnent, qu'est-ce qu'on fabrique, le parcours, la rencontre, les publics accueillis et les autres ...)
- Contribution du CSC au faire ensemble / vivre ensemble pour par exemple faire tomber les discriminations ?
- Contribution à la démocratie locale, c'est quoi notre place, comment nous agissons pour par exemple transformer la colère, en pouvoir d'agir ?
- Contribution à la transition écologique, quelles actions nous mettons en œuvre ? les moyens, avons-nous envie d'y aller ? ...
- Contribution à l'économie du territoire, qu'est ce que rapporte notre CSC ?

4.2.3.6. La frise chronologique

Nous évaluerons chaque année l'état d'avancement des 10 actions phares qui figurent dans ce projet : nous les mettrons en perspective chronologique. Sur le document à créer, figurera également les temps de rencontres en COPIL, les séminaires (et autres événements) ainsi que les rencontres des équipes sur les lieux de vie.

PROJET SOCIAL 2025 / 2028	2025	2026	2027	2028
	découpage par mois	découpage par mois	découpage par mois	découpage par mois
Les rencontres d'équipes				

Les rencontres avec les habitants					
AXE 1	Action 1				
	Action 2				
	Action 2				
AXE 2	Action 4				
	Action 5				
	Action 6				
AXE 3	Action 7				
	Action 8				
	Action 9				
	Action 10				

4.2.3.7. Les priorités par quartier

Compte tenu de notre vaste territoire d'intervention (12 aires d'accueil, une centaine de sites de familles sédentaires auxquels s'ajoutent les lieux de vie informels), la multitude de partenaires et de champs d'actions investis, il nous faut prioriser nos interventions.

Aussi 1 (parfois 2 fois l'année), avec l'équipe des salariés nous définissons ces priorités (lieux d'habitation des familles, actions) en fonction des besoins repérés, demandes exprimées et financements dédiés). Ces priorités viennent guider et rythmer l'objet des actions menées auprès de nos publics.

Pas d'intervention
Action ponctuelle selon opportunités
Fidéliser le public en s'y rendant avec périodicité
Action pérenne

Le code couleur suivant est associé aux priorités :

QUARTIERS SÉDENTAIRES	BESOINS REPÉRÉS / DEMANDES EXPRIMÉES	ACTIONS PRIORITAIRES EN 2025
Colmar Espérance		
Zillisheim		
...		
LIEUX DE VIE INFORMELS	BESOINS REPÉRÉS / DEMANDES EXPRIMÉES	ACTIONS PRIORITAIRES EN 2025
Nord		
Sud		
AIRES D'ACCUEIL	BESOINS REPÉRÉS / DEMANDES EXPRIMÉES	ACTIONS PRIORITAIRES EN 2025
Rixheim		
Cernay		
...		

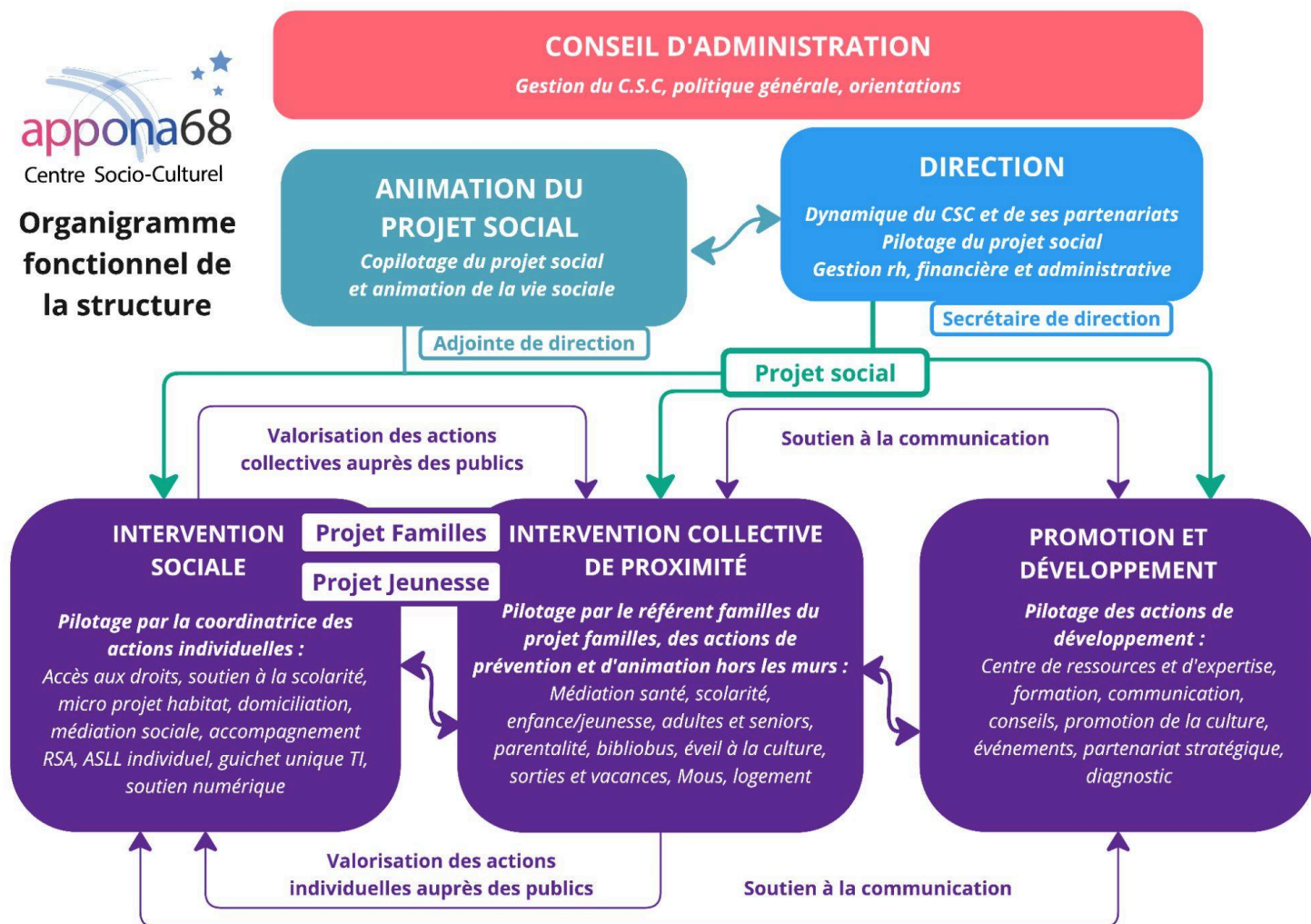
4.2.3.8. Une commande particulière de la CAF pour ce nouveau projet social

La CAF souhaite qu'entre octobre et janvier 2025, nous organisions un « temps fort » de présentation de notre projet social auprès des acteurs du territoire. Nous proposons de programmer cet événement en invitant nos partenaires à l'avant-première de notre journée Anniversaire, à l'occasion des 50 ans de l'association APPONA le **14 novembre au CSC l'AFSCO** à Mulhouse.

La Présentation du nouveau projet social aux partenaires sera couplée à la prise de paroles des anciens et l'histoire de l'association (qu'est devenu Appona, l'évolution des actions, qu'en est-il de la situation des familles aujourd'hui ? ...) et fera l'objet d'une prise de vue qui témoignera de la diversité de nos interventions.

V. LES MOYENS POUR LA MISE ŒUVRE DU NOUVEAU PROJET SOCIAL

Organigramme fonctionnel de la structure



5.1 Les ressources humaines

5.1.1. L'équipe de 14 salariés (13.29 ETP) en 2024

ANIMATION GLOBALE ET COORDINATION						
FONCTION	NOM PRÉNOM	MISSIONS	TYPE DE CONTRAT	ETP	DATE D'ENTRÉE	QUALIFICATION
DIRECTRICE	FLORENTIN Elisabeth	Pilotage du Projet Social et mise en œuvre de la politique définie par le C.A.	CDI	1	1994	CAFERUIS DESS Urbanisme et Dev. Local
ADJOINTE DE DIRECTION	NOLL Véronique	Animation du Projet Social Coordination des interventions sociales	CDI	1	2016	D.E. Assistante de Service sociale
ACCUEIL	ZOLLER Anne-Laure	Chargée de l'accueil et de la domiciliation	CDI	1	2023	Licence Sciences de l'éducation
COMPTABILITÉ	CABINET DELAROCHE	Externalisée				
TOTAL ETP				3		

ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES						
FONCTION	NOM PRÉNOM	MISSIONS	TYPE DE CONTRAT	ETP	DATE D'ENTRÉE	QUALIFICATION
COORDINATEUR DU PROJET FAMILLES	MOUSSOUNAMY Olivier	Référent Familles Coordination du Projet Familles et de l'équipe d'animation	CDI	1	2024	D.E. Educateur spécialisé Master 2 Recherche Eco. - Droit - Gestion
TOTAL ETP				1		

ANIMATION JEUNESSE						
FONCTION	NOM PRÉNOM	MISSIONS	TYPE DE CONTRAT	ETP	DATE D'ENTRÉE	QUALIFICATION
ANIMATEUR ENFANCE / JEUNESSE	SCHAMBERGER Mathieu	Animation jeunesse Médiation scolaire	CDI	1	2019	Licence pro Intervention sociale et animation sociale et socioculturelle
TOTAL ETP				1		

FONCTIONS SUPPORT						
FONCTION	NOM PRÉNOM	MISSIONS	TYPE DE CONTRAT	ETP	DATE D'ENTRÉE	QUALIFICATION
ASSISTANTE DE DIRECTION	HAENNI Valérie	Gestion administrative	CDI	0.71	2021	BTS Bureautique et secrétariat
AGENT D'ENTRETIEN	GRAFF Estelle	Entretien des locaux de Colmar	CDI	0.09	2014	/
TOTAL ETP				0.8		

PERSONNEL DU PROJET SOCIAL - OFFRE DE SERVICE - ACTIVITÉS						
FONCTION	NOM PRÉNOM	MISSIONS	TYPE DE CONTRAT	ETP	DATE D'ENTRÉE	QUALIFICATION
CONSEILLER NUMERIQUE	ALALI Mouafak	Accompagnement et médiation numérique Communication	CDI	1	2022	BTS Développeur (Équivalent)
CHARGE DU DEV. SUR LES APA	BOURAHLA Mokhtar	Médiation sociale et développement des actions auprès des voyageurs	CDI	1	2021	DEUST Médiation Citoyenneté
INTERVENANTE SOCIALE	DIETSCHY Sabrina	Accompagnement social individuel ou collectif public voyageur	CDI	1	2018	Licence d'histoire VAE DE ASS en cours
INTERVENANTE SOCIALE	ABDARI Majda	Accompagnement social /logement individuel ou collectif	CDI	1	2024	CIP
INTERVENANTE SOCIALE	ZEGARAC Barbara	Accompagnement social individuel ou collectif Guichet unique T.I.	CDI	1	2020	Bac pro secrétariat et services accueil Formation DE ASS en cours
ANIMATRICE SOCIO - CULTURELLE	DURR Christelle	Animation enfants / adultes / sénior	CDI	1	2023	BAFA
CHARGE DE MISSION HABITAT	ROUTHIER - FAIVRE Bertrand	Accompagnement des projets habitat Formation	CDI	0.69	2023	DESS Urbanisme et Développement Local
TOTAL ETP				6.69		

- Grâce à une équipe de salariés expérimentés, compétents et complémentaires, le CSC propose et participe à un grand nombre d'actions dans l'ensemble du département du Haut-Rhin.
- Nous vivons comme de nombreuses structures, chaque année des mouvements de personnel avec son corollaire, la vacance sur les postes.

Enjeux structurels et/ou stratégiques traversant notre CSC et son devenir concernant le renforcement des compétences au sein du Centre :

⇒ Recrutement, attractivité des postes et fidélisation des salariés : les fonctions GRH dans l'association demandant à être appuyées et renforcées, notamment concernant l'évolution des fonctions et métiers

⇒ Professionnalisation : stratégies de renforcement des compétences dans l'association demandant à être appuyées et renforcées, notamment via une offre de nos fédérations

⇒ Outiller les équipes sur la pédagogie de la coopération (passer du faire pour au laisser faire).

⇒ Faiblesse au sein des 2 réseaux auxquels nous adhérons de la mutualisation des compétences en matière d'ingénierie projet et de stratégie de développement

⇒ Formation des responsables bénévoles afin de renforcer leurs compétences (et reconnaissance) en matière de gestion et pilotage de l'association mais aussi sur des questions telles que les postures d'intervention, le portage politique du projet de l'association, la complémentarité bénévoles / salariés

⇒ Conserver et développer les compétences concernant certains enjeux clés tels que la question de l'habitat et de l'accueil, la santé et la communication

⇒ Le travail de terrain, empreint parfois de tensions, demandant des replanifications incessantes et une adaptation constante, nécessitant un travail continu sur sa posture est une richesse, mais peut aussi être vécu comme « facteur important d'usure et de fatigue ».

⇒ De la bonne articulation entre une approche globale et transversale et la nécessité d'approches professionnelles spécifiques (posture d'intervention et d'accompagnement).

⇒ Passage au numérique dans la gestion des dossiers sociaux des familles avec Mon suivi social à accompagner.

5.1.2. L'équipe de 11 bénévoles membre du Conseil d'Administration impliquée dans le nouveau projet social en 2024 (1.9 ETP)

NOM Prénom	Fonction	Date d'entrée au CA	Engagements spécifiques
BONNET Christine	Co optée	2023	Représente l'UD des CSC à son entrée
DIEMUNSCH Christiane	Assesseur	2017	
HAUG Marie-Reine	Présidente	2002	Représente l'association au conseil d'administration de l'UD CSC Représente l'association à la commission consultative Gens du voyage 68
HILGERT LUBAT Jean-Luc	Membre associé	2015	Représente l'UD CSC (suppléant)
JAMMES Pierre	Assesseur	2018	Représente l'association au conseil d'administration de l'UD des CSC
LAZENNEC Véronique	Secrétaire	2023	Projet : c'est quoi ma famille ?
MEINHART Marguerite	Trésorière	2016	Médiation Logelbach
ROHN Gérard	Vice-Président	2012	Médiation Colmar Représente la FNASAT à la CDC GDV 68
SATURNI Laurence	Membre de droit	2022	Représente la CAF du Haut-Rhin
WAGNER Francky	Assesseur	2024	Médiation Colmar Espérance
WINTERHALTER Roger	Président d'honneur	2002	Représente la FNASAT à la commission consultative Gens du voyage 68

Les bénévoles qui siègent au **Conseil d'Administration**, Présidente et membres actifs en particulier, ont pour la plupart une solide expérience professionnelle auprès des populations issues du nomadisme, dans l'accompagnement de public spécifique, l'enseignement ou l'éducation populaire.

Le C.A. depuis l'Assemblée Générale de 2024 est composé de 11 membres qui se réunissent environ tous les 2 mois au siège social (en présence d'un salarié et du CSE) en alternance avec des rencontres en Bureau à Colmar.

- ▶ À souligner : la forte implication de ces bénévoles dans les projets de l'association en raison d'une évaluation constante du Projet social porté par notre centre socio-culturel.
- ▶ Seulement 2 habitants, issus de la communauté tzigane, participent activement au Projet Social et sont membres du Conseil d'Administration.
- ▶ Nous n'avons plus actuellement de bénévoles d'activité ni de personnes engagées en service civique mais nous accueillons très régulièrement des étudiants en stage.
- ▶ A noter que depuis plus d'1 année, avec le lien de confiance tissé avec des voyageurs régulièrement présents sur des lieux de vie informels occasionnant des tensions avec le territoire, nous accompagnons (coaching - compréhension des enjeux - médiation) des responsables de leurs groupes lors d'échanges avec des élus. Cet accompagnement bénéficie également à l'1 d'entre eux, devenu représentant des GDV à la commission consultative départementale. Ils sont également le relais des actions du CSC sur le terrain

Enjeux structurels et/ou stratégiques traversant notre CSC et son devenir concernant la gouvernance :

- ⇒ *Vieillesse / renouvellement / élargissement des membres des Conseils d'administration*
- ⇒ *Difficulté à concevoir des modes de gouvernance renouvelés plus incitatifs et plus ouverts (administrateurs, salariés, usagers)*
- ⇒ *Une participation effective très ténue des publics GDV dans l'élaboration des actions et des projets, dans les instances associatives et, plus largement, à la vie publique locale (Difficulté parfois attachée à un certain fatalisme et découragement des GDV)*
- ⇒ *Constats précédents pouvant nous conduire à parler à la place des GDV.*

5.1.3. Les prestataires extérieurs

Compte tenu de sa taille, l'association fait appel à des prestataires pour compléter les compétences des équipes :

Cabinet DELAROCHE	Expert-Comptable	Comptabilité et paie
TEPHANY Erwan	Homme toutes mains	Maintenance et réparations diverses selon besoin
BOUFRIQUA Khaled	Maintenance informatique	Forfait Mensuel
HOUHOU Design	TROMMENSCHLAGER Madeleine, infographiste	Site internet, publication
ATELIERS PÉDAGOGIQUES	KUHN Erika, enseignante	Animation Ateliers Montessori
SINCLAIR	Mise à disposition d'un agent d'entretien	2 fois par semaine dans les locaux de Mulhouse

5.1.4. Le soutien aux professionnels et aux bénévoles

Toute action d'intervention sociale nécessite aujourd'hui **une démarche de projet** ; toute action financée suppose des dossiers convaincants à l'appui des demandes de subventions, des bilans d'étapes, des évaluations. Indépendamment des qualifications initiales de chacun, le développement des compétences est indispensable.

Nous sommes une petite équipe et cependant, nous menons des actions diversifiées : animation, prévention socio-éducative, insertion. À chaque poste correspond un pôle d'activité. Accompagné par l'équipe de direction, chacun doit développer son autonomie dans le pilotage (du diagnostic jusqu'à l'évaluation), le face à face **public et la dimension partenariale**.

Par ailleurs, faire du « **aller vers** » permet de mieux comprendre les quartiers pour mieux agir dessus : capter de nouveaux publics, rester en lien, comprendre les demandes, ...

Mais cela demande de l'organisation dans l'équipe entre ceux qui reçoivent les personnes et ceux qui vont à la rencontre des familles : se voir, échanger des informations, obtenir une fluidité entre les pôles, détecter des opportunités ...

Dans le même temps, de nouvelles missions ont été confiées ces dernières années au Centre socio-culturel et **l'équipe a grandi**, des nouveaux partenariats se créent. La coordination des actions, le souci de leur transversalité et l'encadrement des équipes doivent s'adapter au gré de ces mouvements.

Nous ressentons régulièrement la nécessité de revoir nos modes de fonctionner pour nous adapter aux nouveaux besoins.

► **Le travail sur les pratiques** : Dans le champ dans lequel nous intervenons - difficultés sociales, relation d'aide, soutien à la fonction éducative des parents - nous avons besoin d'analyse des pratiques et de soutien. Évoquer les pratiques, les partager avec des collègues, les questionner, les adapter et les améliorer permet de faire face aux doutes, aux situations de violence symbolique, verbale ou même physique.

Le travail en Groupe d'Analyse de la Pratique Professionnelle (GAPP) constitue un socle et un vecteur d'amplification de la transversalité. C'est aussi un atout pour mettre en œuvre le projet social dans de bonnes conditions.

Il a lieu chaque mois durant 1h30 pour les salariés hors équipe de direction.

► **La dynamique du travail d'équipe et l'organisation en groupe de travail** : voir en 4.2.3.1.

Les projets de formation dans le plan de formation :

⇒ *La méthodologie de projet*

⇒ *Formation initiale SSCT*

Les formations en dehors du plan de formation (réseau) :

⇒ *Des sessions d'adaptation aux fonctions de direction, de référent Familles, la coordination Jeunesse notamment, avec le réseau fédéral des CSC*

⇒ *Pour les nouveaux salariés ou nouvel administrateur, la formation proposée par l'UD CSC pour les nouveaux entrants dans un CSC, ainsi que la formation en interne sur l'histoire et la culture des Tsiganes et Gens du voyage.*

5.2. Les moyens matériels et la logistique

5.2.1. Les locaux

Le siège social de l'association à Mulhouse



En juin 2023, l'association déménage pour s'installer dans de nouveaux locaux de 289 m² au 21 rue Victor Schoelcher à Mulhouse : 8 bureaux, 1 espace d'accueil et d'attente, 2 locaux de rangement, 1 grande salle de réunion, 1 salle pour les familles, un coin cuisine et sanitaires. Nos locaux sont fonctionnels, lumineux et bien équipés. Les règles de sécurité pour l'accueil du public sont respectées et ils sont adaptés PMR. Facilement accessibles et proches de nombreux lieux de vie des familles, ils offrent un bel espace d'accueil pour nos publics et assurent un meilleur confort de travail aux salariés.

L'antenne de Colmar

Nous sommes depuis 2022 dans des locaux du 140 quai de Logelbach à Colmar avec un bureau de 40 m² permettant de réaliser des entretiens individuels ainsi que des petits groupes de travail. Un déménagement dans les locaux d'ADOMAIDE à la même adresse a eu lieu en juillet 2024 afin de mutualiser les moyens





La salle Espérance au cœur du quartier à Colmar

La Ville a inauguré en septembre 2014 un bâtiment municipal situé rue de l'Espérance à Colmar. Nous y disposons d'une salle pour organiser des activités avec les familles directement sur le quartier. L'occupation partagée des locaux n'est pas toujours facile (encombrement, nettoyage, etc.) et l'équipement n'est pas adapté à nos activités.

Ce local de proximité, le seul à ce jour, a le mérite d'exister et nous recherchons toujours ce type de solution pour poursuivre nos activités quand les conditions météorologiques sont défavorables à l'accueil en plein air ou quand l'activité nécessite d'être isolé du groupe familial.

Par ailleurs, les salles situées en dehors des quartiers de vie permettent aux familles de sortir de chez elles et d'être accueillies dans de relatives bonnes conditions.

Le plus souvent nous n'avons pas le choix et installons nos activités en extérieur directement sur les quartiers

5.2.2. Le parc automobile

Les véhicules de transport sont nécessaires compte tenu de la taille de notre territoire et de nos modes d'intervention.

Nous disposons de 8 véhicules qui permettent le transport de personnes et de se rendre sur les lieux de vie des familles, lieux d'animation et de réunions et à la demande des partenaires.

Les salariés utilisent ponctuellement leurs véhicules personnels.

Nous avons pu acquérir en 2023 2 véhicules de services pour le déplacement des salariés et un véhicule utilitaire de type Kangoo pour le transport du matériel pédagogique sur les sites de vie.

Confrontée au manque de lieux d'accueil sur nos différents quartiers d'intervention et terrains de familles du voyage sédentarisées et aires d'accueil, deux de ces véhicules ont une fonction pédagogique afin d'offrir des services de proximité

- L'un est modulable servant à la fois d'espace d'activité ou de transports lors de sorties avec les familles.
- L'autre, le "Bibliobus", permet le stockage de matériel pour proposer sur les lieux de vie des animations autour du livre.

5.2.3. Les outils logistiques

- **Outils numériques** : 3 PC et 11 ordinateurs portables, 4 tablettes numériques, imprimantes, scanner, divers logiciels.
- **Lignes téléphoniques** fixes, 9 téléphones portables, scanner, connexions Internet.
- **Autres** : photocopieurs, rétroprojecteurs, matériel de visioconférence.

5.2.4. Les moyens de communication

- La carte d'adhérent, mise en place en 2019
- Une plaquette de présentation du CSC et une autre du projet social actuel (à réactualiser pour le nouveau projet)
- Un site internet
- Une page Facebook et Instagram
- Une identité visuelle : logo et charte graphique.

Enjeux attachés à l'offre de service :

⇒ Améliorer l'information et la visibilité du centre auprès des habitants, des partenaires, du grand public

⇒ Stratégie de communication à renforcer

5.2.5. Les modalités d'accueil et d'interventions

- Interventions quotidiennes sur les sites
- Animations hors les murs et animations de rue
- Visites à domicile
- Permanences dans nos locaux ou délocalisées
- RDV dans nos locaux
- Accueil tous les matins à Mulhouse de 8h30 à 12h et les après-midi 13h30 à 17h
- Amplitude annuelle : ouverture 49 semaines par an (fermeture 2 semaines en été et une à Noël)
- Amplitude hebdomadaire : tous les jours ouverts (samedis et dimanches exceptionnellement dans le cas de manifestations)

5.3. Les projections financières 2025-2028

CHARGES	2025	2026	2027	2028
60 - Achats	45 440 €	52 270 €	60 080 €	69 200 €
Achats d'études et de prestations de services	13 900	16000	18400	21200
Achats matériel ateliers/animations	4 800	5500	6400	7350
Carburant (véhicule)	7 800	8970	10310	11900
Electricité et eau	10 140	11700	13400	15400
Fournitures entretiens et petits équipements	2 800	3200	3700	4250
Fournitures administratives	3 000	3450	3970	4600
Autres matières et fournitures	3 000	3450	3900	4500
61 - Services Extérieurs	93 255 €	97 680 €	102 380 €	108 505 €
Prêt/achat véhicule	7 110	7200	7300	7300
Locations immobilières (Mulhouse, Colmar + salles)	57 800	59300	60800	63500
Location et maintenance photocopieur et téléphone	6 600	7260	7980	8770
Charges locatives	1 500	1650	1815	2000
Entretien immobilier	2 100	2310	2540	2800
Entretien et réparations biens mobiliers (dont parc auto)	4 000	4400	4840	5320
Primes d'assurances	9 800	10780	11850	13035
Documentation	500	550	605	665
Formation des salariés et bénévoles	3 845	4230	4650	5115
62 - Autres Services Extérieurs	51 280 €	55 500 €	60 215 €	65 405 €
Personnel extérieur (agent d'entretien Sinclair)	4 300	4400	4500	4650
Honoraires Expert comptable et Commissaire aux comptes	17 880	19600	21560	23700
Voyages et déplacements	2 500	2900	3490	3750
Réceptions et missions	5 000	5500	6050	6655
Frais Postaux, télécommunication et internet	8 400	8800	9100	9800
Services bancaires et assimilé	3 200	3300	3400	3500
Sorties Familles	1 500	1650	1815	2000
Cotisations diverses Fédérations et Associations	8 500	9350	10300	11350
63 - Impôts, Taxes et Versements assimilés	15 595 €	17 425 €	18 750 €	20 560 €
Taxes sur salaires	11 500	13000	14300	15730
Participation formation professionnelle OPCO Santé	3 845	4150	4150	4500
Autres droits et taxes (cartes grises)	250	275	300	330
64 - Charges de personnel	535 060 €	587 450 €	587 550 €	623 700 €
Rémunération du personnel	509 115	560000	560000	595000
Gratification stagiaire et service civique	4 800	4900	5000	5100
Autres charges de personnel (Médecine du travail, CET, ...)	17 300	18400	18400	19100
CSE	3 845	4150	4150	4500

65 - Autres Charges de Gestion Courante	1 100 €	1 100 €	1 100 €	1 100 €
Charges gestion courante	1 100	1100	1100	1100
66 - Charges Financières	1 100 €	1 150 €	1 200 €	1 200 €
Charges financières	1 100	1150	1200	1200
67 - Charges Exceptionnelles	0 €	0 €	0 €	0 €
68 - Dotations aux amortissements et provisions	10 200 €	11 200 €	11 200 €	11 200 €
Dotations aux amortissements	10 200	11200	11200	11200
TOTAL	753 030 €	823 775 €	842 475 €	900 870 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	52 035	52 260 €	52 360 €	52 460 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	4 960	4960	4960	4960
Frais km offert	6 300	6300	6300	6300
Personnel bénévole	40 775	41000	41100	41200
TOTAL GÉNÉRAL	805 065 €	876 035 €	894 835 €	953 330 €

PRODUITS	2025	2026	2027	2028
70 - Ventes de produits et prestations de services	152 865 €	155 300 €	158 600 €	161 900 €
Vente de produits finis	250	250	250	250
Prestation de service (formation, manifestation)	4250	4500	4700	4900
Cotisations	15850	16000	16100	16200
CAF - Prestations (ACF - AGC - Jeunesse - CLAS)	129965	132000	135000	138000
Remboursement Divers	2500	2500	2500	2500
Dons aux Œuvres	50	50	50	50
74 - Subventions d'Exploitation	599 065 €	667 375 €	682 775 €	737 870 €
FSL - ASLL Individuel	7820	8280	8280	8280
CeA - Politique départementale d'insertion	100870	102900	103500	105000
ANCT - Conseiller numérique	13500	8000	2500	2500
ANCT - Politique de la Ville	6000	6000	6000	6000
DILCRAH	0	2500	2500	3000
DDETSPP - Exclusion BOP 177	102540	105000	110000	120000
DDETSPP - Domiciliation BOP 304	12560	15000	15000	15000
DREETS - Pacte des Solidarités	0	35000	25000	25000
DRAJES - FONJEP	7105	7105	7105	7105
ARS - Médiation sanitaire	25000	65000	65000	65000
CAF - Réseau Parents 68 - Soutien à la parentalité	3000	3000	3000	3500
CAF - Fonds Locaux	103900	105000	106000	107000
CAF - Fonds Publics et territoires	51000	52000	53000	54000
CAF - Vacances Sorties Familles	1790	2000	2000	2500
CPAM du Haut Rhin	5000	5000	5000	5000
CARSAT	0	1500	1500	1500

VILLE DE COLMAR - Contrat de Ville et Droit commun	22500	22500	22500	23000
VILLE DE COLMAR - Accompagnement Collectif	12000	12000	12000	12000
Autres Communes	650	650	650	650
EPCI	28500	25000	25000	27500
Fondations de France	7500	3000	0	0
FSE + - Programmation 2021 - 2028 - Réussir l'école	63545	65000	66000	68000
Autres recettes	24285	15940	41240	76335
75 - Autres Produits de gestion	1 100 €	1 100 €	1 100 €	1 100 €
Produits divers	1 100	1 100	1 100	1 100
76 -Produits financiers	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres produits financiers	0	0	0	0
TOTAL	753 030 €	823 775 €	842 475 €	900 870 €
87 - Contributions volontaires en nature	52 035 €	52 260 €	52 360 €	52 460 €
Bénévolat	40775	41000	41100	41200
Prestations offertes	6300	6300	6300	6300
Prestations en nature	4960	4960	4960	4960
TOTAL GÉNÉRAL	805 065 €	876 035 €	894 835 €	953 330 €

Enjeux structurels et/ou stratégiques traversant notre CSC et son devenir concernant le modèle économique de l'association

- ⇒ *Diversification des financements, gage d'indépendance tout autant qu'une sécurité mais lourd à gérer (20 financeurs différents, de 62 projets ou prestations de service en 2023)*
- ⇒ *Fragilisation des financements*
- ⇒ *Difficulté à confirmer la pérennité des actions et parfois des compétences professionnelles en raison des financements de plus en plus mobilisés via des appels à projets, donc sans garantie d'engagements pérennes ou pluriannuels*
- ⇒ *S'assurer d'un socle minimal de financements pérennes pluriannuels*
- ⇒ *Difficulté à anticiper les décisions des partenaires et financeurs qui par ailleurs s'inscrivent dans un agenda de plus en plus tendu nous obligeant à une prise de risques non maîtrisée (notification des financements postérieure à l'engagement des actions et des dépenses)*
- ⇒ *Besoin de compétences fortes et d'approches stratégiques sur les évolutions des financements actuels et à venir.*
- ⇒ *Parc auto renouvelé et locaux adaptés à l'activité actuelle; cependant souhait d'acquérir un nouveau véhicule pédagogique pour se rendre auprès de nos publics en particulier pour des démarches d'accès aux droits sociaux et de santé (de type camping car).*

ANNEXES

1/ Liste des abréviations

AADA : Association d'Aide aux Demandeurs d'Asile	CESF : Conseiller.e en Économie Sociale et Familiale
ACSE : Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances	CIO : Centre d'Information et d'Orientation
ADAUHR : Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin	CLAS : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire
ADIE : Association de Développement des Initiatives Économiques	CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat
ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement du Haut-Rhin	CNAF : Caisse Nationale d'Allocations Familiales
ADN : Agence pour le Don en Nature	CNED : Centre National d'Enseignement à Distance
AFSCO : Association Familiale et Sociale « Les Coteaux »	COG : Contrat d'Objectifs et de Gestion (CNAF)
ANAH : Agence Nationale de l'Habitat	COPIL : Comité de Pilotage
ANESM : Agence Nationale de l'Évaluation des Centres sociaux et médico-sociaux	CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement	CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
APA : Allocation Personnalisée à l'Autonomie	CRAVIE : Centre de Ressources d'Alsace, Ville, Intégration, École, de Strasbourg
APSA : Accompagnement Prévention Santé Alsace	CSC : Centre Socio-Culturel
ARS : Agence Régionale de Santé	CTG : Convention Territoriale Globale
ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement	CTSA : Commission Territoriale des Solidarités Actives
ASH : Actualités Sociales Hebdomadaires	CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Sociale
ASNIT : Association Nationale et Internationale des Tsiganes	DDE : Direction Départementale de l'Équipement
ASP : Agence de Services et de Paiements	DLA : Diagnostic Local d'Accompagnement
ASS : Assistant de Service Social	DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
AURM : Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne	DDT 68 : Direction Départementale des Territoires 68
AVS : Animation de la Vie Sociale	DSDEN : Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
CA : Conseil d'Administration	EMPP : Équipe Mobile Psychiatrie Précarité
CAC : Communauté d'Agglomération de Colmar	EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
CAE : Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi	ES : Éducateur Spécialisé
CAF : Caisse d'Allocations Familiales	ETP : Équivalent Temps Plein
CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé	EVS : Espace de Vie Sociale
CASNAV : Centre Académique pour la Scolarisation des enfants allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs	FCSF : Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale	FNASAT : Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Actions avec les Tsiganes et les Gens du Voyage
CCI : Chambre du Commerce et de l'Industrie	FOL : Fédération des Œuvres Laïques
CEA : Collectivité Européenne d'Alsace	FONJEP : Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
CEJ : Contrat Engagement Jeune	FSE : Fonds Social Européen

FSL : Fonds de Solidarité pour le Logement
GAAP : Groupe d'Analyse de la Pratique Professionnelle
GDV : Gens Du Voyage
GRH : Gestion des Ressources Humaines
ICOPE : Integrated Care for Older People/ Prévention du vieillissement
KPI : Key Performance Indicator. Indicateurs de performance
LAEP : Lieu d'Accueil Enfant-Parent
LUPOVINO : Lutte pour une Vie Normale - CSC Gens du voyage
M2A : Mulhouse Alsace Agglomération
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
MOUS : Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale
PASS : Permanence d'Accès aux Soins et de Santé
PDALHPD : Programme Départemental d'Action pour le Logement et l'hébergement des Personnes Défavorisées
PDH : Plan Départemental de l'Habitat
PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration
PLH : Programme Local d'Habitat
PLU : Programme Local d'Urbanisme
PLUI : Programme Local d'Urbanisme Intercommunal
PMI : Protection Maternelle et Infantile
PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation
PRAPS : Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins
PS : Projet Social
PSC1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1
QPV : Quartier prioritaire Politique de la Vie
REAAP : Réseau d'Écoute, d'Appui et

d'Accompagnement des Parents
RGPD : Réglementation Générale de Protection des Données
RHI : Résorption de l'Habitat Insalubre
RMI : Revenu Minimum d'Insertion
RSA : Revenu de Solidarité Active
RSI : Régime Social des Indépendants
RSSJ : Réseau Santé Social Justice
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SDAHGV : Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage
SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SELHVA : Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace
SENACS : Système d'Échanges National des Centres Sociaux
SLA : Saint Louis Agglomération
SSCT : Santé, Sécurité et Conditions de Travail
SYNEAS : Syndicat général des organismes privés sanitaires et sociaux à but non lucratif
SWOT : Strengths, Weaknesses, Opportunities et Threats - outil d'analyse
TISF : Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
UD CSC 68 : Union Départementale des Centres Sociaux et Socioculturels du Haut-Rhin
UE : Union Européenne
URSSAF : Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
VAE : Validation des Acquis de l'Expérience
VVV : Vie Ville Vacances

2/ Les outils de questionnement des salariés, publics et partenaires

RÉFLEXION DES ÉQUIPES

- De par vos missions vous sentez vous faire partie du Centre Socio Culturel ? Précisez : Avez-vous l'impression de travailler vraiment en transversalité ou en pôle cloisonné ? Pourquoi ?
- Quelles suggestions d'amélioration pouvez-vous proposer :
- En terme de fonctionnement d'équipe :
- En terme d'évolution des actions ou activités : Identification de besoins :
- Comment voudriez-vous voir évoluer APPONA68 dans 4 ans ?
- Vers quels secteurs, vers quel public, devrait-on développer nos actions ?

QUESTIONNAIRE AUX PARTENAIRES

1. Connaissez-vous le centre socio-culturel APPONA 68 ? Si oui par quel biais ?
2. Quelles connaissances avez-vous de la population tsigane et Gens du voyage ?
3. Dans quel(s) cadre(s) professionnel(s), bénévole(s) ou institutionnel(s) les rencontrez-vous ?

4. Rencontrez-vous des difficultés particulières dans votre travail avec ou pour ce public ?
5. Pour vous, quelles sont les missions d'APPONA68 ?
6. Rencontrez-vous des difficultés particulières dans votre travail avec ou pour ce public ?
7. Pensez-vous que ces missions sont facilitatrices de votre travail/relation avec notre public ? Si non, quelles suggestions pourriez-vous nous proposer ?
8. Avez-vous repéré des besoins spécifiques à notre public auquel nous ne répondons pas ?
9. Selon vous, comment pourrions-nous renforcer notre partenariat ?

QUESTIONNAIRE AUX FAMILLES

I. Connaissance du CSC

1. *Connaissez-vous le centre socio-culturel Appona68 ?*
2. Si non, pourquoi ? a. Appona68 ne répond pas à vos attentes et besoins - b. Vous n'avez pas besoin de nos services - c. Cela ne vous intéresse pas - d. Vous n'avez jamais entendu parler de nous, mais vous avez envie de connaître notre offre de service - e. Vous êtes trop éloigné des lieux d'activités
3. *Qu'est-ce qui, selon vous, pourrait vous permettre de découvrir le centre ?* a. En venant directement à votre rencontre (sur les aires, quartiers, lors d'événements, etc....) - b. En communiquant plus sur les réseaux sociaux (facebook, snapchat, etc...) - c. Par le biais d'affiches ou flyers - d. En informant davantage les partenaires sociaux (assistant.e social.e de secteur, autres professionnels)
4. *Si oui, vous le connaissez :* a. Par la communication des événements et/ou activités (facebook, page internet, flyer,) - b. Par le bouche à oreilles - c. Par le biais d'un intervenant d'APPONA68 présent sur votre quartier ou aire d'accueil - d. Par une institution partenaire ou association - e. Parce que vous êtes domicilié chez nous - f. Parce que vous rencontré nos travailleurs sociaux
5. *Qu'est-ce que c'est pour vous le socio-culturel Appona68 ?* a. Des personnes qui vous aident - b. L'occasion de faire des activités, - c. Un lieu qui permet de développer mes projets ou ceux de ma famille

II. La relation avec le CSC

1. *Êtes-vous engagé dans l'association APPONA68 ?* a. Oui, je suis adhérent, b. Oui, je suis bénévole dans des activités, c. Non
2. *Nous avons besoin de votre contribution. Comment pensez-vous pouvoir apporter quelque chose au CSC APPONA ?* a. J'ai une passion que j'aimerais faire découvrir - b. Je veux m'engager pour faire avancer un projet ou une action - c. Ne sait pas,
3. *Si oui, pouvez-vous préciser ?*
4. *Fréquentez-vous le CSC APPONA68, pour :* a. Votre élection de domicile - b. Votre accompagnement social (RSA) - c. Une demande d'écrit public (lecture/rédaction du courrier, de formulaire,) ou démarche numérique pour l'accès à vos droits - d. Une création/suivi d'entreprise - e. l'accompagnement dans le logement ou l'amélioration de l'habitat - f. La scolarité (lien avec l'école, ateliers scolaires comme le CLAS ou le CNED) - g. L'atelier illettrisme - h. Des sorties plein-air, activités ludiques, visites culturelles - i. Des activités liées à la santé et au bien-être.

III. Satisfaction du public

1. *Êtes-vous satisfait d'APPONA68 ?* Réponse sur une échelle de 1 à 4

IV. Carte d'identité du répondant

1. *Êtes-vous :* a. Un homme - b. Une femme
2. *Avez-vous une adresse d'élection de domicile au sein d'un organisme ?* (APPONA68, mairie/CCAS, autre association...) : a. Oui - b. Non
3. *Si non, sur quelle commune avez-vous votre adresse ?*
4. *Quand vous déplacez-vous ?* : a. Tous les 3 mois - b. Tous les 6 mois - c. Une fois dans l'année - d. Jamais
5. *Vos déplacements sont-ils majoritairement :* a. Dans le département (Haut-Rhin) - b. En Alsace - c. Dans la région Grand Est - d. Sur l'ensemble du territoire français - e. À l'étranger

POUR ALLER PLUS LOIN à la rencontre de nos publics, découvrez notre "livret connaissance des publics" accessible via le QR Code.

